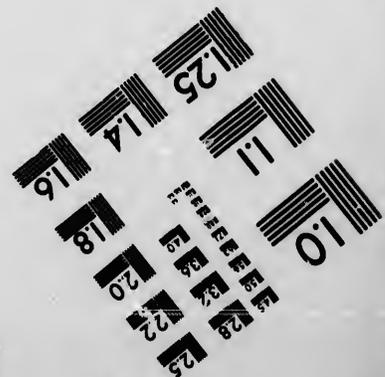
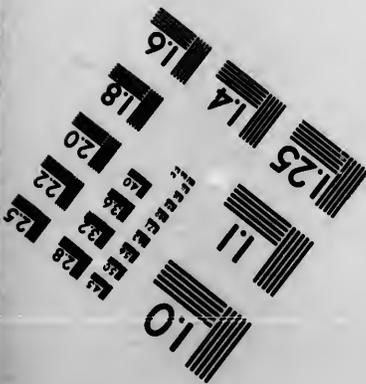
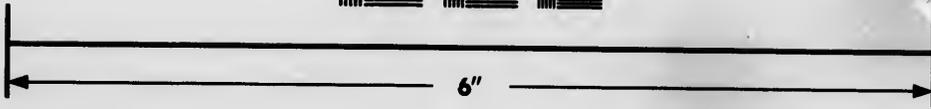
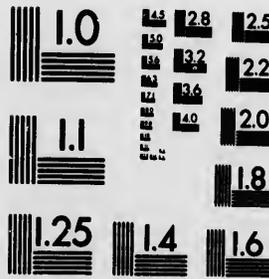


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1993

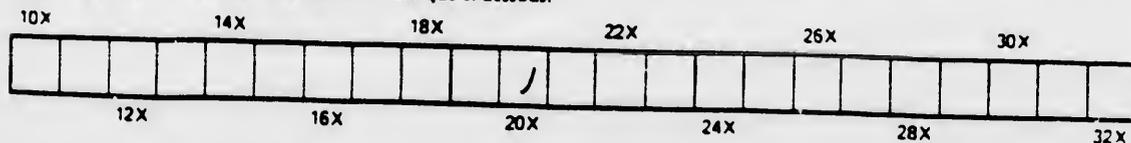
Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Continuous pagination/
Pagination continue |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Includes index(es)/
Comprend un (des) index |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient: |
| <input checked="" type="checkbox"/> Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible. Une partie de la page couverture est cachée par une étiquette. | <input type="checkbox"/> Title page of issue/
Page de titre de la livraison |
| | <input type="checkbox"/> Caption of issue/
Titre de départ de la livraison |
| | <input type="checkbox"/> Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison |

This item is filmed at the reduction ratio checked below.
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.



The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

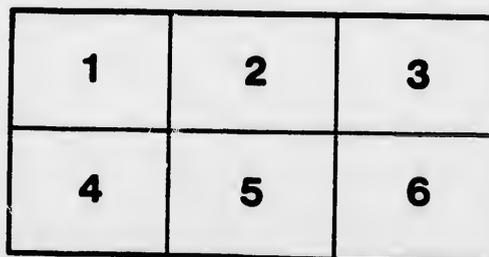
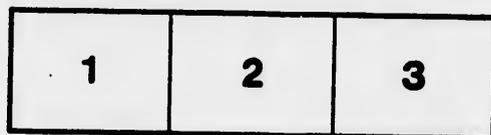
Bibliothèque générale,
Université Laval,
Québec, Québec.

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque générale,
Université Laval,
Québec, Québec.

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

errata ont été
partie de la



32x

L. Rares
PC
2105
G7452
1373

GRAMMAIRE FRANÇAISE

POUR SERVIR D'INTRODUCTION A LA

GRAMMAIRE LATINE

(DE MONTRÉAL)

ET POUVANT SUFFIRE AUX BESOINS DE LA

CLASSE FRANÇAISE

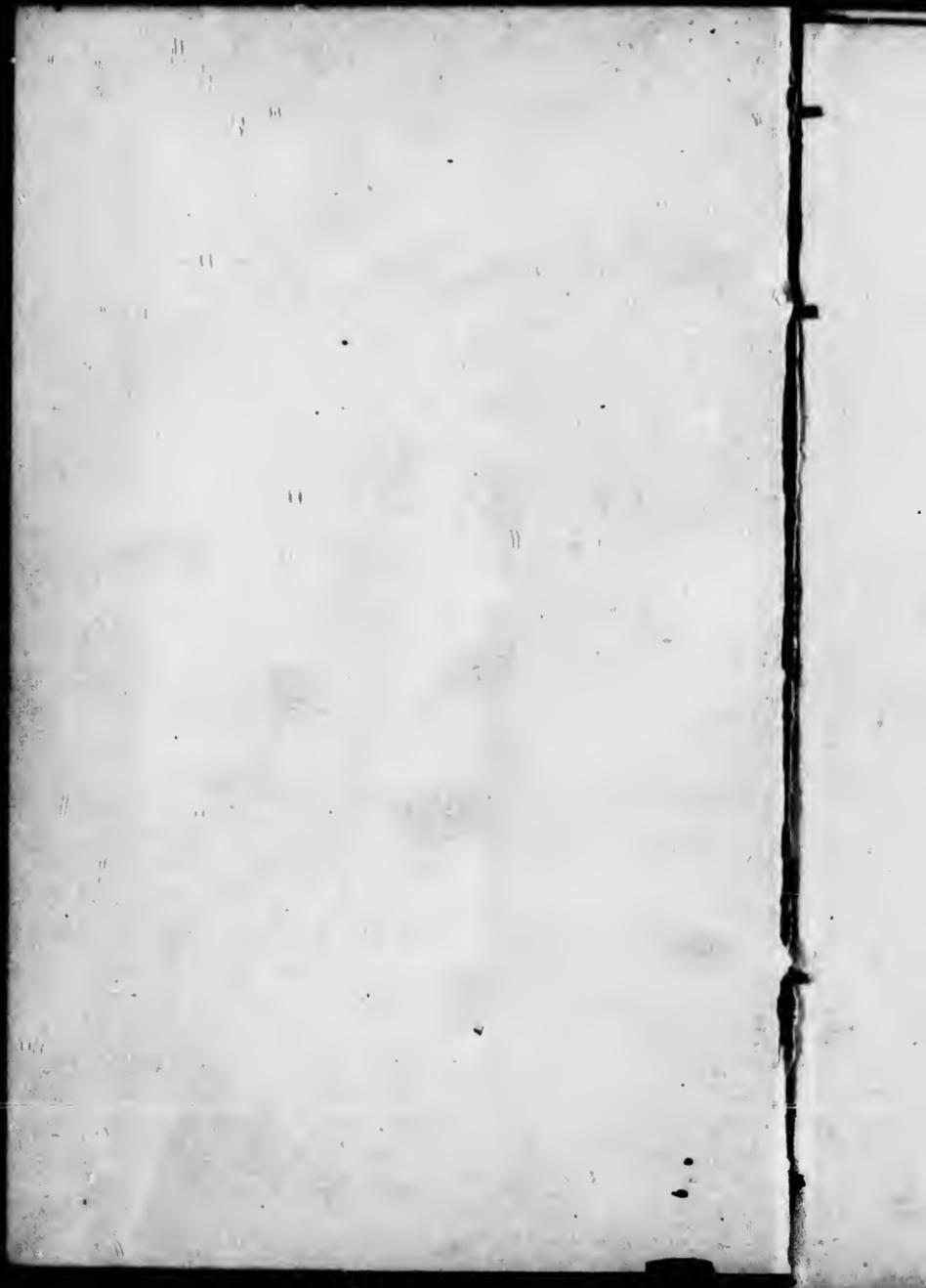


MONTRÉAL,

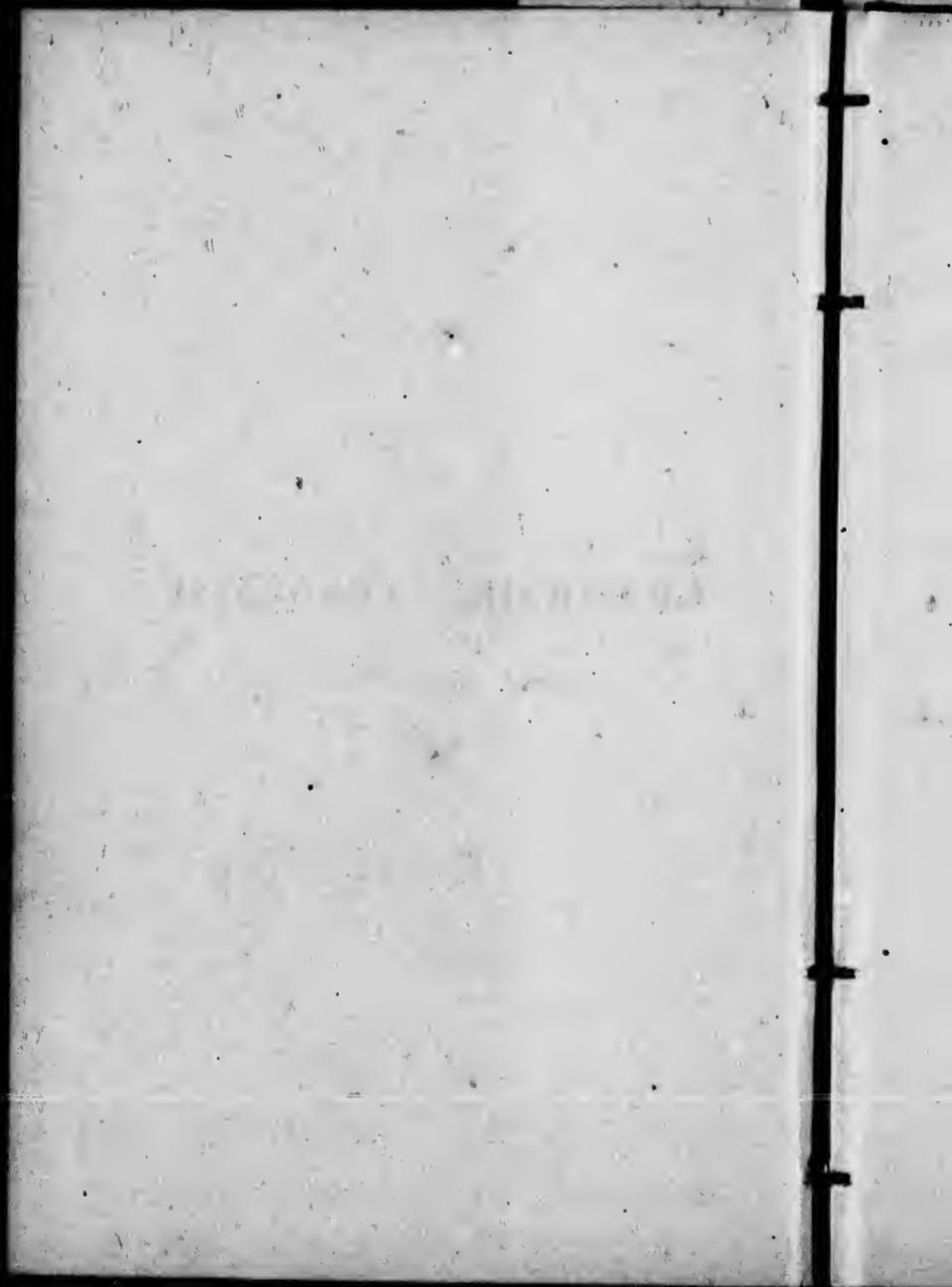
BEAUCHEMIN & VALCOIS, LIBRAIRES-IMPRIMEURS

256 ET 253, RUE ST-PAUL

1878







GRAMMAIRE FRANÇAISE

EN USAGE AU

COLLÈGE DE L'ASSOMPTION.

G

PC

2105

G745

1878

O



B

GRAMMAIRE FRANÇAISE

POUR SERVIR D'INTRODUCTION A LA

GRAMMAIRE LATINE

(DE MONTRÉAL)

ET POUVANT SUFFIRE AUX BESOINS DE LA

CLASSE FRANÇAISE



MONTRÉAL

BEAUCHEMIN & VALOIS, LIBRAIRES-IMPRIMEURS

256 ET 258, RUE ST-PAUL,

1878

PC
2105
G7452
1878

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHYSICS DEPARTMENT

PHYSICS 309

LECTURE NOTES

BY

ROBERT H. COHEN

1962

r
d
d
n

AVERTISSEMENT.

Cette Grammaire, telle qu'elle est, pourra, nous l'espérons, rencontrer les besoins des élèves ; quant au professeur, il devra compléter ses explications à l'aide de la Grammaire de l'Académie. (Bonneau.)

Les notes n'étant, pour la plupart, qu'explicatives, pourront ne pas être apprises par cœur.

co

m
let

vo
so

co

no
me

se
ces

dar
jo

(1
(2

GRAMMAIRE FRANÇAISE.

PREMIÈRE PARTIE.

ÉLÉMENTS DE LA GRAMMAIRE FRANÇAISE.

La Grammaire française est l'art de parler et d'écrire correctement en français.

Pour parler et pour écrire on se sert de mots. Les mots sont composés de lettres. Il y a deux sortes de lettres : les *voyelles* et les *consonnes*.

Les voyelles sont *a, e, i, o, u* et *y* : on les appelle *voyelles* parce que, seules, elles forment une voix, un son. (1)

Il y a trois sortes d'*e* : l'*e* muet, l'*e* fermé, l'*e* ouvert.

L'*e* muet est celui dont le son est sourd et peu sensible, comme à la fin de ces mots : *bonne mère*.

L'*e* fermé est celui dont le son est aigu, et qui se prononce la bouche presque fermée, comme à la fin de ces mots : *bonté, café*.

L'*e* ouvert est celui dont le son est plus ouvert, et qui se prononce en desserrant les dents, comme à la fin de ces mots : *accès, procès, succès*.

L'*y* s'emploie le plus souvent pour deux *i*, comme dans *pays, moyen, joyeux*, qu'on prononce *pai-is, moi-ien, joi-ieux*. (2)

(1) On appelle *diphthongue* l'union de deux voyelles dans une même syllabe.
(2) Après une consonne il se prononce comme un *i* : *tyran, pyramide*.

Il y a dix-neuf consonnes : *b, c, d, f, g, h, j, k, l, m, n, p, q, r, s, t, v, x, z.*

Ces lettres s'appellent *consonnes* parce qu'elles ne forment un son qu'avec le secours des voyelles : *ba, be, bi, bo, bu.*

Il y a deux sortes d'*h* : l'*h* muette et l'*h* aspirée. L'*h* muette est celle qui ne se prononce pas dans certains mots, comme *histoire, honneur* ; on prononce comme s'il y avait *istoire, onneur.*

L'*h* aspirée est celle qui fait prononcer du gosier la voyelle qui suit, comme *la haine, les hameaux* ; l'on écrit et l'on prononce : *la haine, les hameaux*, et non pas *l'aine, les zameaux.*

DES VOYELLES LONGUES ET BRÈVES.

Les voyelles longues sont celles sur lesquelles on appuie plus longtemps que sur les autres en les prononçant.

Les voyelles brèves sont celles sur lesquelles on appuie moins longtemps.

Par exemple, *a* est long dans *pâte* pour faire du pain ; il est bref dans *patte* d'animal.

e est long dans *tempête*, et bref dans *trompette*.

i est long dans *gîte*, et bref dans *petite*.

o est long dans *apôtre*, et bref dans *dévote*.

u est long dans *flûte*, et bref dans *butte*.

Pour marquer les différentes sortes d'*e* (1) et les voyelles longues, on emploie trois petits signes que l'on appelle *accents*, savoir : l'accent aigu (´), qui se place sur les *e* fermés, *bonté* ; l'accent grave (`), qui se met sur les *e* ouverts, *accès*, et l'accent circonflexe (^), qui se met sur la plupart des voyelles longues, *apôtres*.

Il y a en français dix sortes de mots, savoir : le *nom*, l'*articie*, l'*adjectif*, le *pronom*, le *verbe*, le *participe*, l'*adverbe*, la *préposition*, la *conjonction* et l'*interjection*.

(1) Pourtant tous les *e* ne sont pas surmontés de l'accent, par exemple, *rocher*, où l'*e* est fermé ; *sujet*, où l'*e* est ouvert. Le mot *nettiés* renferme les trois sortes d'*e*.

PREMIÈRE ESPÈCE DE MOTS.

LE NOM.

Le *nom*, qu'on peut appeler aussi *substantif*, est un mot qui sert à nommer les choses, comme *livre*, *chapeau*, *Adam*, *Montréal*.

Il y a deux sortes de noms, les noms communs (ou *d'espèce*), les noms propres (ou *d'individus*). Les noms communs (ou *d'espèce*) sont ceux qui conviennent à plusieurs choses semblables, comme *livre*, *chapeau*, *cheval*. Les noms propres (ou *d'individus*) sont ceux que l'on donne à une seule personne, à une seule chose, comme *Adam*, *Montréal*, *Québec*.

Dans les noms il faut considérer les genres et les nombres.

GENRES.

Le *genre* est la distinction des sexes.

Il y a en français deux genres, le masculin et le féminin.

Le *masculin* est le genre des noms de mâles, comme le *père*.

Le *féminin* est le genre des noms de femelles, comme la *mère*.

Remarque.— Cependant on a donné en français le genre masculin et le genre féminin à des choses qui ne sont ni mâles ni femelles : c'est ainsi qu'on a fait du masculin le *jardin* ; c'est ainsi qu'on a fait du féminin la *rose*.

NOMBRES.

Le *nombre* représente la quantité des noms.

Il y a deux nombres, le *singulier* et le *pluriel*. Le *singulier*, c'est quand on parle d'une seule chose, comme un *cheval*, un *livre*, la *plume* ; le *pluriel*, c'est quand on

parle de plusieurs choses, comme *des chevaux, des livres, des plumes.*

FORMATION DU PLURIEL.

Règle générale.—Pour former le pluriel des noms français on ajoute un *s* à la fin : *roi, rois ; reine, reines.*

Exceptions générales.—1° Dans les noms terminés par *s, x, z*, on n'ajoute rien : *le fils, les fils ; la voix, les voix ; le nez, les nez.*

2° Dans les noms terminés par *au, eu*, on ajoute *x* pour le pluriel : *le bateau, les bateaux ; le jeu, les jeux.* Il n'y a d'exception que pour *landau*, qui fait *landaus*.

3° Les noms terminés par *ou* suivent la règle générale, excepté les sept suivants qui prennent *x* : *bijou, caillou, chou, genou, hibou, joujou et pou.*

4° La plupart des noms terminés par *al*, forment le pluriel en changeant *al* en *aux* : *le cheval, les chevaux.*

Excepté *bal, carnaval, régat, cal, nopal, chacal, serval*, qui prennent un *s*. *Pal* fait *pals* ou *paux*.

5° Les noms en *ail* font leur pluriel en *s*, excepté les six suivants, qui ont leur pluriel en *aux* : *bail, corail, émail, soupirail, vantail* et *travail*. Encore ce dernier fait-il *travails* dans deux sens fournis par le dictionnaire.

Remarque.—1° *Ail*, espèce d'oignon, fait au pluriel *aïls* et *aülx*.

2° *Bercaïl* n'a pas de pluriel ; *vitraux*, pas de singulier.

3° *Bétail, aïeul, ciel, œil* font au pluriel *bestiaux, aïeux, cioux, yeux*.

Pourtant *aïeul* fait *aïeuls*, lorsqu'il signifie *grand-père* : *Il a encore ses deux aïeuls.* *Œil* prend *s* dans les noms composés commençant par *œil* : *des œils-de-bœuf.* *Ciel* fait *ciels* dans *ciels de lit, ciels de tableaux*, et dans le sens de climat : *un des plus beaux ciels de l'Europe.*

SECONDE ESPÈCE DE MOTS.

L'ARTICLE.

L'article est un mot qui se joint aux noms communs pour en indiquer le genre et le nombre.

L'article français est, au singulier, *le* pour le masculin, *la* pour le féminin, au pluriel, *les* pour les deux genres.

1° On retranche *e* dans *le*, on retranche *a* dans *la*, quand le mot suivant commence par une voyelle, ou par une *h* muette ; alors à la place de *e* ou de *a*, on met une petite figure (') qu'on appelle *apostrophe* ; ainsi l'on écrit et l'on prononce *l'âme*, *l'histoire*, *l'argent*, *l'homme*, au lieu de *la âme*, *la histoire*, *le argent*, *le homme*. L'article *le*, *la*, *les*, s'appelle *article simple*.

2° Devant un nom singulier masculin qui commence par une consonne ou par une *h* aspirée, on change de *le* en *du*, et à *le* en *au* ; ainsi l'on ne dit pas : *le palais* de *le roi*, *obéis* à *le roi*, mais *le palais* du *roi*, *obéis* au *roi*.

3° Devant un nom pluriel, on change toujours de *les* en *des*, et à *les* en *aux* ; ainsi l'on ne dit pas : *la prudence* de *les pères* est utile à *les enfants* ; mais on doit dire : *la prudence* des *pères* est utile *aux enfants*. C'est ce qu'on appelle *article composé*.

RÉGIME DES NOMS, ou DE LA RESTRICTION.

La restriction est un mot que l'on joint à un autre pour en restreindre la signification, qui, sans cela, serait trop générale.

On connaît la restriction par la question *quelle espèce de*, mise devant le mot dont on veut savoir si la signification est restreinte : ainsi dans cet exemple : *la lumière du soleil*, on demande : *quelle espèce de lumière ?* On répond : *du soleil* ; *du soleil* est la restriction du nom commun *lumière* qui alors ne peut plus être pris pour toute espèce de lumière.

Règle.—En français tout nom qui restreint la signification d'un autre se met après lui avec *de* entre deux : La lumière *du soleil*. Les fleurs *du jardin*. Les avantages *de la diligence d'un écolier*.

TROISIÈME ESPÈCE DE MOTS.

L'ADJECTIF.

L'*adjectif* est un mot que l'on ajoute au nom pour marquer la qualité ou la quantité des personnes ou des choses.

On connaît qu'un mot est adjectif quand on peut y joindre le mot *chose* ou *personne* : ainsi *habile*, *agréable*, *quelque*, *chaque*, sont des adjectifs, parce qu'on peut dire *personne habile*, *chose agréable*, *quelque personne*, *chaque chose*.

Les adjectifs français ont les deux genres et les deux nombres.

FORMATION DU FÉMININ.

Règles générales.—1° Lorsqu'au masculin l'adjectif est terminé par un *e* muet, comme *sage*, le féminin est semblable au masculin ; ainsi l'on dit homme *sage*, femme *sage*.

2° Si au masculin l'adjectif n'est pas terminé par un *e* muet, on y ajoute cet *e* muet, pour former le féminin : masculin *prudent*, féminin *prudente* ; m. *poli*, f. *polie* ; m. *bourru*, f. *bourrue*.

Exceptions.—1° Les adjectifs terminés comme les suivants : *ancien*, *bon*, *cruel*, *épais*, *gras*, *gros*, *nul*, *paysan*, *sot*, doublent au féminin la dernière consonne, avant d'ajouter l'*e* muet : *ancienne*, *bonne*, *cruelle*, *épaisse*, *grasse*, *grosse*, *nulle*, *paysanne*, *sotte*. *Exprès*, *profès* font *expresse*, *professe*.

Complet, *discret*, *inquiet*, *replet*, *secret* suivent la deuxième règle générale, en prenant un accent grave avant la terminaison : *complète*.

Niais et *dévot* font *niaise* et *dévote*.

2° *Blanc, franc, frais, sec* font au féminin *blanche, franche, fraîche, sèche* ; mais *caduc, turc, public, grec* font *caduque, turque, publique, grecque*.

3° *Long, oblong, tiers, malin, bénin, favori, coi* font *longue, oblongue, tierce, maligne, bénigne, favorite, coite*.

4° *Aigu, ambigu, bégu, contigu, exigu* forment leur féminin par un *e* muet surmonté d'un tréma : *aiguë, ambiguë*, etc.

5° Les adjectifs terminés par *f* changent *f* en *ve* : *bref, naïf, neuf* font *brève, naïve, neuve*.

6° Les adjectifs terminés par *x* changent *x* en *se* : *heureux, heureuse*. Cependant, *faux, doux, roux, préfix* font au féminin *fausse, douce, rousse, préfixe*.

7° *Vieux, beau, nouveau, fou, mou* ont un second masculin : *vieil, bel, nouvel, fol, mol*, qui s'emploie devant une voyelle ou une *h* muette : *vieil habit, bel arbre, nouvel an, fol orgueil*. C'est de ce dernier masculin que se forme le féminin : *vieille, belle, nouvelle, folle, molle*.

8° *Châtain, dispos* et *fat* ne se disent pas au féminin ; *témoin* ne change point. *Traître* et *larron* font *traïtesse, larronnesse*.

9° Les adjectifs en *eur*, qui sont formés d'un participe présent par le changement de *ant* en *eur*, font leur féminin en *euse* : *joueur, joueuse, voleur, voleuse*. Il faut excepter *débiteur* (qui doit), *exécuteur, inventeur, persécuteur, enchanteur, pécheur, vengeur*, qui font au féminin *débitrice, exécutrice, inventrice, persécutrice, enchanteresse, pécheresse, vengeresse*.

10° Les adjectifs en *teur*, non formés d'un participe présent, font leur féminin en *trice* : *admirateur, directrice, directeur, lecteur*, etc., *admiratrice, directrice, lectrice*.

Remarques.—1° En termes de droit, *demandeur, défenseur, bailleur, vendeur*, font *demanderesse, défenderesse, bailleresse, venderesse*.

2° *Chanteur* fait *cantatrice* (femme célèbre dans l'art du chant).

3° *Chasseur*, en poésie, fait *chasseresse*.

4° *Ambassadeur, gouverneur* et *serviteur* font *ambassadrice, gouvernante* et *servante*. *Devineresse* est le féminin de *devin*.

11° Les adjectifs en *érieur* suivant la règle générale, ainsi que *majeur*, etc. : *supérieure*, *majeure*.

12° Les adjectifs en *eur* qui expriment des états, des qualités qui ne conviennent qu'à des hommes, ne changent pas au féminin ; tels sont *amateur*, *auteur*, *professeur*, *successeur*, *imposeur*, *graveur*, etc. Et si ces adjectifs sont employés comme noms, ils gardent toujours le masculin : *Cette femme est un auteur aimable*.

FORMATION DU PLURIEL.

Les adjectifs forment leur pluriel comme les noms.

Cependant *bleu*, *fou*, *mou* prennent un *s*.

La plupart des adjectifs en *al* forment leur pluriel masculin en changeant *al* en *aux* : *égal*, *égaux*, *brutal*, *brutaux*, *original*, *originaux*.

Cependant *amical*, *colossal*, *fatal*, *filial*, *final*, *frugal*, *glacial*, *joyial*, *matinal*, *natal*, *naval*, *pascal*, *pastoral*, *sentimental*, *thédtral*, etc., généralement prennent *s*. L'on commence pourtant à dire et à écrire : *des rapports amicaux*, *des soins médicaux*, *des droits primordiaux*, *des mots triviaux*, *des juges partiaux*, *des effets vocaux*. (Chapsal.)

On ne connaît pas de pluriel à *austral*, *boréal*, *mental*, et à quelques autres, qui ne s'emploient qu'au féminin.

DEGRÉS DE SIGNIFICATION DANS LES ADJECTIFS.

On distingue dans les adjectifs trois degrés de signification : le *positif*, le *comparatif* et le *superlatif*.

Le *positif* n'est autre chose que l'adjectif même, comme *beau*, *agréable*.

Le *comparatif* exprime la comparaison, et cette comparaison indique l'*égalité*, la *supériorité* ou l'*infériorité*.

Le comparatif d'*égalité* se forme à l'aide des mots *autant*, *aussi* : *aussi habile* ; *studieux autant que sage*.

Le comparatif de *supériorité* se forme avec *plus* : *plus sage*.

Le comparatif d'*infériorité* se forme avec *moins* : *moins vertueux*.

Le mot *que* sert à joindre les deux objets que l'on compare.

Il y a trois adjectifs qui expriment *seuls* une comparaison : *meilleur* au lieu de *plus bon*, qui ne se dit pas ; *pire* au lieu de *plus mauvais*, et *moindre* au lieu de *plus petit*.

Le *superlatif* exprime la qualité portée à un très-haut degré : *très-sage*, le *plus sage*.

Le *superlatif* se forme avec les mots *bien*, *fort*, *très*, alors il s'appelle *absolu*, parce qu'il n'a pas de rapport avec un autre objet : cette ville est *très-belle* ; ou avec les mots *le plus*, *le moins*, et on l'appelle *relatif*, parce qu'il marque un rapport avec un autre objet : c'est *la plus belle* des villes.

L'article *le*, *la*, *les* et les adjectifs possessifs *mon*, *ton*, *son*, etc., mis devant le comparatif, désignent aussi un superlatif, comme : *mes plus beaux livres*, *leur plus grand ami*, *la moindre inquiétude*.

ADJECTIFS POSSESSIFS.

Les adjectifs possessifs sont ceux qui marquent la propriété ou la possession qu'on a d'une chose.

SINGULIER.		PLURIEL.	SINGULIER.		PLURIEL.
M.	F.	M. F.	M. F.	M. F.	M. F.
mon,	ma,	mes.	notre,		nos.
ton,	ta,	tes.	votre,		vos.
son,	sa,	ses.	leur,		leurs.

Remarque.—*Mon*, *ton*, *son* s'emploient aussi pour le féminin, mais seulement devant une voyelle ou une *h* muette : *mon âme*, *ton humeur*.

ADJECTIFS DÉMONSTRATIFS.

L'adjectif *démonstratif* est celui qui sert à montrer les personnes ou les choses.

M.	F.	M. F.
Singulier, ce, cet,	cette.	Pluriel, ces.

Remarques.—1° On met *ce* devant une consonne ou une *h* aspirée : *ce livre*, *ce hameau* ; on met *cet* devant une voyelle ou une *h* muette : *cet ormeau*, *cet homme*,

2° Si l'on veut montrer les choses d'une manière plus précise, on met après le nom l'adverbe *ci* pour les choses plus prochaines ou présentes ; et l'adverbe *là* pour les choses plus éloignées ou absentes : depuis *cette année-là*, je ne l'ai vu que ces *jours-ci*.

ADJECTIFS NUMÉRAUX.

Les adjectifs *numéraux* sont ceux qui indiquent le nombre, comme *un, deux, trois*, etc., alors on les appelle *cardinaux* ; ou l'ordre, le rang, comme *unième* ou *premier, deuxième* ou *second, troisième* ; alors on les appelle *ordinaux*.

ADJECTIFS INDÉFINIS.

Les adjectifs *indéfinis* sont ceux qui ne déterminent les noms que d'une manière *vague*. Ces adjectifs sont : *aucun, autre, chaque, même, nul, plusieurs, quelque, quel* (*exclamatif et interrogatif*), *quelconque, tel, tout* et *un*, quand il ne sert pas à compter (1).

RÈGLE DES ADJECTIFS.

L'adjectif se met au même genre et au même nombre que le nom auquel il se rapporte : le *bon* père, la *bonne* mère, lieux *charmants*, les *fortes* branches d'un *grand* arbre.

QUATRIÈME ESPÈCE DE MOTS.

LE PRONOM.

Le *pronom* est un mot qui tient la place du nom. Il y a en français des pronoms *person* *ils*, des pronoms *possessifs*, des pronoms *démonstratifs*, des pronoms *relatifs*, des pronoms *interrogatifs* et des pronoms *indéfinis*.

(1) Ces quatre dernières espèces d'adjectifs sont appelées encore *adjectifs déterminatifs*.

PRONOMS PERSONNELS.

Les pronoms *personnels* sont ceux qui désignent les personnes.

Il y a trois personnes : la première est celle qui parle, la seconde est celle à qui l'on parle, la troisième est celle de qui l'on parle.

PRONOMS DE LA PREMIÈRE ET DE LA SECONDE PERSONNE.

Ces pronoms sont des deux genres.

Prem. pers. . . *Sing.* . . Je, me, moi. *Plur.* . . Nous.
Sec. pers. . . . *Sing.* . . Tu, te, toi. *Plur.* . . Vous.

Remarque.—Par politesse, en français, on dit *vous*, au lieu de *tu, te, toi*; ainsi en parlant à un enfant, on dit : *Vous êtes bien aimable.*

PRONOMS DE LA TROISIÈME PERSONNE.

Ces pronoms sont :

SINGULIER.			PLURIEL.			SING. PLUR.	
mas.	fém.	m. f.	mas.	fém.	m. f.	mas.	fém.
il, le ;	elle, la ;	lui.	ils, eux ;	elles ;	les, leur.	y,	en.

Il y a encore un pronom de la troisième personne qu'on appelle pronom *réfléchi*, parce qu'il marque le rapport d'une personne à elle-même. Ce pronom est des deux genres et des deux nombres : c'est *se, soi*.

Remarque.

me, moi, nous,	} se mettent souvent pour	} à moi, à nous, à toi, à vous, à lui, à elle, à eux, à elles, à soi, de lui, d'elle, d'eux, d'elles.
te, toi, vous,		
lui, leur, y,		
se, soi,		
en,		

Exemple.—Vous *m'*avez recommandé cette affaire ; je *m'en* occuperai, et *j'y* donnerai mes soins, c'est-à-dire vous avez recommandé *à moi*, je m'occuperai *d'elle*, je donnerai mes soins *à elle*.

PRONOMS POSSESSIFS.

Les pronoms *possessifs* sont ceux qui ajoutent une idée de possession aux noms dont ils tiennent la place. Ce sont :

SINGULIER.		PLURIEL.	
mas.	fém.	mas.	fém.
le mien,	la mienne,	les miens,	les miennes,
le tien,	la tienne,	les tiens,	les tiennes,
le sien,	la sienne,	les siens,	les siennes,
le nôtre,	la nôtre,	mas. et fém.	
le vôtre,	la vôtre,	les nôtres,	les vôtres,
le leur,	la leur.	les leurs.	

PRONOMS DÉMONSTRATIFS.

Les pronoms *démonstratifs* servent à montrer les choses dont on parle.

SINGULIER.		PLURIEL.	
mas.	fém.	mas.	fém.
ce,			
celui-ci,	celle-ci,	ceux-ci,	celles-ci,
celui-là,	celle-là,	ceux-là,	celles-là,
celui,	celle,	ceux,	celles.
ceci, cela,			

Remarques.—*Celui-ci, ceci* servent à montrer des personnes ou des choses proches, ou qui ont été nommées les dernières ; *celui-là, cela* servent à montrer des personnes ou des choses éloignées, ou qui ont été nommées les premières : Le printemps et l'automne ont chacun leurs avantages ; *celui-ci* donne les fruits, et *celui-là* les fleurs.

PRONOMS RELATIFS.

Les pronoms *relatifs* sont ceux qui se rapportent à un nom précédent.

SINGULIER.		PLURIEL.		SING.	PLUR.
mas.	fém.	mas.	fém.	mas.	fém.
lequel,	laquelle,	lesquels,	lesquelles,	qui,	que,
duquel,	de laquelle,	desquels,	desquelles,	dont,	où.
auquel,	à laquelle,	auxquels,	auxquelles.		

Remarques.— *Q* *à, que, quoi, dont, où,* quand ils sont relatifs, peuvent se tourner par *lequel*, etc.

Dieu *qui* est bon, *c. à. d.* Dieu *lequel* est bon.

Le livre *que* je lis, *c. à. d.* le livre *lequel* je lis.

Les livres *dont* je me sers, *c. à. d.* les livres *desquels* je me sers.

C'est à *quoi* je pense, *c. à. d.* c'est la chose à *laquelle* je pense.

La maison *où* je vais, *c. à. d.* la maison à *laquelle* je vais.

PRONOMS INTERROGATIFS.

Les pronoms *interrogatifs* sont ceux qui servent à interroger, savoir : *qui, que, quoi, où.* Ces pronoms peuvent se tourner par l'adjectif *quel, quelle* et un nom ; ce qui les fait distinguer des pronoms relatifs.

Qui vient là ? *c. à. d.* *quel* homme vient là ?

Que dites-vous ? *c. à. d.* *quelle* chose dites-vous ?

De quoi vous occupez-vous ? *c. à. d.* *de quelle* chose vous occupez-vous ?

Par où passerez-vous ? *c. à. d.* *par quel* endroit passerez-vous ?

L'on dit encore : *qui est-ce qui, qui est-ce que*, pour les personnes, et *qu'est-ce qui, qu'est-ce que*, pour les choses.

PRONOMS INDÉFINIS.

Il y a encore certains pronoms que l'on peut appeler spécialement *indéfinis*, parce qu'ils désignent les personnes et les choses d'une manière vague. Ces pronoms sont : *autrui, chacun, l'un, l'autre, on, personne, quel, qu'un, quiconque, rien, et aucun, nul, certain, plusieurs, tel*, quand ils ne sont pas joints à un nom.



RÈGLE DES PRONOMS.

- Les pronoms ont le même genre et le même nombre que le nom dont ils tiennent la place. *Exemple* : Dieu aime les enfants dociles ; il les protège.

CINQUIÈME ESPÈCE DE MOTS.

LE VERBE.

Le *verbe* est un mot qui sert à marquer que l'on est, que l'on fait, ou que l'on souffre quelque chose : ainsi *être, je suis*, est un verbe ; *lire, je lis*, est un verbe ; *être battu*, est un verbe.

Dans les verbes il faut considérer les modes, les temps, les nombres et les personnes.

DES MODES.

Les *modes* sont les différentes manières d'exprimer l'action marquée par le verbe.

Il y a en français six modes : l'infinitif, le participe, l'indicatif, le subjonctif, le conditionnel et l'impératif.

L'infinitif marque l'action en général, sans nombres ni personnes, ne faisant pour ainsi dire que la nommer : c'est le *verbe-nom*, comme *aimer*.

Le participe marque l'action comme une qualité ; c'est le *verbe-adjectif* ; comme verbe, il a des temps ; comme adjectif, il se met au même genre et au même nombre que le nom auquel il se rapporte, comme *aimé, aimée, aimant*. (Le participe présent est invariable.)

L'indicatif affirme que l'action se fait, s'est faite ou se fera, comme *j'aime, j'ai aimé, j'aimerai*.

Le subjonctif marque que l'on doute ou que l'on souhaite que l'action se fasse, comme je doute *qu'il vienne* ; je désirerais *qu'il vint*.

Le conditionnel marque que l'action se ferait moyennant une condition, comme : *je lirais si j'avais des livres*.

L'impératif commande de faire l'action, comme : *fuyez l'oisiveté, aimez vos parents*.

(1) En fin de vingt-cinq toire, mal

DES TEMPS.

Le *temps* est l'époque où se fait l'action exprimée par le verbe.

Il y a différents temps dans les verbes.

Le *présent* marque que l'action se fait actuellement, comme : *je lis*.

L'*imparfait* marque que l'action se faisait pendant une autre action passée, comme : *je lisais* quand il entra.

Il y a en français trois *parfaits* ou *passés*.

Le *parfait indéfini* marque simplement qu'une action est passée, comme : *j'ai lu* votre livre.

Le *parfait défini* marque une action faite pendant un espace de temps entièrement écoulé, comme : *je lus* hier cette histoire. (1)

Le *parfait antérieur* marque une action passée avant un espace de temps aussi passé, comme : *j'allai* me promener, lorsque *j'eus lu* cette histoire.

Le *plus-que-parfait* marque une action faite avant une autre action passée, comme : *j'avais lu* quand il est entré.

Le *futur simple* marque que l'action se fera dans un temps à venir, comme : *je lirai* demain.

Le *futur passé* marque qu'une action sera faite quand une autre action se fera, comme : *j'aurai lu* quand il viendra.

Il y a en français des temps simples et des temps composés.

FORMATION DES TEMPS SIMPLES.

C'est du présent de l'infinitif que se forment le participe présent, le participe passé, le présent de l'indicatif et le parfait défini.

Le présent de l'infinitif est tout formé et se termine par *er*, *ir*, *avoir*, *re* ; comme *aim-er*, *fin-ir*, *rec-avoir*, *rend-re*. Ce sont ces quatre terminaisons qui servent à faire distinguer les quatre conjugaisons des verbes français.

(1) En français cet espace de temps (qui s'appelle *période*) doit être au moins de vingt-quatre heures ; ainsi on ne pourrait pas dire : *je lus* ce matin cette histoire, mais il faudrait dire *j'ai lu*, etc.

Si l'infin. est en *er*, comme *aim-er*, inf. prés.
 on change *er* en *ant*, *aim-ant*, pour le part. prés.
 en *é*, *aim-é*, part. pas.
 en *e*, *j'aim-e*, ind. prés.
 en *ai*, *j'aim-ai*, parf. déf.

II.

Si l'infin. est en *ir*, comme *fin-ir*, inf. prés.
 on change *ir* en *issant*, *fin-issant*, pour le part. prés.
 en *i*, *fin-i*, part. pas.
 en *is*, *je fin-is*, ind. prés.
 en *is*, *je fin-is*, parf. déf.

III.

Si l'infin. est en *avoir*, comme *rec-avoir*, inf. prés.
 on ch. *avoir* en *evant*, *rec-evant*, pour le part. prés.
 en *u*, *rec-u*, part. pas.
 en *ois*, *je rec-ois*, ind. prés.
 en *us*, *je rec-us*, parf. déf.

IV.

Si l'infin. est en *re*, comme *rend-re*, inf. prés.
 on change *re* en *ant*, *rend-ant*, pour le part. prés.
 en *u*, *rend-u*, part. pas.
 en *s*, *je rend-s*, ind. prés.
 en *is*, *je rend-is*, parf. déf.

REMARQUES SUR LES VERBES EN *re*.

I.

Si l'infin. est en *uire*, comme *rédui-re*, inf. prés.
 on change *re* en *sant*, *rédui-sant*, pour le part. prés.
 en *t*, (1) *rédui-t*, part. pas.
 en *s*, *je rédui-s*, ind. prés.
 en *sis*, *je rédui-sis*, parf. déf.

II.

Si l'inf. est en *indre*, comme *crai-ndre*, inf. prés.
 on ch. *ndre* en *gnant*, *crai-gnant*, pour le part. prés.
 en *nt*, *crai-nt*, part. pas.
 en *ns*, *je crai-ns*, ind. prés.
 en *gnis*, *je crai-gnis*, parf. déf.

(1) *Nuire* et *teindre* sont au part. | *nuis*, *nuis*, *nuis*.

(1ER) TABLEAU.

DES VERBES QUI NE SONT IRRÉGULIERS QUE DANS LEURS QUATRE
DERNIERS TEMPS PRIMITIFS. (1)

<i>Infin. présent</i>	<i>part. présent</i>	<i>part. passé</i>	<i>indic. présent</i>	<i>parf. défini</i>
Assaillir	assaillant	assailli	j'assaille	j'assaillis
Bouillir	bouillant	bouilli	je bouis	je bouillis
Couvrir (2)	couvrant	couvert	je couvre	je couvris
Fuir	fuyant	fui	je fuis	je fus
Ouvrir	ouvrant	ouvert	j'ouvre	j'ouvris
Sentir (3)	sentant	senti	je sens	je sentis
Sortir (4)	sortant	sorti	je sors	je sortis
Partir	partant	parti	je pars	je partis
Vêtir	vêtant	vêtu	je vêts	je vêtis
Battre	battant	battu	je bats	je battis
Mettre	mettant	mis	je mets	je mis
Croître	croissant	crû	je crois	je crus
Paraître (5)	paraissant	paru	je parais	je parus
Naître	naissant	né	je nais	je naquis
Repaitre	repaissant	repu	je repais	je repus
Coudre	cousant	cousu	je couds	je cousis
Moudre	moulant	moulu	je mouds	je moulus
Résoudre (6)	résolvant	résolu	je résous	je résolus
Suivre	suisant	suiwi	je suis	je suivis
Vaincre	vainquant	vaincu	je vaincs	je vainquis
Vivre	vivant	vécu	je vis	je vécus
Circoncire	circoncisant	circoncis	je circoncis	je circoncis
Confire	confisant	confit	je confis	je confis
Ecrire	écrivait	écrit	j'écris	j'écrivis
Lire	lisant	lu	je lis	je lus
Suffire	suffisant	suffi	je suffis	je suffis
Rire	riant	ri	je ris	je ris
Maudire	maudissant	maudit	je maudis	je maudis
Croire (7)	croyant	cru	je crois	je crus

(1) Ces temps se nomment *primitifs*, parce qu'ils servent à former les autres temps.(2) Ainsi se conjuguent *offrir*, *souffrir*.(3) Ainsi se conjuguent *mentir*, *se repentir*, *sevrir*, *dormir*.(4) *Sortir* signifiant *obtenir*, et *ressortir* signifiant *être du ressort* se conjuguent comme *être*, ainsi que *répartir* signifiant *partager*.(5) Ainsi se conjugue *connaître*.(6) *Résoudre* a deux participes passés, *résolu*, et *résous*, qui n'a pas de féminin, que *je crois*, que *je suis*, que *je vois*.(7) *Croire* et quelques autres changent y en é devant un e muet : *ils croient*, que *je crois*, que *je suis*, que *je vois*.

FORMATION DES AUTRES TEMPS SIMPLES DE L'INDICATIF.

I. Du présent de l'infinitif se forme le futur simple en changeant *r*, *oir*, *re*, en *rai*, comme :

Aime-*r*, fini-*r*, recev-*oir*, rend-*re*,
J'aime-*rai*, je fini-*rai*, je recev-*rai*, je rend-*rai*.

II. Du participe présent se forme l'imparfait de l'indicatif en changeant *ant* en *ais* (1), comme :

Aim-*ant*, finiss-*ant*, recev-*ant*, rend-*ant*.
J'aim-*ais*, je finiss-*ais*, je recev-*ais*, je rend-*ais*.

Remarques.

I. Dans les verbes en *cer*, *cevoir*, *ger*, pour conserver la prononciation douce du *c* et du *g*, on met une cédille sous le *ç* et un *e* après le *g* toutes les fois qu'ils sont suivis de *a*, *o*, *u* : je perçai, je reçois, je reçus, je mangeai, je mangeais.

II. Dans les verbes en *yer*, on change *y* en *i* devant un *e* muet final : *il envoie*, *ils envoient*, *tu emploies*, et non pas *il envoye*, *ils envoient*, *tu employes*. Cependant dans les verbes en *ayer*, l'usage prévaut de laisser l'*y* : *je rayerai*, *je balayerai*.

III. Les verbes en *eler*, *eter*, comme *appeler*, *jeter*, doublent les lettres *l* et *t* devant un *e* muet : *j'appellerai*, *nous jetterons*. Sont exceptés *acheter*, *bequeter*, *bourreler*, *déceler*, *geler*, *harceler*, *modeler* et *peler*.

IV. Les verbes en *er* qui ont à l'avant-dernière syllabe un *e* fermé ou un *e* muet, comme *considérer*, *semer*, changent cet *e* en *e* ouvert devant une syllabe muette : *je considère*, *je sème*. Il faut en excepter les verbes en *éger* qui conservent toujours l'*e* fermé : *j'abrègerai*.

FORMATION DES TEMPS COMPOSÉS.

On appelle verbe *auxiliaire* un verbe qui sert à en conjuguer un autre.

Avec le participe passé du verbe et les différents temps de l'*auxiliaire avoir*, on forme les parfaits, les plus-que-parfaits et le futur passé de l'indicatif.

(1) *Savoir* fait au participe présent, *sachant* et à l'imparfait, *je savais*.

NOMBRES ET PERSONNES,

Il y a deux nombres dans les verbes, et dans chaque nombre trois personnes : la première, comme *je lis, nous lisons* ; la seconde, comme *tu lis, vous lisez* ; la troisième, comme *il lit, ils lisent, Pierre lit, les écoliers lisent*.

FORMATION DES PERSONNES.

C'est de la première personne du singulier de chaque temps que se forment ordinairement les autres personnes.

REMARQUE GÉNÉRALE.

Si la première personne du singulier est terminée par un *e* muet, comme *j'aime*, la troisième personne du singulier est semblable à la première : *il aime* (excepté à l'imparfait du subjonctif) ; mais si la première personne est terminée par *s*, comme *je finis, j'aimais*, la seconde personne du singulier est toujours semblable à la première : *tu finis, tu aimais*.

Conjuguer, c'est réciter de suite les modes d'un verbe, avec leurs temps, leurs nombres et leurs personnes.

Avant de conjuguer les verbes réguliers, il faut savoir conjuguer le verbe auxiliaire *avoir*.

VERBE AUXILIAIRE AVOIR.

INFINITIF.		FUTUR.	
PRÉSENT.		Devant avoir.	
Avoir.			
PARFAIT.		INDICATIF.	
Avoir eu.		PRÉSENT.	
PARTICIPE.		<i>Sing.</i> J'ai.	
PRÉSENT.		Tu as.	
Ayant.		Il a.	
PASSÉ.		<i>Plur.</i> Nous avons.	
Eu, eue, ayant eu,		Vous avez.	
		Ils ont.	

IMPARFAIT.

- Sing.* J'av-ais.
Tu av-ais.
il av-ait,
Plur. Nous av-ions.
Vous av-iez.
Ils av-aient.

PARFAIT DÉFINI.

- Sing.* J'e-u-s.
Tu eu-s.
Il eu-t.
Plur. Nous eû-mes.
Vous eû-tes.
Ils eu-rent.

PARFAIT INDÉFINI.

- Sing.* J'ai eu.
Tu as eu.
Il a eu.
Plur. Nous avons eu.
Vous avez eu.
Ils ont eu.

PARFAIT ANTÉRIEUR.

- Sing.* J'eus eu.
Tu eus eu.
Il eut eu.
Plur. Nous eûmes eu.
Vous eûtes eu.
Ils eurent eu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

- Sing.* J'avais eu.
Tu avais eu.
Il avait eu.
Plur. Nous avions eu.
Vous aviez eu.
Ils avaient eu.

FUTUR SIMPLE.

- Sing.* J'au-rai.
Tu au-ras.
Il au-ra.
Plur. Nous au-rons.
Vous au-rez.
Ils au-ront.

FUTUR PASSÉ.

- Sing.* J'aurai eu.
Tu auras eu.
Il aura eu.
Plur. Nous aurons eu.
Vous aurez eu.
Ils auront eu.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT.

- Sing.* Que j'aie.
Que tu aies.
Qu'il ait.
Plur. Que nous ayons.
Que vous ayez.
Qu'ils aient.

IMPARFAIT.

- Sing.* Que j'eusse.
Que tu eusses.
Qu'il eût.
Plur. Que nous eussions.
Que vous eussiez.
Qu'ils eussent.

PARFAIT.

- Sing.* Que j'aie eu.
Que tu aies eu.
Qu'il ait eu.
Plur. Que nous ayons eu.
Que vous ayez eu.
Qu'ils aient eu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Sing. Que j'eusse eu.
Que tu eusses eu.
Qu'il eût eu.
Plur. Que nous eussions eu.
Que vous eussiez eu.
Qu'ils eussent eu.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Sing. J'au-rai.
Tu au-rai.
Il au-rait.
Plur. Nous au-riens.
Vous au-riez.
Ils au-raient.

PASSÉ ou PARFAIT.

Sing. J'aurais eu.
Tu aurais eu.
Il aurait eu.
Plur. Nous aurions eu.
Vous auriez eu.
Ils auraient eu.

IMPÉRATIF.

Point de première personne.

Sing. Aie.
Qu'il ait.
Plur. Ayez.
Qu'ils aient.

CONJUGAISON

de l'infinitif, du participe et de l'indicatif des verbes réguliers.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Aimer.

PARFAIT.

Avoir aimé.

FUTUR.

Devoir aimer.

FUTUR PASSÉ.

Avoir dû aimer.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Aimant.

PASSÉ.

Aimé, ayant aimé.

FUTUR.

Devant aimer.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Au présent de l'indicatif, si la 1^{re} pers. du sing. est terminée par *e*, comme j'aim-*e*, on change *e* en *es*, tu aim-*es*, pour la 2^e pers. du sing. il aim-*e*, pour la 3^e pers. du sing. en *ons*, nous aim-*ons*, pour la 1^{re} pers. du plu. en *ez*, vous aim-*ez*, pour la 2^e pers. du plu. en *ent*, ils aim-*ent*, pour la 3^e pers. du plu.

IMPARFAIT. •

A l'imparfait de l'indicatif, la 1^{re} pers. du sing. étant terminée par *ais*, comme j'*aim-ais*,
 tu *aim-ais*,
 on change *ais* en *ait*, il *aim-ait*, pour la 3^e pers. du sing.
 en *ions*, nous *aim-ions*, la 1^{re} pers. du plu.
 en *iez*, vous *aim-iez*, la 2^e pers. du plu.
 en *aient*, ils *aim-aient*, la 3^e pers. du plu.

PARFAIT DÉFINI.

Au parfait défini, si la 1^{re} personne du singulier est terminée par *ai*, comme j'*aim-ai*,
 on change *ai* en *as*, tu *aim-as*, pour la 2^e pers. du sing.
 en *âmes*, nous *aim-âmes*, la 1^{re} pers. du plu.
 en *âtes*, vous *aim-âtes*, la 2^e pers. du plu.
 en *èrent*, ils *aim-èrent*, la 3^e pers. du plu.

PARFAIT INDÉFINI.

Sing. J'ai aimé.
 Tu as aimé.
 Il a aimé.
Plur. Nous avons aimé.
 Vous avez aimé.
 Ils ont aimé.

PARFAIT ANTÉRIEUR.

Sing. J'eus aimé.
 Tu eus aimé.
 Il eut aimé.
Plur. Nous eûmes aimé.
 Vous eûtes aimé.
 Ils eurent aimé.

QUATRIÈME PARFAIT.

Peu usité.

Sing. J'ai eu aimé.
 Tu as eu aimé.
 Il a eu aimé.
Plur. Nous avons eu aimé.
 Vous avez eu aimé.
 Ils ont eu aimé.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Sing. J'avais aimé.
 Tu avais aimé.
 Il avait aimé.
Plur. Nous avions aimé.
 Vous aviez aimé.
 Ils avaient aimé.

FUTUR SIMPLE.

Au futur simple, la première personne du singulier étant terminée par *rai*, comme j'*aim-rai*,
 on change *rai* en *ras*, tu *aim-ras*,
 en *ra*, il *aim-ra*,
 en *rons*, nous *aim-rons*,
 en *rez*, vous *aim-rez*,
 en *ront*, ils *aim-ront*.

FUTUR PASSÉ.

Sing. J'aurai aimé.
Tu auras aimé.

Plur. Nous aurons aimé.
Vous aurez aimé.
Ils auront aimé.

Remarques sur le présent de l'indicatif.

Au présent de l'indicatif, si la première personne est terminée par *s*, on change *s* en *t* pour la troisième personne du singulier, comme *je finis, tu finis, il finit*; les personnes du pluriel se forment du participe présent, en changeant *ant* en *ons, ez, ent*, comme *finiss-ant, nous finiss-ons, vous finiss-ez, ils finiss-ent* (1).

Nota 1° Quand, à la première personne du présent de l'indicatif, *s* est précédé de *c, d* ou *t*, comme *je vaincs, je rends, je bats*, on retranche *s* pour la troisième personne, *il vainc, il rend, il bat*.

2° Dans les verbes en *avoir*, la troisième personne du pluriel du présent de l'indicatif se forme du participe présent en changeant *evant* en *oivent*, comme *rec-evant, ils reç-oivent*.

Remarques sur le parfait défini.

Au parfait défini, si la première personne est en *s*, pour former les autres personnes, on change *s* en *t, mes, tes, rent*, comme *je fini-s, tu fini-s, il fini-t, nous fini-mes, vous fini-tes, ils fini-rent*.

FORMATION DES AUTRES MODES.

I. De la troisième personne du pluriel du présent de l'indicatif on forme le présent du subjonctif en retranchant *nt*:

ils aime-*nt*, *ils finisse-*nt*, ils reçoive-*nt*, ils rende-*nt*, que j'aime, que je finisse, que je reçoive, que je rende (2).

(1) *Savoir fait*: nous savons, vous savez, ils savent.

(2) *Aller, falloir, valoir, vouloir, faire, pouvoir, savoir, font* au présent du subjonctif: *faillie, il faille, je veuille, je puisse, je sache*.
De plus, *faire, pouvoir, savoir*, forment leurs personnes du présent du subjonctif de la première en changeant *e* en *es, ions, iez, ent*, comme que je fasse, que tu fasses, qu'ils fassent, que nous fassions, que vous fassiez, qu'ils fassent.
Prévaloir est régulier au présent du subjonctif: ils prévalent, que je prévale

II. Du parfait défini, on forme l'imparfait du subjonctif en changeant *i* ou *s* en *ss* :

j'aima-*i*, je fini-*r*, je reçu-*s*, je rendi-*s*,
que j'aima-*ss*e, que je fini-*ss*e, que je reçu-*ss*e, que je rendi-*ss*e.

III. Du futur simple, on forme le présent du conditionnel en changeant *rai* en *rais* :

j'aime-*rai*, je fini-*rai*, je recev-*rai*, je rend-*rai*,
j'aime-*rais*, je fini-*rais*, je recev-*rais*, je rend-*rais*.

REMARQUES SUR LES PERSONNES.

I. La première et la seconde personne du pluriel du présent du subjonctif sont semblables aux mêmes personnes de l'imparfait de l'indicatif :

nous aimions, que nous aimions,
vous aimiez, que vous aimiez.

II. A l'impératif, 1° la seconde personne du singulier est semblable à la première personne du singulier du présent de l'indicatif, en retranchant le pronom *je* : *aime, finis, reçois, rends.*

2° La première et la seconde personne du pluriel sont semblables aux mêmes personnes du présent de l'indicatif en retranchant les pronoms personnels.

3° Les troisièmes personnes sont semblables aux troisièmes personnes du présent du subjonctif.

CONJUGAISON

du subjonctif, du conditionnel et de l'impératif.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT.

Au présent du subjonctif la première personne du singulier étant terminée

par *e*, comme que j'aim-*e*,
on change *e* en *es*, que tu aim-*es*, pour la 2° pers. du sing.

qu'il aim-*e*,
en *ions*, que nous aim-*ions*,

en *iez*, que vous aim-*iez*,

en *ent*, qu'ils aim-*ent*, pour la 3° pers. du plur.

IMPARFAIT.

A l'imparfait du subjonctif la première personne du singulier étant terminée

par *sse*, comme que j'*aima-sse*,
on change *sse* en *ssez*, que tu *aima-ssez*,
en *t*, qu'il *aimâ-t*,
en *ssions*, que nous *aima-ssions*,
en *ssiez*, que vous *aima-ssiez*,
en *ssent*, qu'ils *aima-ssent*.

PARFAIT.

Sing. Que j'*aie* aimé.
Que tu *aies* aimé.
Qu'il *ait* aimé.

Plur. Que nous *ayons* aimé.
Que vous *ayez* aimé.
Qu'ils *aient* aimé.

PLUS-QUE-PARFAIT.

S. Que j'*eusse* aimé.
Que tu *eusses* aimé.
Qu'il *eût* aimé.

P. Que nous *eussions* aimé.
Que vous *eussiez* aimé.
Qu'ils *eussent* aimé.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Au présent du conditionnel, la première personne du singulier étant terminée

par *rais*, comme j'*aimerais*,
on change *rais* en *rait*, tu *aimerais*,
en *rions*, il *aimerait*,
en *riez*, nous *aimerions*,
en *raient*, vous *aimeriez*,
ils *aimeraient*.

PARFAIT OU PASSÉ (1).

Sing. J'*aurais* aimé.
Tu *aurais* aimé.
Il *aurait* aimé.

Plur. Nous *aurions* aimé.
Vous *auriez* aimé.
Ils *auraient* aimé.

(1) Ce temps se remplace quelquefois par le plus-que-parfait du subjonctif sans que : Vous *eussiez* été récompensé. Ce dernier temps peut pareillement s'employer au lieu du plus-que-parfait de l'indicatif, avec *si* ou *que* : Si vous l'*eussiez* voulu et que vous l'*eussiez* pu.

IMPÉRATIF.

Point de première personne du singulier.

<i>J'aime,</i>	aime (1)
	qu'il aime.
<i>Nous aimons,</i>	aimons.
<i>Vous aimez,</i>	aimez.
	qu'ils aiment.

REMARQUES SUR LES VERBES EN *er*.

1° Il ne faut pas s'étonner si certains verbes ont un *e* muet après une voyelle devant la terminaison du futur et du conditionnel, c'est une conséquence de la règle générale : *je prierai, nous saluerions*.

2° Quelques verbes, dans certains temps, ou prennent deux *i* : nous *priions*, ou *yi* : nous *employions*, ou deux *ee* : *je récréerais*.

REMARQUES SUR LES VERBES EN *ir*.

1° *Fleurir* fait *florissant* au participe présent et *florissait* à l'imparfait de l'indicatif, quand il est employé dans le sens de *prosperer*.

2° *Bénir* a deux participes passés : *béni, bénie*, qui s'emploie toujours avec l'auxiliaire *avoir* dans le sens actif, et avec *être* dans le sens passif : les saintes huiles ont été *bénies* par l'Evêque ; nous avons été *bénis* par Monseigneur ; *bénie soit* la mémoire des bons rois. Quant à *bénit, bénite*, il exprime l'état des choses consacrées par les prières de l'Eglise : des rameaux *bénits*, du pain *bénit*, de l'eau *bénite*.

3° *Hair* conserve le tréma sur l'*i*, excepté dans *je hais, tu hais, il hait et hais* à l'impératif.

REMARQUE SUR LES VERBES EN *avoir*.

Devoir, redevoir et mouvoir, prennent un accent circonflexe au participe passé masculin singulier : *dû, redû, mû*.

(1) *Aller* fait *va* et *vas* à la seconde personne du singulier de l'impératif ; *vas* ne s'emploie que lorsqu'il est suivi de *y* : *vas-y* ; *va* à la campagne, *vas-y* voir ton père. Mais l'on dira : *va y* mettre ordre, *va en* chercher. C'est la même règle pour l'impératif des verbes de la première conjugaison : *apportes-en, places-y*.

Savoir fait à l'impératif : *sache, sachez, sachez*,
Vouloir fait *veuille, veuillez*, dans le sens de *aie, ayez la bonté*.
Pouvoir et *valoir* n'ont point d'impératif.

REMARQUES SUR LES VERBES EN *re*.

1° Il faut se garder d'introduire un *e* dans le futur de certains verbes : *je combattrai* et non *je combatterai*, *je conclurai* et non *je concluerai*.

2° Les verbes terminés par *aire* ou *oitre*, comme *paraître* et *croître*, (1) gardent l'accent circonflexe sur l'*i* chaque fois qu'il est suivi d'un *t* : *il paraît*.

Remarques sur les verbes conjugués interrogativement.

Quand on veut conjuguer un verbe interrogativement, il faut, dans les temps simples, mettre le pronom sujet après le verbe : *dit-il*, et après l'auxiliaire dans les temps composés : *as-tu lu ? aurais-tu été puni ?*

Remarques. 1° Lorsque *je* est mis après un verbe qui finit par un *e* muet, cet *e* prend l'accent aigu. Exemples : *Dussé-je ? aimé-je ?*

2° Si *je*, mis après le verbe, fait un son dur, comme *dors-je ? mens-je ? cours-je ?* il faut prendre un autre tour et dire : *est-ce que je dors ? est-ce que je mens ? est-ce que je cours ?*

3° On met toujours un trait d'union entre le verbe ou l'auxiliaire et le pronom sujet : *aimez-vous ? ai-je étudié ?*

4° Si le verbe finit par une voyelle, et que le pronom sujet commence aussi par une voyelle, pour éviter l'hiatus (2) on ajoute un *t* euphonique (3) entre deux traits d'union : *aime-t-il ? parla-t-elle ? viendra-t-on ? a-t-il vu ?*

(1) Au participe passé masculin singulier seulement, *croître* prend l'accent circonflexe : *crû*.

(2) L'hiatus est la rencontre désagréable de deux voyelles, comme serait *aime-ll*.

(3) Une lettre euphonique s'emploie pour adoucir la prononciation, comme *t* dans *aime-t-il*, e dans *n'ont mangé-ens*.

er.

es ont un
n du futur
e la règle

prennent
, ou deux

et *floris-*
employé

énie, qui
s le sens
es huiles
génis par
ns fois.
s consa-
x bénits,

dans je

circon-
du, mû.

ratif; vas
vas-y voir
la même
portes-en,

(2ND) TABLEAU.

DES VERBES QUI SONT IRRÉGULIERS POUR LA FORMATION DE LEURS TEMPS
OU POUR CELLE DE LEURS PERSONNES.

<i>Infinitif.</i>	<i>Part. Prés.</i>	<i>Part. Passé.</i>	<i>Prés. de l'Ind.</i>	<i>Part. Déf.</i>	<i>Futur.</i>
Aller (1)	allant	allé	je vais ou vas ; il va ; ils vont	J'allai	J'irai
Envoyer	envoyant	envoyé	l'envoie	l'envoyai	l'enverrai
Acquérir (2)	acquérant	acquis	l'acquièrent	l'acquis	l'acquerrai
Courir	courant	couru	je cours	je courus	je courrai
Cueillir	cueillant	cueilli	je cueille	je cueillis	je cueillerai
Mourir	mourant	mort	je meurs	je mourus	je mourrai
Tenir	tenant	tenu	ils meurent	Je tins	Je tiendrai
Venir	venant	venu	je tiens	Je vins	Je viendrai
Assoir (3)	asseyant	assis	ils viennent	Je viens	Je viendrai
Déchoir (4)	déchoyant	déchu	l'assied	l'assis	l'assierai
Falloir	falloir	fallu	je déchois	Je déchois	Je déchoirai
Mouvoir	mouvant	mû	il faut	Il fallait	Il faudra
Pleuvoir	pleuvant	plu	je meus	Je mus	Je mouvrai
Pouvoir	pouvant	pu	ils meuvent	Il plut	Il pleuvra
Pourvoir	pourvoyant	pourvu	il pient	Je pus	Je pourrai
Prévoir	prévoyant	prévu	je peux ou puis	Je pourvus	Je prévoirai
Savoir	sachant	su	ils peuvent	Je prévus	Je prévoirai
Valoir	valant	valu	ils pourvoient	Je sus	Je saurai
Voir	voyant	vu	ils prévoient	Je savais	Je saurai
Vouloir	voulant	voulu	ils savent	Je savais	Je saurai
Absoudre (8)	absolvant	absous	je vois	Je vis	Je verrai
Boire	buvant	bu	je vois	Je vis	Je verrai
Dire (6)	disant	dit	ils voient	Je vis	Je verrai
Exclure (7)	excluant	exclu	je veux	Je voulais	Je voudrai
Faire (9)	faisant	fait	ils veulent	l'absous	l'absoudrai
Faire (9)	passant	pu	l'absous	je bois	je boirai
Plaire (10)	plaisant	plu	je dis	je dis	je dirai
Prendre	prenant	pris	l'exclut	l'exclut	l'exclurai
Traire (11)	trayant	trait	je fais	je fais	je ferai
			je pais	je pais	je paîtrai
			je paie	je paie	je paîtrai
			je prends	Je plus	Je prendrai
			ils prennent	Je pris	Je prendrai
			ils traient		Je traitrai

(1) Ainsi se conjugue *s'en aller*, en remarquant que *en* précède toujours l'auxiliaire être dans les temps composés : nous nous *en sommes* allés, *m'en étant* allé.

(2) Ainsi se conjuguent *conquérir*, *s'enquérir* et *requérir*.

(3) Ainsi se conjuguent *rasseoir*, *s'asseoir*, *se rasseoir*. On peut dire aussi *asseyant*, *l'assois*, *l'assoierai*. Il y a aussi *seoir*, être convenable. *Séant* : *ti sied, tis sident. Il seyait. Il séira. Il séirait. Seoir*, être situé, a les deux participes : *seoir, sis, sise*.

(4) Ainsi se conjugue *échoir* ; au part. prés. *échant* ; imparf. *il échant*.

(5) Ainsi se conjugue *dissoudre*, et les participes *absous*, *dissous*, font au fém. *absoute, dissoute*.

(6) *Dire* et *redire* font : *vous dites, vous redites*. Les autres composés suivent la règle générale : *vous méditez*, etc.

(7) Ainsi se conjugue *conclure*.

(8) *Faire* et tous ses composés font : *vous faites, vous défaites*, etc.

(9) *Expatrie* a le parfait : *Je repus*.

(10) Ainsi se conjugue *taire*.

(11) Ainsi se conjuguent *abstraire*, *distraindre*, *extraire*, *soustraire*.

DU SUJET DU VERBE.

Le *sujet* du verbe est la personne ou la chose à laquelle on attribue une manière d'être ou d'agir.

On connaît le sujet du verbe en mettant devant le verbe ces mots *qui est-ce qui ?* pour les personnes, et *qu'est-ce qui ?* pour les choses. La réponse à cette question indique le sujet du verbe. Ainsi, dans cette phrase : Dieu punit les méchants, on demande : *qui est-ce qui punit les méchants ?* on répond : *Dieu ; Dieu, voilà le sujet du verbe punir.*

Règle. — En français, le sujet du verbe se place ordinairement avant le verbe, et le verbe se met au même nombre et à la même personne que son sujet : *L'enfant dort, les enfants dorment. Je lis. Vous riez. Ils jouent.*

VERBE ACTIF.

Le verbe *actif* est celui qui marque que l'action faite par le sujet tombe sur quelqu'un ou sur quelque chose ; ainsi dans cette phrase : *les vices déshonorent les hommes,* le verbe *déshonorer* est actif parce que l'action de *déshonorer* tombe sur les hommes.

On connaît qu'un verbe français est actif quand après lui on peut mettre *quelqu'un, quelque chose* ; ainsi *aimer* est un verbe actif, parce qu'on peut dire *aimer quelqu'un.*

DE L'OBJET DU VERBE.

L'*objet* du verbe, qu'on appelle ordinairement *régime direct*, est la personne ou la chose sur laquelle tombe l'action faite par le sujet. On l'appelle aussi *complément* parce qu'il complète la signification du verbe. (1)

On connaît l'objet du verbe en mettant devant le verbe ces mots : *qui est-ce que ?* pour la personne, et *qu'est-ce que ?* pour les choses. La réponse à cette question indique l'objet du verbe : ainsi dans cette phrase : *les vices déshonorent les hommes,* on demande : *qui est-ce que les vices déshonorent ?* on répond *les hommes ; les hommes, voilà l'objet du verbe déshonorer.*

Règle 1^{re} En français, l'objet du verbe, si c'est un

(1) Dans ces phrases : *Votre père est vertueux, c'est mon ami ; ces mots vertueux, mon ami, ne sont pas l'objet, mais l'attribut.*

nom ou un verbe, se met après le verbe : le vice déshonore *les hommes*. Je n'ai pas lu *ce livre*. Je veux *étudier*. J'aime à *lire*. Je voudrais *avoir lu* (1).

Règle 2^{me}. L'objet du verbe, si c'est un pronom interrogatif, se met avant le verbe : *que* dites-vous ? C'est ordinairement le même cas, pour un pronom personnel, ou un pronom relatif, et l'on se sert alors de *me, te, se, nous, vous, le, la, les, que* : Vos parents *vous* aiment ; vous devez *les* aimer. J'ai lu les lettres *que* vous m'avez écrites. Ne m'abandonnez pas.

Règle 3^{me}. Dans la phrase impérative sans négation, on met après le verbe l'objet exprimé par un pronom personnel. (Alors il faut se servir de *moi, toi*, au lieu de *me, te*.) Conduis-*moi*. Soumets-*toi*.

VERBE AUXILIAIRE ÊTRE.

INFINITIF.	<i>Plur.</i> — Nous sommes.	<i>Pl.</i> Que nous soyons (2)
PRÉSENT.	Vous êtes.	Que vous soyez.
Être.	Ils sont.	Qu'ils soient.
PARFAIT.	IMPARFAIT.	IMPARFAIT.
Avoir été.	J'étais, etc.	Que je fusse, etc.
FUTUR.	PARFAIT DÉFINI.	PARFAIT.
Devoir être.	Je fus, etc.	Que j'aie été, etc.
FUTUR PASSÉ.	PARFAIT INDÉFINI.	PLUS-QUE-PARFAIT.
Avoir dû être.	J'ai été, etc.	Que j'eusse été, etc.
PARTICIPE.	PARFAIT ANTÉRIEUR.	CONDITIONNEL.
PRÉSENT.	J'eus été, etc.	PRÉSENT.
Étant.	PLUS-QUE-PARFAIT.	Je serais, etc.
PASSÉ.	J'avais été, etc.	PARFAIT.
Été, ayant été.	FUTUR SIMPLE.	J'aurais été, etc.
FUTUR.	Je serai, etc.	IMPÉRATIF.
Devant être.	FUTUR PASSÉ.	<i>Sing.</i> — Sois.
INDICATIF.	J'aurai été, etc.	Qu'il soit.
PRÉSENT.	SUBJONCTIF.	<i>Plur.</i> — Soyons.
<i>Sing.</i> — Je suis.	PRÉSENT.	Soyez.
Tu es.	<i>Sing.</i> — Que je sois.	Qu'ils soient.
Il est.	Que tu sois.	
	Qu'il soit.	

(1) L'Infinitif est un vrai nom.

(2) Les deux verbes *avoir* et *être* sont les seuls qui, au subjonctif, ne prennent pas un *s* après l'*y* : que nous *ayons*, que vous *soyez*.

VERBE PASSIF.

Le verbe *passif* est un verbe qui marque une action qui tombe sur le sujet, qui est soufferte par le sujet; ainsi dans cette phrase : *L'enfant est châtié*, le verbe *est châtié*, est passif, parce que l'action de *châtier* tombe sur *l'enfant*, est soufferte par *l'enfant*.

FORMATION DU VERBE PASSIF.

En français, tous les temps du verbe passif se forment du participe passé et des temps correspondants de l'auxiliaire *être*.

CONJUGAISON DU VERBE PASSIF.

INFINITIF.	INDICATIF.	SUBJONCTIF.
PRÉSENT. Être entendu.	PRÉSENT. Je suis entendu, etc.	PRÉSENT. Que je sois entendu.
PARFAIT. Avoir été entendu.	IMPARFAIT. J'étais entendu, etc.	IMPARFAIT. Que je fusse entendu.
FUTUR. Devoir être entendu.	PARFAIT DÉFINI. Je fus entendu, etc.	PARFAIT. Que j'aie été entendu.
FUTUR PASSÉ. Avoir dû être entendu.	PARFAIT INDÉFINI. J'ai été entendu, etc.	PLUS-QUE-PARFAIT. Que j'eusse été entendu.
PARTICIPE.	PARFAIT ANTÉRIEUR. J'eus été entendu.	CONDITIONNEL.
PRÉSENT. Étant entendu.	PLUS-QUE-PARFAIT. J'aurais été entendu, etc.	PRÉSENT. Je serais entendu.
PASSÉ. Ayant été entendu.	FUTUR. Je serai entendu, etc.	PARFAIT. J'aurais été entendu.
FUTUR. Devant être entendu.	FUTUR PASSÉ. J'aurai été entendu.	IMPÉRATIF. Sois entendu.

Remarque.—Le verbe passif est ordinairement suivi d'un régime, que l'on peut appeler le terme du verbe passif; il a lieu pour les personnes et s'annonce par *de* ou *par*: Je suis estimé *de vous*, l'enfant est châtié *par le maître*. Mais dans cet exemple: il a été tué *par la*

foudre, le régime étant alors un nom de chose inanimée, s'appelle la *circonstance*.

VERBE NEUTRE.

Le verbe *neutre* est celui qui marque un état ou une action qui ne peut tomber ni sur le sujet ni sur un objet : ainsi *dormir*, *courir* sont des verbes neutres.

On connaît qu'un verbe français est neutre quand on ne peut mettre après lui ces mots : *quelqu'un*, *quelque chose* ; ainsi *mourir* est un verbe neutre, parce qu'on ne peut pas dire *mourir quelqu'un*.

On conjugue avec l'auxiliaire *être* les verbes neutres suivants : *aller*, *arriver*, *décéder*, *entrer*, *mourir*, *venir*, *devenir*, *intervenir*, *parvenir*, *revenir*, *choir*, *éclore*, *naitre*, *sortir*, *tomber*, *partir*.

Dans le modèle souvent on ne met que les temps composés.

CONJUGAISON DU VERBE *TOMBER*.

INFINITIF.

PARFAIT.

Être tombé.

PARTICIPE.

PASSÉ.

Étant tombé.

INDICATIF.

PARFAIT INDÉFINI.

Je suis tombé.

PARFAIT ANTÉRIEUR.

Je fus tombé.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'étais tombé.

FUTUR PASSÉ.

Je serai tombé.

SUBJONCTIF.

PARFAIT.

Que je sois tombé.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que je fusse tombé.

CONDITIONNEL.

PARFAIT.

Je serais tombé.

VERBE RÉFLÉCHI.

Les verbes *réfléchis* ou *pronominaux* sont ceux dans lesquels une action faite par le sujet retombe sur le sujet ; aussi ces verbes sont-ils conjugués avec deux pronoms de la même personne. Ainsi dans ces phrases :

Je me flatte. Je me donne des louanges, les verbes se flatter, se donner, sont réfléchis ; car c'est comme s'il y avait je flatte moi, je donne des louanges à moi.

Les verbes réfléchis, à leurs temps composés, se conjuguent avec l'auxiliaire *être*, employé pour l'auxiliaire *avoir*, de sorte que : je me *suis* réjoui, signifie : j'ai réjoui moi.

CONJUGAISON DU VERBE RÉFLÉCHI.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Se réjouir.

PARFAIT.

S'être réjoui.

FUTUR.

Devoir se réjouir.

FUTUR PASSÉ.

Avoir dû se réjouir.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Se réjouissant.

PASSÉ.

S'étant réjoui.

FUTUR.

Devant se réjouir.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je me réjouis.

IMPARFAIT.

Je me réjouissais.

PARFAIT DÉFINI.

Je me réjouis.

PARFAIT INDÉFINI.

Je me suis réjoui.

PARFAIT ANTÉRIEUR.

Je me fus réjoui.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Je m'étais réjoui.

FUTUR.

Je me réjouirai.

FUTUR PASSÉ.

Je me serai réjoui.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT.

Que je me réjouisse.

PARFAIT.

Que je me sois réjoui.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que je me fusse réjoui.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je me réjouirais.

PARFAIT.

Je me serais réjoui.

IMPÉRATIF.

Sing. Réjouis-toi.

Qu'il se réjouisse.

Plur. Réjouissons-nous.

Réjouissez-vous.

Qu'ils se réjouissent.

Remarques.—1° On appelle verbes *essentiellement* réfléchis ceux qui ne peuvent se conjuguer autrement qu'avec deux pronoms, et qu'on ne peut trouver dans le dictionnaire sans le pronom *se* ; tels sont : *s'agenouiller, s'emparer, s'envoler, s'empresser, s'écouler, s'écrier, se moquer, se réfugier, s'enfuir, se repentir, s'évanouir, se souvenir, s'abstenir, se dédire*, etc.

2° L'on classe parmi les verbes passifs ceux des verbes réfléchis où le sujet ne fait pas l'action, mais la souffre : Ces livres *se sont vendus* cher. Comme l'on pourrait bien appeler *neutres* les verbes passifs qui ne font que marquer l'état : La porte *est fermée*.

VERBES IMPERSONNELS.

Les verbes *impersonnels* ou *unipersonnels* sont des verbes qui n'ont que la troisième personne du singulier de chaque temps, comme *tonner, neiger*. Ils n'ont rien de particulier pour la conjugaison.

VERBES IRRÉGULIERS.

Les verbes *irréguliers* sont ceux qui s'écartent des règles que nous avons données pour la formation des temps et des personnes.

En français les irrégularités tombent ou sur la formation des temps ou sur celle des personnes. (*Voir les deux tableaux ci-dessus.*)

VERBES DÉFECTIFS.

Les verbes *défectifs* sont ceux auxquels il manque quelques temps ou quelques personnes.

Lorsqu'un verbe manque d'un temps, il manque par conséquent de tous ceux qui en sont formés.

Faillir. Part. pas. Failli. Ind. prés. Je faillis, etc., nous faillissons, etc. Imparf. Je faillissais, etc. Parf. déf. Je faillis, etc. Fut. Je faillirai, etc. Cond. Je faillirais. Subj. prés. Que je faillisse. Ainsi se conjugue *défaillir*, pour lequel on préfère : nous *défaillons*, je *défaillais*, que je *défaille*.

Quérir n'est employé qu'à l'infinitif : je vais *quérir* de l'eau.

Férir n'est employé que dans cette expression : sans coup *férir*, c.-à.-d. sans frapper de coup.

Gésir. Gisant. Il git, nous gisons, etc. Je gisais, etc.

Ouir. Oui-e. J'ouïs, nous ouïmes. J'ai ouï. J'ouïrai. J'ouïrais. Oyant. Oyez.

Braire. Il braie, ils braient. Il braira, ils brairont. Il brairait, ils brairaient.

Bruire. Bruyant. Il bruit, ils bruient ou bruissent. Il bruissait ou bruissaient.

Clôre. Clos-e. Je clos, tu clos, il clot. Je clorai. Je clorais. Ainsi se conjugue *enclôre*.

Éclôre. Éclos-e. Il éclot, ils éclosent. Il éclogra, ils éclogront. Il éclograit, ils éclograient. Qu'il éclogse, qu'ils éclogsent.

Frir. Frit-e. Je fris, tu fris, il frit, *sans plur.* Je frirai. Je frirais. Fris.

Poindre. Il point, il poindra.

Sourdre. Il sourd, ils sourdent.

SIXIÈME ESPÈCE DE MOTS.

LE PARTICIPE.

Le *participe* est ainsi nommé parce qu'il tient de la nature du verbe et de celle de l'adjectif.

Le *participe présent* est terminé en *ant*, et n'a ni pluriel ni féminin : Des écoliers *faisant* bien leurs devoirs. Des histoires *amusant* les enfants.

Remarque.—Il ne faut pas confondre avec le *participe présent* certains adjectifs en *ant*, qu'on appelle *verbaux*, et qui expriment un état ou une qualité : Des contes *amusants*, des personnes *obligeantes*.

ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ.

Règle 1^{re}—Un *participe passé* employé sans auxiliaire s'accorde avec le nom comme un adjectif. EX. : Des réponses *écrites*. Des fruits *tombés* d'un arbre.

Règle 2^{me}—Le participe passé d'un verbe actif s'accorde avec son objet lorsqu'il est avant. Ex. : Les oiseaux que j'ai *tues*. Les livres que j'ai *lus*. Les lettres que j'ai *écrites*.

Règle 3^{me}—Le participe passé d'un verbe actif ne s'accorde pas quand l'objet est après. Ex. : J'ai *reçu* votre lettre. Vous avez *lu* de beaux livres.

Règle 4^{me}—Le participe passé d'un verbe neutre conjugué avec avoir ne s'accorde jamais. Ex. : Elles ont *joué*. Nous avons *couru*.

C'est la même règle pour les participes passés actifs qui n'ont pas d'objet. Ex. : Vous nous avez *écrit* et nous avons *répondu*.

Règle 5^{me}—Le participe passé d'un verbe passif ou d'un verbe neutre conjugué avec *être* s'accorde toujours avec son sujet. Ex. : Ma sœur a été *punie*. Mes amis sont *partis* et sont *revenus*. Ma chère sœur, soyez *encouragée*.

Règle 6^{me}—Le participe d'un verbe réfléchi formé d'un verbe actif, s'accorde avec son objet quand il est avant. Ex. : Les lettres que nos amis se sont *écrites*. Nous nous sommes *prêtés* des livres. Elles se sont *battues*. Elles se sont *dît* des injures. (Pas d'accord quand l'objet est après.)

Le participe passé d'un verbe réfléchi, formé d'un verbe neutre, ne prend pas d'accord. Ex. : Nous nous sommes *parlé*. Ces deux rois se sont *succédé*. Mes sœurs se sont *plu* à rire.

Le participe passé d'un verbe réfléchi, employé dans un sens passif, c'est-à-dire, quand le sujet souffre l'action, s'accorde, comme le verbe passif, avec son sujet. Ex. : Ces livres se sont *vendus* trente sous. Une grande tempête s'est *élevée*.

Le participe passé d'un verbe *essentiellement* réfléchi s'accorde toujours avec son sujet ou avec son objet. Ex. : Les soldats se sont *emparés* de la ville. Ma sœur s'est *souvenue* de sa faute et s'est *repentie*.

Règle 7^{me}—Le participe passé suivi d'un infinitif s'accorde, quand on peut tourner l'infinitif par le participe

tifs'accorde
Les oiseaux
lettres que

e actif ne
i reçu votre

entre con-
es ont joué.

assés actifs
crit et nous

e passif ou
le toujours
Mes amis
, soyez en-

formé d'un
est avant.
Nous nous
ies. Elles
l'objet est

ormé d'un
Nous nous
Mes sœurs

loyé dans
e l'action,
jet. Ex. :
ande tem-

nt réfléchi
son objet.
sœur s'est

niur's ac-
participe

présent; alors il a pour objet le pronom qui précède.
Ex. : Les hommes que j'ai *vus* passer. Les femmes que
j'ai *entendues* chanter.

Il n'y a pas d'accord, si l'on ne peut tourner ainsi : Ex. :
Les chansons que j'ai *entendu* chanter. Les enfants que
j'ai *vu* battre par leur père. La maison que j'ai *vu*
bâti. (Alors c'est l'infinitif qui est objet.)

Règle 8^{me}—Le participe passé d'un verbe employé
comme impersonnel est toujours invariable. Ex. : Il est
arrivé de grands malheurs. Il est *tombé* une grosse pluie.
Il m'a *été dit* plusieurs choses.

Règle 9^{me}—Le participe passé se rapportant au pro-
nom en reste invariable. Ex. : J'ai acheté des pommes,
et j'en ai *mangé*. Que de lettres il a *reçues* ! Combien il
en a *écrit* ! (1)

SEPTIÈME ESPÈCE DE MOTS.

L'ADVERBE.

L'*adverbe* est un mot invariable qui se joint le plus
souvent à un verbe, et en détermine la signification.

1^o Il y a des adverbes qui marquent le lieu, comme
où, ici, là, partout, auprès, ailleurs, etc. Ex. : *Où* êtes-
vous ? Je suis *ici*. Je vais *là*.

2^o Il y a des adverbes qui marquent le temps, comme
hier, aujourd'hui, dernièrement, etc. Ex. : Vous jouiez
hier. Vous êtes malade *aujourd'hui*.

3^o Il y a des adverbes qui marquent la comparaison,
comme *plus, moins, autant, aussi*, etc. Ex. : *Plus* sage,
aussi sage.

4^o Il y a des adverbes qui marquent l'interrogation,
comme *pourquoi ? comment ?* Ex. *Pourquoi* venez-vous ?

(1) C'est d'après ces différentes règles que sont conçus les exemples suivants :
Ils se sont *aperçus* de leur erreur. Nous nous sommes *servis* de votre livre.
Elles se sont *imaginé* qu'on les voyait. Elles s'en sont *doutées*. Ils se sont
plains de leur pauvreté. Ils se sont *ret* de mes menaces. Quant au participe
du verbe *se persuader*, il paraît libre de lui donner ou non l'accord : Ils se sont
persuadés ou *persuadés* qu'ils avaient tort.
S'*arroger*, quoique essentiellement réfléchi, est le seul qui s'écarte de la règle
cette, parce qu'il n'a jamais pour objet le second pronom. Ex. : Ils se sont
arrogeés des droits ; les droits qu'ils se sont *arrogeés*.

5° Il y a des adverbes qui marquent la négation, comme *non, ne, point, pas, nullement*, etc. Ex. : Cet enfant *ne* joue *point*.

6° Il y a des adverbes qui marquent l'affirmation, comme *oui, assurément, certes*, etc. Ex. : *Assurément* il viendra.

7° Il y a des adverbes qui marquent la quantité, comme *beaucoup, peu, trop, assez*, etc. Ex. : Il parle *beaucoup* et réfléchit *peu*.

8° Il y a des adverbes qui marquent la qualité, comme *saintement, prudemment*, etc. Ex. : Il agit *prudemment*.

FORMATION DES ADVERBES DE QUALITÉ.

1° Les adverbes de qualité se forment presque tous de l'adjectif correspondant en ajoutant *ment* au masculin de l'adjectif, s'il est terminé par une voyelle, comme *sensé, sensé-ment ; vrai, vrai-ment ; utile, utile-ment*.

2° Si l'adjectif masculin finit par une consonne, on ajoute *ment* au féminin, comme *grand, grande, grande-ment ; cruel, cruelle, cruelle-ment*.

3° Si l'adjectif masculin est terminé par *ant, ent*, on change *nt* en *ment*, comme *prude-nt, prude-ment ; consta-nt, consta-ment*.

Remarques.—1° Quand l'adverbe se forme de l'adjectif féminin, l'*e* qui précède *ment* est muet, excepté dans les adverbes suivants : *aveuglément, commodément, conformément, communément, confusément, énormément, expressément, immensément, importunément, opiniâtrément, obscurément, opportunément, précisément, profondément, uniformément*.

Impuni et *traître* font *impunément, traîtreusement*.

2° Certains adjectifs sont quelquefois employés comme adverbes ; alors ils ne changent pas. Ex. : Ces fleurs sentent *bon*. Ces marchandises coûtent *cher*. Ils sont restés *court*.

3° On appelle *locutions adverbiales* des adverbes composés de plusieurs mots, comme *sur-le-champ, à l'envi*, etc.

va
qu
un

A.
Apr
Atte
P
Ava
Ave
Che
Con
ce
Con
pa
Dan
ou
De.
Depu
tro
Dès.
Devan
Duran
Derric
mu
En. C
Entre
Enver
E excep
Horm
l'ho
Hors.
neur
Rég
devan
cet o
grâces
magn

HUITIÈME ESPÈCE DE MOTS.

LA PRÉPOSITION.

La *préposition* est un mot invariable que l'on met devant un nom, un pronom ou un verbe pour marquer en quel temps, en quel lieu, de quelle manière, etc., se fait une chose.

Les principales prépositions françaises sont :

A. Aller à pied.	<i>Joignant</i> . Il demeure <i>joignant</i> l'église.
<i>Après</i> . Se lever <i>après</i> le soleil.	<i>Malgré</i> . Vous l'avez fait <i>malgré</i> moi.
<i>Attendu</i> Je l'espère, <i>attendu</i> sa politesse.	<i>Moyennant</i> . Vous l'aurez <i>moyennant</i> un écu.
<i>Avant</i> . Se lever <i>avant</i> le jour.	<i>Nonobstant</i> . <i>Nonobstant</i> mes représentations.
<i>Avec</i> . J'irai <i>avec</i> vous.	<i>Outre</i> . Ils sont trente <i>outre</i> les enfants.
<i>Chez</i> . Venez <i>chez</i> moi.	<i>Par</i> . Il fut appelé <i>par</i> le juge.
<i>Concernant</i> . Il a parlé <i>concernant</i> cette affaire.	<i>Parmi</i> . La discorde est <i>parmi</i> les citoyens.
<i>Contre</i> . Ne faites rien <i>contre</i> la patrie.	<i>Pendant</i> . Il fut malade <i>pendant</i> l'hiver.
<i>Dans</i> . Dieu est grand <i>dans</i> ses œuvres.	<i>Pour</i> . Travailler <i>pour</i> vivre.
<i>De</i> . Horreur <i>de</i> l'injustice.	<i>Sans</i> . Il est parti <i>sans</i> me dire adieu.
<i>Depuis</i> . Je suis malade <i>depuis</i> trois jours.	<i>Sauf</i> . <i>Sauf</i> votre respect.
<i>Dès</i> . Servez Dieu <i>dès</i> la jeunesse.	<i>Selon</i> . Evangile <i>selon</i> S. Jean.
<i>Devant</i> . Etre <i>devant</i> la maison.	<i>Suivant</i> . Cela est juste <i>suivant</i> vous.
<i>Durant</i> . Il a écrit <i>durant</i> un jour.	<i>Sur</i> . Voguer <i>sur</i> mer.
<i>Derrière</i> . Se cacher <i>derrière</i> un mur.	<i>Sous</i> . Aller <i>sous</i> l'eau.
<i>En</i> . Croire <i>en</i> Dieu.	<i>Touchant</i> . Discours <i>touchant</i> l'aumône.
<i>Entre</i> . Un <i>entre</i> mille.	<i>Vers</i> . Maison tournée <i>vers</i> le midi.
<i>Envers</i> . Votre bonté <i>envers</i> moi.	<i>Vu</i> . Il réussira, <i>vu</i> son travail.
<i>Excepté</i> . Tous <i>excepté</i> un.	
<i>Hormis</i> . Tout est perdu <i>hormis</i> l'honneur.	
<i>Hors</i> . Tout est perdu <i>hors</i> l'honneur.	

Règle I.—Les prépositions *à*, *de*, *en* doivent se répéter devant chaque mot qu'elles régissent : Ex. : Il y a dans cet ouvrage *de* l'esprit, *du* goût, *de* la délicatesse, *des* grâces et *de* l'honnêteté. Aller *en* France et *en* Allemagne.

Règle II.—Les autres prépositions se répètent aussi devant les mots qui signifient des choses entièrement différentes, comme : Il a parlé *avec sagesse, avec éloquence et avec feu. Dans la paix et dans la guerre. Parlez avec discrétion et retenue.*

Remarque.—On appelle *locutions prépositives* des prépositions formées de plusieurs mots, comme : *à cause de, auprès de, etc.*

DU TERME. (1)

Le *terme* est le but auquel tend l'action, ou celui d'où elle part.

Il y a deux termes : le terme final et le terme local.

DU TERME FINAL.

Le terme *final* est la personne ou la chose à l'avantage ou au désavantage de laquelle se fait l'action.

On connaît le terme final à l'une de ces questions : *à qui? pour qui? à l'avantage de qui?* Ainsi dans cette phrase : *j'ai donné du secours aux pauvres*, on demande *à qui ai-je donné du secours?* on répond *aux pauvres* : *aux pauvres*, voilà le terme final de l'action de *donner*.

Règle 1^{re}—Le terme final, si c'est un nom ou un pronom relatif, prend toujours une préposition, qui le plus souvent est *à*. Dieu promet une vie éternelle *au juste*. Dieu, *à qui* vous avez consacré votre jeunesse, ne vous abandonnera pas. Ce peintre travaille *pour l'éternité*.

Règle 2^e—Le terme final, si c'est un pronom personnel, ne prend point ordinairement de préposition; alors on se sert de *me, te, se, nous, vous, lui, leur, y*. Vous m'avez recommandé cette affaire, j'y donnerai mes soins.

Cependant : 1^o Si on commande de faire l'action, il faut se servir de *moi, toi*, au lieu de *me, te* : Seigneur, pardonnez-moi.

2^o S'il y a un objet et un terme exprimé par un pronom personnel, le terme doit prendre la préposition *à* pour éviter l'équivoque : Je me donne *à vous*, et non pas

(1) Les différents termes, dont il est parlé ici, sont ce qu'on appelle généralement *régime* ou *complément indirect*, et s'énoncent toujours avec une préposition.

je me vous donne. Donnez-vous à moi, et non pas donnez-vous-moi.

Règle 3^e—Si, avant le verbe, il y a un objet et un terme exprimés par des pronoms personnels, voici l'ordre dans lequel on doit les placer : 1^o *me, te, se, nous, vous* ; 2^o *le, la, les* ; 3^o *lui, leur* ; 4^o *y, en*. Prêtez-moi votre livre ; je *vous* le rendrai ; si vous *me* le refusez, je saurai *m'en* passer. Avez-vous le courage de *le lui* dire ? Il n'a pas voulu *nous y* mener.

Si ces pronoms sont après le verbe, *le, la, les* se placent les premiers ; *moi, toi, le, la* se mettent après *y* ; *en* se met en dernier lieu : Donnez-*le-moi* ; donnez-*les-lui* ; conduisez-*y-moi* ; conduisez-*nous-y* ; je *l'y* ai laissé. Mais il faut dire : Donnez-*m'en*, sers-*l'en* et non pas, donnez-*moi-s-en*, sers-*toi-s-en*, (1) donnez-*nous-en*, présentez-*lui-en*.

TERME LOCAL.

Le terme *local* est le lieu où l'on va ou celui d'où l'on vient.

Le terme local où l'on va se connaît par l'une de ces questions : *où ? dans quel endroit ? vers quel lieu ? chez qui ?* Ainsi dans cette phrase : *je vais en Angleterre* ; on demande *où vais-je ?* on répond *en Angleterre* ; *en Angleterre*, voilà le terme local où l'on va.

Règle 1^{re}—Le terme local où l'on va, si c'est un nom, prend toujours une préposition, qui le plus souvent est *à, dans, en* : *à* sert généralement pour les noms de villes, villages, et *en* pour les noms de contrées. Je vais *à* Québec. Je vais *en* Afrique. Je vais *vers* mon père. Je vais *auprès* de Londres.

Règle 2^e—Si le terme local où l'on va est un pronom personnel, il prend toujours la préposition. Venez *à moi*. La douceur de ce père attire *à lui* ses enfants.

On connaît le terme local d'où l'on vient par l'une de ces questions : *d'où ? de quel endroit ? d'auprès de qui ? de chez qui ?* Ainsi dans cette phrase : *Je viens d'Europe*,

(1) C'est peut-être ici le lieu de faire remarquer que dans *va-t'en*, le *t* n'est pas euphonique, mais c'est le pronom *te*, dont l'*e* a été retranché avant *en*. Au pluriel on dit *allez-vous-en*, comme on dit *donnez-nous-en*.

on demande *d'où est-ce que je viens ?* on répond *d'Europe* : *d'Europe*, voilà le terme local d'où l'on vient.

Règle.—Si le terme local d'où l'on vient est un nom ou un pronom, il prend toujours la préposition *de*. Il est parti *d'Amérique*. J'étais allé en ville et j'en reviens. Il s'éloigne *de moi*, je m'éloignerai *de lui*. Il est venu *d'auprès de Londres*.

Remarques.—1° Si le nom de la personne est mis pour sa demeure, on met devant ce nom la préposition *chez* pour le terme où l'on va, et les deux prépositions *de chez* pour le terme d'où l'on vient.

2° Il y a encore un terme local où se fait l'action, qui indique un état, un repos, etc. Ex. : Je vis *à la campagne* ; j'étudie *dans ma chambre*.

DE LA CIRCONSTANCE.

La *circonstance* est ce qui marque la manière, le temps, etc., qui accompagnent l'action.

On connaît la circonstance par l'une de ces questions : *comment ? combien ? quand ?* etc. Ainsi dans cette phrase : *il l'a pris par la main*, on demande *comment l'a-t-il pris ?* on répond *par la main ; par la main*, voilà la circonstance.

Règle.—Les circonstances de manière, d'instrument, de partie, de cause, de mesure, de distance, d'espace, si ce sont des noms, prennent ordinairement une préposition : *Surpasser en science*. *Frapper de verges*. *Tenir par les oreilles*. *Mourir de douleur*. *Voile long de trois aunes*. *Ville éloignée de trois lieues*.

NEUVIÈME ESPÈCE DE MOTS.

LA CONJONCTION.

La *conjonction* est un mot invariable qui sert à lier les mots et les phrases entre elles.

Il y a différentes espèces de conjonctions :

1° Pour marquer l'union : *et, ni*, etc.

- 2° Pour marquer la division : *ou, soit, etc.*
 3° Pour marquer la conclusion : *donc, etc.*
 4° Pour marquer l'opposition : *mais, cependant, quoique, etc.*
 5° Pour marquer le motif : *car, puisque, parce que, etc.*
 6° Pour marquer la condition : *si, pourvu que, etc.*
 7° Pour marquer le temps : *dès que, quand, avant que, après que, etc.*

Règle.—*Afin que, à mains que, avant que, bien que, en cas que, encore que, de crainte que, de peur que, jusqu'à ce que, pour que, pourvu que, quoique, sans que, soit que, supposé que,* régissent le subjonctif ; les autres conjonctions veulent l'indicatif.

Remarque.—La conjonction *si*, dans le second membre d'une phrase, peut se remplacer par *que*, qui régit alors le subjonctif : *Si vous le voulez et si vous le pouvez, ou bien : si vous le voulez et que vous le puissiez.*

Nota.—On appelle *particules conjonctives* des conjonctions formées de plusieurs mots, comme *de peur que, en cas que.*

DIXIÈME ESPECE DE MOTS.

L'INTERJECTION.

L'*interjection* est un mot invariable qui sert à marquer les différents mouvements de l'âme. Il y en a :

Pour la joie : *ho ! ha !*

Pour l'indignation : *fi ! fi donc !*

Pour la douleur : *ah ! hélas ! ouf !* Pour l'admiration : *o ! oh !*

L'usage apprendra les autres.

SECONDE PARTIE.

SYNTAXE.

La *Syntaxe* est la manière de joindre les mots d'une phrase et les phrases entre elles.

La phrase est une suite de mots qui forment un sens.

Il y a dans une phrase autant de propositions qu'il s'y rencontre de verbes à un mode personnel. Ainsi dans cette phrase : Dieu, qui est tout-puissant, gouverne l'univers qu'il a créé, il y a trois propositions.

Quand, dans une phrase, il y a plusieurs propositions, on appelle proposition *principale* celle qui peut exister par elle-même, c'est-à-dire sans le secours d'aucune autre : *Je vous crains*, parce que vous ne craignez pas Dieu.

La proposition *incidente* est toujours dépendante de quelqu'un des mots de la proposition principale, dont elle complète la signification : Dieu, *qui est juste*, récompense selon le mérite. (Une phrase incidente s'annonce par un pronom relatif, ou par une conjonction.)

Une phrase doit avoir au moins deux membres, savoir : le sujet et le verbe, sans cela on ne dit rien : *Les oiseaux chantent*.

Dans toute phrase le verbe est toujours *être*, soit exprimé, comme *la vertu est aimable*, ou renfermé dans le verbe, comme *je lis*, que l'on décompose ainsi : *je suis lisant*.

On appelle *attribut* le nom, l'adjectif, le pronom ou le participe lié au verbe *être* : Médire est *une infamie* ; le pécheur est *malheureux* ; je suis *celui-là* ; nous sommes *estimés* ; je lis (pour je suis *lisant*).

Il y a trois espèces de phrases, savoir : la phrase *expositive*, la phrase *impérative*, la phrase *interrogative*.

La phrase *expositive* rapporte simplement la chose : *L'oisiveté est la mère de tous les vices*.

La phrase *impérative* commande de faire l'action : *Fuyez l'oisiveté*.

La phrase *interrogative* sert à interroger : *L'oisiveté n'est-elle pas la mère de tous les vices ?*

Chacune de ces phrases est ou *affirmative* ou *négative* : *affirmative* lorsqu'elle dit que la chose est, *négative* quand elle dit que la chose n'est pas.

CHAPITRE PREMIER.

DU NOM.

DU GENRE DE QUELQUES NOMS.

1. *Aide* est féminin, s'il signifie *secours* : Vous êtes toute mon aide ; il est masculin, s'il désigne un homme : un aide-de-camp.

2. *Aigle* est féminin quand il désigne évidemment la femelle de cet oiseau : une aigle privée de ses aiglons. Aussi quand il signifie *enseigne*, et en termes d'armoirie : les aigles impériales. Dans les autres cas il est masculin : le grand aigle.

3. *Amour* est masculin au singulier : un *vif* amour, et féminin au pluriel : les *premières* amours. Cependant en peinture et en sculpture, il est masculin : peindre de *petits* amours.

4. *Couleur*. On dit un *beau* couleur de rose, comme l'on dit : une étoffe d'un *beau* feuille morte.

5. *Couple*, signifiant *deux* est féminin : une *couple* de plumes. Il est masculin quand il désigne deux êtres unis par l'affection ou par une cause qui les rend propres à agir de concert : un *couple* d'amis, un *couple* de fripons, quel *vilain* couple ! un *couple* de pigeons.

6. *Délice* et *orgue* sont du masculin au singulier et du féminin au pluriel : quel *délice* ! de *belles* orgues. Mais l'on dira : un de mes plus *grands* délices, un des plus *beaux* orgues.

7. *Élève* et *enfant* sont du masculin quand ils désignent un garçon et du féminin quand ils désignent une fille : quel *bon* élève que *cet* enfant ; les *élèves* instruites de ce couvent.

8. *Foudre* signifiant *feu du ciel* est féminin : la foudre sillonne les nues. Dans les autres sens il est masculin : un foudre de guerre ; les foudres lancés par l'Eglise.

9. *Garde* est toujours féminin, excepté quand il désigne un homme : monter la garde ; un garde-champêtre ; ne sortir qu'avec un garde.

10. *Gens* veut au féminin l'adjectif qui le précède et au masculin celui qui le suit : Les vieilles gens sont soupçonneux ; quelles gens !

L'adjectif *tout* fait exception ; tous les gens de bien ; tous les braves gens, tous les honnêtes gens. Mais s'il se trouvait entre *tous* et *gens* un adjectif qui au féminin n'eût pas la même terminaison qu'au masculin, alors *tout* et cet adjectif se mettent au féminin : toutes les vieilles gens.

Remarques. — 1° Le mot *gens* suivi de la préposition *de* et d'un nom de profession ou d'état, propre à des hommes, comme *gens de guerre*, *gens de lettres*, *gens de bien*, etc., exige le masculin avant lui : certains gens de loi ; quels gens de bien ! ce sont de vrais gens d'affaires.

2° L'adjectif ou le participe précédant *gens* par inversion reste au masculin : instruits par l'expérience, ces gens sont devenus habiles, c'est-à-dire ces gens, instruits, etc.

11. *Hymne*, chant d'église, est du féminin : les belles hymnes de vêpres ; dans les autres cas, il est du masculin : un hymne guerrier.

12. *Orge* est féminin, excepté dans *orge perlé*, *orge mondé*.

DU PLURIEL DANS LES NOMS.

1° Les noms propres n'ont pas de pluriel : les deux *Rousseau*, les deux *Sénèque*. Excepté certains noms de familles : les *Bourbons*, les *Condés*, les *Scipions*, les *Pharaons*, etc.

2° Les noms propres, employés comme noms communs, prennent le pluriel : les *Virgiles*, les *Homères* sont rares ; c'est-à-dire des poètes comme *Virgile*, *Homère*. Il n'en serait pas ainsi, si par élégance, l'on disait : Quels orateurs que les *Bossuet*, les *Massillon* !

3° Les noms tirés des langues étrangères prennent quelquefois s'au pluriel ; tels sont les suivants : des *accessits*, des *albums*, des *altos*, des *bravos*, des *duos*, des *trios*, des *folios*, des *factotums*, des *numéros*, des *opéras*, des *pianos*, des *pensums*, des *solos*, des *zéros*, etc. D'autres restent toujours invariables, comme : des *alleluia*, des *amen*, des *ave*, des *alinéa*, des *errata*, des *post-scriptum*, des *quiproquo*, des *pater*, des *vival*.

4° Les mots invariables de leur nature, comme les ad-
verbes, etc., ne prennent pas la marque du pluriel : les *pourquoi*, les *comment*, les *oui*, les *non*.

5° Lorsque deux noms sont unis par *de*, le second reste au singulier, toutes les fois qu'il est pris dans un sens absolu, général : des *habits d'homme*, des *contes de vieille* ; il se met au pluriel, s'il est pris dans un sens particulier, déterminé : *marchand d'esclaves*.

Par la même raison l'on dira : des *marchands de plume* (à lit) et des *marchands de plumes* (pour écrire) ; des *pots de beurre*, et des *pots de fleurs* ; des *vendeurs de poisson* et des *vendeurs de pommes* ; de l'*huile d'olive* et une *assiettée d'olives* ; des *sirops de groseille* et des *confitures de groseilles*, etc. ; (1) des *morceaux de brique* ; un *mur de briques*.

DES NOMS COMPOSÉS.

Les noms composés sont ceux qui se forment de plusieurs mots, comme *arc-en-ciel*, *abat-jour*.

1° Règle. — Un nom composé de deux noms prend le pluriel à ses deux parties composantes : *Un chef-lieu*, des *chef-lieux* ; un *chou-fleur*, des *choux-fleurs*.

Excepté un *appui-main*, des *appuis-main*, c.-à-d. des *appuis pour la main* ; un *Hôtel-Dieu*, des *Hôtels-Dieu*, c.-à-d. des *hôtels de Dieu* ; un *bain-marie*, des *bains-marie* (*Marie*, nom de l'inventrice).

2° Règle. — Un nom composé de deux noms unis par

(1) La raison qu'en donne Girault-Duvivier, dans sa *Grammaire des Grammaires*, c'est que dans *sirop de groseille*, le *sirop* est tiré de la *groseille*, et que ce fruit n'entre pas individuellement dans sa composition, au lieu que dans *confitures de groseilles*, les *groseilles* entrent individuellement dans la composition des confitures.

une préposition ne prend le pluriel qu'au premier de ces noms : *un arc-en-ciel, des arcs-en-ciel ; un chef-d'œuvre, des chefs-d'œuvre.*

Excepté : *un coq-à-l'âne, des coq-à-l'âne ; un pied-à-terre, des pied-à-terre ; un pot-au-feu, des pot-au-feu ; un tête-à-tête, des tête-à-tête ; un vol-au-vent (pâtisserie), des vol-au-vent*, parce que le sens ne permet pas d'entendre le premier nom au pluriel. (1)

3^e Règle.—Un nom composé d'un adjectif et d'un nom prend le pluriel à ses deux parties : *une plate-bande, des plates-bandes ; un coffre-fort, des coffres-forts ; un gentilhomme, des gentilshommes ; monsieur, messieurs.*

Excepté *des terre-pleins*, c.-à-d. des lieux *pleins de terre ; des cheval-légers* (compagnie de cavalerie) ; *des grand-mères, des grand-messes, des grand-tantes.*

Remarque.—Dans les mots composés commençant par *vice, semi*, etc., le dernier mot seul prend la marque du pluriel : *des vice-rois, des semi-doubles.*

4^e Règle.—Un nom composé d'un nom et d'un verbe, d'un adjectif ou d'une préposition, ne prend le pluriel qu'à sa partie variable, c.-à-d. au nom ; et encore celui-ci n'admettra-t-il le pluriel, que s'il présente une idée de pluralité ; on écrira donc avec le pluriel : *un tire-bottes, un essuie-mains, un couvre-pieds*, parce qu'il y pluralité dans l'idée ; et sans le pluriel : *des casse-cou, des serre-tête, des réveille-matin.*

Si, au lieu d'être un verbe, le mot composant est un adjectif ou une préposition, cette même règle s'applique. Si les deux parties composantes étaient invariables, il n'y aurait pas de pluriel possible. On écrira donc : *des contre-poison, des contre-coups, des avant-coureurs, des sans-cœur, des passe-partout, des on-dit.*

DES NOMS COLLECTIFS.

On appelle *noms collectifs* ceux qui, tout en étant singuliers, expriment une collection ; tels sont *une multitude, une troupe, une foule*, etc.

(1) *Havre-sac* signifiant *sac-à-croquis* ne prendra le pluriel qu'à *sac* : *des havre-sacs*. *Pique-nique* ne change pas au pluriel.

On en distingue de deux sortes : *les collectifs généraux*, et *les collectifs partitifs*.

On appelle collectifs *généraux* ceux qui expriment un certain tout, une totalité : une foule de curieux resta sur la place publique.

On appelle collectifs *partitifs* ceux qui n'expriment qu'une partie, qu'un nombre indéterminé : une foule de femmes *assistaient* à cette cérémonie.

Le collectif *général* est le mot *essentiel* de la phrase, celui auquel se rapporte le verbe qui reste au singulier, tandis que le collectif *partitif* correspond toujours à l'un des adverbess *peu*, *beaucoup*, et alors il veut le pluriel.

Remarques. — 1° Les collectifs *la plupart* et *plusieurs*, peuvent s'employer sans nom : *plusieurs pensent* ; il n'est pas de même des adverbess *peu*, *beaucoup*, *assez*, etc., qui doivent toujours être suivis d'un nom : *peu de gens*, *beaucoup de personnes*, etc.

2° *Le trop grand nombre*, *le peu*, *le reste*, sont toujours des collectifs généraux.

3° Parce qu'un collectif général exige son verbe au singulier, cela ne veut pas dire qu'il faille aussi mettre au singulier l'adjectif qui suit le collectif : *le nombre des hommes présents à l'assemblée s'élève à vingt*.

D'après ces règles l'on écrira : *une troupe de voleurs nous arrêta* ; *une troupe de voleurs se trouvaient mêlés dans la foule* ; *une nuée de sauterelles s'abattit sur le pays* ; *une nuée de solliciteurs demandaient des places* ; *la plus grande partie des enfants ne répondent pas aux sacrifices de leurs parents* ; *la moitié des soldats périt (la moitié, nombre fixe)* ; *la moitié des soldats succombèrent* ; *une douzaine de serviettes nous coûtera vingt francs* ; *une douzaine de livres étaient épars sur son bureau.* (1)

(1) Il ne sera peut-être pas inutile de rappeler ici que l'on se trompe sur le genre de quelques noms ; tels sont *argent*, *del espoir*, *espace*, *trahle*, *étage*, *pages*, *pleurs*, etc., qui sont masculins, et *collation*, *ois*, *friche*, *tarrière*, etc., qui sont féminins.

étant sin-
une multi-

ac : des havre-

CHAPITRE DEUXIÈME.

DE L'ARTICLE.

1° On supprime l'article dans les expressions proverbiales, dans les inscriptions et devant les noms des personnes à qui l'on adresse la parole : *bonne renommée* vaut mieux que *ceinture dorée* ; *maison* à louer ; *ô homme* ! pense à mourir.

2° On fait usage de *du, des, de la* devant un nom auquel on veut donner un sens partitif : il a *du papier* et *de l'encre*, c-à-d. une certaine quantité de papier. Excepté si ce nom est précédé d'un adjectif, alors, l'article se remplace par *de* : il a *de bon papier* et *de bonne encre*.

Cependant si l'adjectif et le nom formaient un sens indivisible, une espèce de *nom composé*, alors on laisserait l'article : *des bons mots, des grands hommes, des petits pois, des bonnes œuvres, du beau temps, des beaux pins*, etc.

3° L'article se retranche et se remplace par *de* : 1° après un collectif partitif, un adverbe de quantité : *une réunion de personnes* ; *une assiettée de petits pois* ; *peu de bonnes œuvres* ; *que vous m'avez fait de peine* ! Excepté 1° les collectifs *bien* et la *plupart* : *bien des peines* (mais on dira *bien d'autres*) ; *la plupart des hommes*. 2° Lorsque le nom est déterminé par quelque expression qui le suit : *un peu du vin* que vous m'avez vendu ; *un grand nombre des personnes* que j'ai vues.

2° On met encore *de* avant le nom objet d'un verbe négatif : je *n'ai pas* d'amis ; je *ne* vous donne *pas* de louanges. Excepté si ce nom est déterminé par ce qui suit : je *ne* vous ferai *pas des reproches frivoles* ; je *n'aime point* des livres qui *ne disent rien au cœur*.

Cependant si la phrase, toute négative qu'elle est, exprime une affirmation, alors il faut l'article ; je *n'ai pas de l'argent* pour le dépenser follement, c-à-d. *j'ai de l'argent*, non pour le dépenser follement ; *n'avez-vous pas de l'argent* ? c-à-d. *vous avez de l'argent*, n'est-ce pas ?

De là il suit, 1° que si l'on dit : il ne peut parler sans faire des fautes, le sens est affirmatif, c.-à.-d. *il fait des fautes* ; au lieu que si l'on dit : il parle sans faire de fautes, le sens est négatif, c.-à.-d. *il ne fait pas de fautes*.

2° Que quand *ne que* signifie seulement, il doit être suivi de l'article, parce qu'il a un sens affirmatif : cette mère n'a de l'affection que pour son fils aîné ; s'il signifie *nul autre*, il a un sens négatif, et rejette l'article : cette mère n'a de soutien que son fils, c.-à.-d. *nul autre soutien*.

3° Avec les adverbes *plus, moins, mieux*, on se sert de l'article lorsqu'il y a comparaison : de toutes ces dames, votre mère est la *plus affligée*, c.-à.-d. *plus affligée que les autres*. On emploie simplement le lorsqu'il s'agit d'une qualité portée au plus haut degré : c'est dans ses plus grands succès que votre sœur se montre le *plus humble*.

Remarques. — Si *plus, moins, mieux*, se rapportent à un verbe ou à un autre adverbe, l'article est invariable : voilà les généraux qui ont combattu le *plus vaillamment* : c'est la personne que j'aime le *mieux*.

DE LA RÉPÉTITION DE L'ARTICLE.

L'article et les adjectifs *mon, ton, ce, cet, un, une, premier, second*, se répètent, 1° avant tout nom pris dans un sens déterminé : le père et la mère, son frère et sa sœur ; 2° avant deux adjectifs unis par *et*, lorsqu'ils ne se rapportent pas au même nom : le vieux et le jeune soldat ; le premier et le second étage. Mais l'on dira bien : une longue et cruelle agonie, parce qu'il ne s'agit que d'une seule agonie.

DE L'ARTICLE AVANT LES NOMS PROPRES.

1° *Règle.* — Il faut donner l'article, 1° à un nom propre formé d'un nom commun : les Pays-Bas, le Mont-Blanc ; 2° aux noms de monuments : le Panthéon ; 3° aux noms de fleuves, de rivières, de montagnes : le Rhin, la Tamise, les Pyrénées ; 4° aux noms propres d'hommes employés au pluriel : le courage des Scipions.

2° *Règle.* — Au lieu de l'article on met *de* avant le nom propre d'un seul homme, avant les noms de villes, villa-

ges, des dieux de la fable : les livres de Voltaire, la ville de Paris, les foudres de Jupiter.

Remarque. — Si une rue, un quai, un établissement tire son nom de celui d'un homme, on supprime l'article : *rue Jacques-Cartier, collège Joliette, collège Louis-le-Grand*; mais l'on dira *collège de Montréal, collège de l'Assomption*, du nom de l'endroit où ils sont situés.

3^e Règle. — Avec les noms de royaumes, d'États, de provinces, il faut l'article lorsqu'on parle de toute l'étendue du territoire, par exemple : *la longueur, la situation de la France*; ou lorsqu'il s'agit de la nation même : *la puissance, les armées de la France, c.-à.-d. de la nation française.*

Mais on se sert de la préposition *de*, quand il ne s'agit que de lieux d'extraction : *vin de France, cuir de Russie, blé de Normandie.*

Remarque. — En général les noms de provinces, de royaumes, d'empires, etc., sont précédés de *du*, lorsqu'ils sont masculins : *Histoire du Languedoc, du Poitou*; et seulement de la préposition *de* quand ils sont féminins : *Histoire de France, de Turquie, etc.* (1).

CHAPITRE TROISIÈME.

DE L'ADJECTIF.

1^o L'adjectif qualificatif doit se rapporter sans équivoque à un mot exprimé dans la phrase. Il serait incorrect de dire : *riche et puissant*, vous m'avez toujours été fidèle, parce qu'on ne saurait à qui rapporter *riche et puissant*. Il faut faire disparaître l'équivoque en disant : *quand vous étiez riche et puissant*, ou *quand j'étais riche et puissant*. Pareillement dans cette phrase : *depuis long-*

(1) Il est entendu que l'article reste devant un adjectif suivi d'un nom, quand celui-ci est déterminé : *la cherté du bon pain, la rareté de la bonne encre.* — En disant : *je n'ai pas d'argent pour faire cela*, l'on veut dire qu'on manque d'argent; et si l'on dit : *N'avez-vous pas d'argent?* on exprime seulement un doute, l'interrogation n'est qu'une simple question. On dira donc, avec des sens différents : *N'avez-vous pas de pain?* et : *N'avez-vous pas de pain?* — Dans cet exemple : *tirer de meilleur vin*, l'on veut dire : *tirer du vin, meilleur que celui qui a déjà été tiré*, tandis que : *tirer du meilleur vin*, signifie *du meilleur vin qui soit dans la cave.*

temps occupé de grands travaux, sa fortune s'est accrue considérablement, il y a encore une faute, parce qu'il n'y a aucun mot auquel se rapporte *occupé*; il faut alors joindre un pronom et dire : *comme il est occupé*.

2° L'adjectif s'accorde en genre et en nombre avec le nom ou le pronom qu'il qualifie : le *bon* père, la *mère pieuse*; *ils* sont *polis*. Excepté si les pronoms *nous, vous*, se rapportaient à une seule personne : *Nous soussigné*, prêtre; mon fils, *vous* devez être *prudent*.

3° Si l'adjectif qualifie deux noms ou deux pronoms, alors il se met au pluriel, et au masculin, si les noms ou les pronoms sont de différents genres : le roi et le berger sont *égaux* après la mort; le frère et la sœur sont *polis*.

Remarque.—Si les noms sont de différents genres, on rapproche l'adjectif du nom masculin : *heureux les peuples* et les nations qui ont des lois et un gouvernement *forts et sages!* une chambre et un cabinet *petits*. Cependant la convenance prescrit de dire : il trouva son père et sa mère *morts*.

EXCEPTIONS.

1° *Exception.*—L'adjectif placé après deux ou plusieurs noms s'accorde avec le dernier.

1° Lorsque les noms sont synonymes, c-à-d. quand ils ont à peu près la même signification : il a montré une réserve, une retenue *admirable*. Alors il n'y a qu'une seule idée exprimée par les deux substantifs; c'est pourquoi il ne faut pas les lier par la conjonction *et*.

2° Lorsque les noms sont unis par la conjonction *ou* : il faut un courage *ou* une prudence bien *étonnante*. Il faut le singulier, parce que l'idée se porte sur le dernier mot qui exclut l'autre.

2° *Exception.*—Les adjectifs *nu, demi, excepté, supposé, compris, passé*, placés avant les noms, sont invariables : *nu-tête, demi-heure, excepté vos sœurs, supposé telle raison, etc.* Mais ces mêmes adjectifs placés après le nom s'accordent : tête *nue*, vos sœurs *exceptées*.

Remarque.—*Demi* après un nom reste toujours au singulier, mais il prend le genre du nom : deux heu-

aire, la ville

tablissement
né l'article :
is-le-Grand;
Assomption,

d'États, de
oute l'éten-
situation de
même : la
e la nation

uand il ne
e, cuir de

vinces, de
lorsqu'ils
Poitou; et
féminins :

ans équi-
ait incor-
jours été
e et puis-
a disant :
ais riche
uis long-

nom, quand
ne encre. -
on manque
uement un
ic, avec des
241? - Dans
meilleur que
du meilleur

res et *demie*; mais on dira : cette horloge sonne les *demies*, alors c'est un nom.

3° *Exception*.—L'adjectif *feu* ne s'accorde que lorsqu'il précède immédiatement le nom : ma *feue* mère; mais on dira : *feu* la reine; *feu* sa mère. Cet adjectif n'a pas de pluriel.

4° *Exception*.—*Ci-joint*, *ci-inclus* ne restent invariables que quand ils sont au commencement de la phrase ou qu'ils accompagnent un nom employé sans article ou sans adjectif déterminatif : je vous envoie *ci-joint* copie; vous trouverez *ci-inclus* la copie; la note *ci-incluse*; *ci-inclus* mes deux lettres, vous trouverez *ci-jointes* mes deux lettres.

5° *Exception*.—Certains adjectifs s'unissent pour désigner les couleurs; alors ils sont invariables : des cheveux *châtain clair*, des étoffes *bleu tendre*, c.-à-d. d'un *châtain clair*.

Mais dans d'autres cas deux adjectifs unis pour qualifier un nom s'accordent avec ce nom : des hommes *ivres-morts*, des femmes *sourdes-muettes*, des enfants *premiers-nés*.

Cependant *nouveau-né*, *mort-né*, *court-vêtu*, *clair-semé*, *haut-placé*, *franc-maçon*, *avant-dernier* sont invariables dans leur première partie. L'euphonie exige que l'on dise : des pommes *fraîches cueillies*, une femme *toutepuissante*. Mais l'on dit : ces hommes *tout-puissants*.

Remarques.

1° *Possible* généralement est adjectif : tous les moyens *possibles*. Mais après *le plus*, *le moins*, il est adverbe : les plus beaux systèmes *possible*, c.-à-d. *qu'il soit possible* d'imaginer.

2° Certains adjectifs ne conviennent qu'aux personnes, comme *consolable*, *inconsolable*; d'autres ne conviennent qu'aux choses, comme *pardonnable*, *impardonnable*, *inévitable*.

3° Il n'y a que l'usage et la lecture qui puissent guider dans la position de l'adjectif avant ou après le nom. Néanmoins il y a certains adjectifs qui changent la signification du nom, selon qu'ils le précèdent ou qu'ils le suivent; par exemple :

Grand homme, c.-à-d. de talent. Homme *grand*, c.-à-d. de haute taille.

Honnête homme, c.-à-d. de probité. Homme *honnête*, c.-à-d. poli.

Brave homme, c.-à-d. de probité. Homme *brave*, c.-à-d. courageux.

Furieux homme, c.-à-d. gros et grand. Homme *furieux*, c.-à-d. en fureur.

Pauvre homme, c.-à-d. digne de pitié. Homme *pauvre*, c.-à-d. indigent.

4° Les trois adjectifs *extravagant*, *fatigant*, *intrigant* s'écrivent par *ga* pour les distinguer des participes présents correspondants, qui s'écrivent en *gua*.

RÉGIME DES ADJECTIFS.

Deux adjectifs peuvent n'avoir qu'un seul et même régime, pourvu qu'ils demandent l'un et l'autre la même préposition : il est utile et cher *à sa famille*. Mais si les deux adjectifs demandent des régimes différents, il faut répéter le régime devant chacun. Il est utile *à sa famille* et en est chéri. Il est prêt *à tout* et en est capable.

ADJECTIFS POSSESSIFS.

1° En général l'adjectif possessif se remplace par l'article, quand le sens indique clairement quel est l'objet possesseur : j'ai mal *à la tête*, je me suis fait *la barbe*.

Cependant l'on dira : *mon mal de tête me tourmente*, parce qu'il s'agit d'une chose habituelle et connue ; *vous perdez votre temps*, parce que l'on veut donner plus d'énergie à l'expression.

2° *Notre*, *votre*, *leur* veulent leur nom au singulier lorsque l'objet possédé ne peut, par sa nature, avoir de pluriel : nous avons soin de *notre* santé ; ils se distinguent par *leur* piété ; ou lorsqu'il n'exprime clairement qu'une seule personne ou une seule chose : les soldats de cette compagnie sont dévoués *à leur* capitaine.

Le nom se met au pluriel, s'il y a idée de pluralité : ces dames ont oublié *leurs* éventails ; ces hommes ont perdu *leurs* chapeaux. Si l'on disait : ces enfants ont perdu *leur* père, l'on donnerait à entendre que ces enfants sont frères.

3° *Son, sa, ses, leur, leurs* ne peuvent se rapporter à des choses que lorsque l'objet possesseur est le sujet de la même proposition : la campagne a *ses* agréments ; ces roses ont perdu *leur* fraîcheur. Mais il faudra dire : j'habite à la campagne ; j'*en* admire les agréments.

ADJECTIFS NUMÉRAUX.

1° *Vingt* et *cent* sont les seuls adjectifs numéraux qui peuvent prendre le pluriel.

Vingt et *cent* prennent une *s* lorsqu'ils sont multipliés par un autre nombre, et qu'ils sont suivis d'un nom exprimé ou sous-entendu ; mais ils ne varient pas, s'ils sont suivis d'un autre nombre : deux cent vingt soldats ; quatre-vingt-six hommes.

1° *Remarque*.—Il faut un trait-d'union entre deux nombres moindres que cent : *soixante-dix-huit pages ; cent quarante-deux francs*.

2° *Remarque*.—*Vingt* et *cent* employés pour *vingtième, centième*, restent invariables : page *quatre-vingt*, l'an huit *cent*.

2° On se sert des adjectifs de nombre cardinaux au lieu des adjectifs ordinaux pour marquer le quantième des années, des mois, des jours et aussi pour exprimer la succession des souverains : Louis *seize* fut décapité le *vingt-un* janvier de l'an *mil sept cent quatre-vingt-treize*, vers les *dix* heures du matin. Cependant il faut dire *George premier, Louis premier*.

Il y a entre *second* et *deuxième* cette différence : on emploie *second* quand il n'y a que deux objets en tout, et *deuxième* quand il y en a davantage : le *deuxième* et le troisième chapitre de cette *seconde* et dernière partie.

3° *Mille* s'écrit de trois manières : 1° *Mil* pour la date des années : l'an *mil* quatre cent quatre-vingt-douze. (1) 2° *Mille*, invariable, pour signifier dix fois cent : dix *mille* hommes. 3° *Milles*, pour exprimer une longueur de chemin : trois *milles* font une lieue.

(1) On écrit *mil* dans la supputation ordinaire des années depuis Jésus-Christ : l'an *mil sept cent*, orthographe qui subsistera sans doute jusqu'à l'an *deux mille*. On écrit : l'an du monde *trois mille* quatre cent seize ; *mille* sera donc conservé pour les années qui ont précédé notre ère comme pour celles qui suivront le millésime où nous sommes.

ADJECTIFS INDÉFINIS.

Aucun et *nul* ont un pluriel avec un mot qui n'a pas de singulier : *aucunes* funérailles ; *nulles* gens.

Autre suivi de *chose* et employé sans déterminatif, est du masculin : demandez *autre chose*, il vous le donnera. Dans le cas contraire, il est du féminin : Vous me dites *une autre chose* bien différente.

Chaque ne peut s'employer pour *chacun* ; ainsi il faut dire : ces livres me coûtent trois francs *chacun*, et non trois francs *chaque*.

Même est adjectif ou adverbe.

Il est adjectif, 1° quand il précède le nom : les *mêmes* livres ; 2° quand il est après un pronom personnel ou un seul nom : moi-*même*, nous-*mêmes*, les livres *mêmes*.

Il est adverbe, 1° lorsqu'il est après un verbe, sans article : ils étudient *même* la nuit ; 2° lorsqu'il est après plusieurs noms ; alors il signifie *aussi* : les riches, les rois *même* ont des peines.

Quelque s'écrit de trois manières : 1° s'il est avant un nom, il s'écrit en un seul mot et s'accorde avec le nom : *quelques* personnes ; *quelques* conseils qu'on lui donne. 2° Suivi d'un verbe, il s'écrit en deux mots, *quel que*, et alors *quel* s'accorde avec le nom auquel il se rapporte : *quelles que* soient vos raisons. 3° Suivi d'un adjectif, d'un participe ou d'un adverbe, il s'écrit en un mot et reste invariable : *quelque* puissants que vous soyez ; *quelque* estimés qu'ils se croient ; *quelque* adroitement qu'ils aient agi.

Remarque.—Si l'adjectif qui suit *quelque* n'est pas immédiatement suivi de *que*, alors *quelque* est regardé comme adjectif : *quelques* grands talents que vous possédez, vous pouvez vous tromper. (1)

Tout est adjectif ou adverbe.

Il est adjectif et s'accorde, quand il se rapporte à un nom ou à un pronom et qu'il exprime la totalité : *toute* personne, *tous* ceux-là, nous mourrons *tous*.

Tout est adverbe quand il signifie *tout à fait* ou *quoique* : elle est *tout* heureuse ; *tout* savant que vous êtes.

(1) *Quelque* est adverbe et signifie environ dans les phrases du genre de celle-ci : Il y a *quelque* deux cents ans.

Cependant, 1° *tout* adverbe prend le genre et le nombre quand il est devant un adjectif féminin qui commence par une consonne ou par un *h* aspiré : elle reste *toute* surprise, *toute* honteuse ; *toute* hardie qu'elle est.

2° *Tout* placé devant un nom de ville reste au masculin singulier, parce qu'il s'accorde avec le mot *peuple* sous-entendu : *Tout* Marseille fut ravagé par la peste.

3° *Tout*, adverbe, signifiant *entièrement*, se met quelquefois devant un nom : ils étaient *tout* yeux, *tout* oreilles.

4° Dans cet exemple : racontez-moi une *toute* autre histoire, *tout* signifie *quelconque* et est adjectif ; racontez-moi une *tout* autre histoire, alors il signifie *entièrement* et est adverbe.

Tel devant un verbe s'accorde avec le sujet : *telle* fut sa réponse ; on tire de ce pays plusieurs productions, *tels* sont le sucre, le thé, etc.

Tel que, dans une énumération, se rapporte non au mot qui le suit, mais à quelque autre qui précède : certaines contrées sont habitées par des *bêtes féroces, telles que* des lions, des tigres, etc.

CHAPITRE QUATRIÈME.

DU PRONOM.

Le pronom ne peut tenir la place que d'un nom déterminé par un article ou par un adjectif déterminatif ; il ne faut pas dire : quand nous fûmes en *voiture, elle* se brisa ; mais on pourra dire : quand nous fûmes dans la *voiture, elle* se brisa.

Les pronoms doivent être placés de manière à ne pas laisser d'équivoque ; ainsi l'on ne dira pas : tu as donné à cet enfant une punition *qui* n'avait pas travaillé. Il faut dire : tu as donné une punition à *cet enfant qui* n'avait pas travaillé.

PRONOMS PERSONNELS.

1° Les *pronoms personnels* sujets se mettent généralement devant le verbe, mais dans les phrases interroga-

tives où le sujet est un nom, l'on met après le verbe un second sujet, pronom personnel : *Le crime fait-il des heureux, en a-t-il jamais fait ?*

2° Les pronoms personnels, employés comme sujets, peuvent se retrancher entre des phrases unies par *et, ou, ni* : *je le cherche et ne le trouve pas*. Mais les pronoms personnels objets ou termes doivent se répéter dans les temps simples : *je vous aime et vous estime*. On dira également bien : *il m'a aimé et estimé, il m'a aimé et m'a estimé*. A moins que les deux pronoms ne soient des membres de phrase différents ; alors il faudra les répéter : *il nous a plu et nous a enchantés*.

3° Les pronoms *le, la, les* peuvent représenter un nom ou un adjectif. 1° Quand il représente un nom ou un adjectif employé comme noms, le pronom prend l'accord : *Etes-vous la malade que je vis hier ? Je la suis*. *Etes-vous Monsieur un tel ? Je le suis*. *Etes-vous les amis du roi ? Nous les sommes*. 2° Quand il représente un adjectif ou un nom employé adjectivement, le pronom *le* est invariable. *Messieurs, êtes-vous malades ? Nous le sommes*. *Sont-elles amies ? Elles le sont*.

4° Les pronoms *le, la, les*, employés comme attributs du verbe *être*, ne se disent généralement que des choses ; pour les personnes on emploie *lui, elle, eux, elles* : *Est-ce là votre livre ? Ce l'est, et non c'est lui*. *Sont-ce là vos livres ? Ce les sont*. *Est-ce là votre mère ? C'est elle*. *Était-ce votre père ? C'était lui*. *Sont-ce là vos frères ? Ce sont eux*.

5° Les pronoms *lui, elle, eux, elles, leur*, employés dans les termes locaux et dans les circonstances, c.-à-d. comme régime indirect, ne se disent aussi que des personnes : *Je n'ai pas vu votre mère, j'ai pensé à elle, j'ai parlé d'elle*, et non pas : *j'y ai pensé, j'en ai parlé*. S'il s'agit de choses, on se sert de *y, en* : *cette maison menace ruine, n'en approchez pas* ; pour qu'un arbre s'élançe, il faut *en* couper les branches ; *cette science lui plaît, il s'y est adonné*. Mais si l'on ne peut tourner par *y, en*, il faudra employer *lui, elle, etc.* : *Cette rivière entraîne avec elle tout ce qu'elle rencontre ; j'aime mon collège, c'est à lui que je dois ce que je suis*.

e et le nom-
in qui com-
é : elle reste
u'elle est.

e au mascu-
mot *peuple*
la peste.
e met quel-
yeux, *tout*

toute autre
; racontez-
tièrement et

et : *telle* fut
uctions, *tels*

orte non au
écède : cer-
oces, *telles*

nom déter-
minatif ; il
ture, *elle* se
nes dans *la*

re à ne pas
a donné
availlé. Il
enfant qui

générale-
interroga-

6° Le pronom *soi* se dit des personnes et des choses : chacun pense à *soi* ; de *soi* le vice est odieux. Il se dit des personnes, quand le sujet est vague et indéterminé, comme *chacun, nul, etc.*, ou après un infinitif : prendre garde à *soi* ; il peut toujours se dire des choses : l'aimant attire le fer à *soi*.

Cependant il se dirait encore pour les personnes, s'il s'agissait d'éviter une équivoque : en accomplissant la volonté de son maître, cet élève travaille pour *soi* ; pour *lui* serait équivoque.

7° Le pronom *y* se supprime devant le futur *j'irai* et le conditionnel *j'irais* : je suis invité à cette séance, mais je *n'irai pas*.

PRONOMS DÉMONSTRATIFS.

On comprendra l'usage du pronom *ce* dans les phrases suivantes : *Ce qui* est certain, *c'est* que Dieu est bon ; ce que vous dites là, *ce sont* des badinages, *ét non sont* ; ce qui mérite le plus notre admiration, *c'est* la vertu, et non *est la vertu*, pour éviter l'équivoque ; la véritable noble *est* ou *c'est* la vertu.

PRONOMS RELATIFS.

1° Le pronom relatif s'accorde toujours en genre, nombre et en personne avec son antécédent : *Moi qui* as vu, *toi qui* as vu. Pour la même raison l'on dira : ce n'est pas *moi qui me* ferai attendre, et non pas *qui se* fera.

2° Dans les verbes réfléchis le pronom *qui* remplace un des pronoms personnels : c'est nous *qui nous* souvenons, et non *qui nous nous* souvenons.

3° L'adjectif ne peut servir d'antécédent au pronom relatif : l'on ne dira donc pas : nous étions deux *qui étaient* du même avis, en donnant pour antécédent au pronom relatif l'adjectif *deux* ; mais l'on dira : nous étions deux *qui* étions du même avis, parce que l'antécédent est *nous*. Au contraire, il faudra dire : nous étions les deux *qui* étaient du même avis, parce qu'alors les deux est employé comme un nom, et sert d'antécédent à *qui*. De là il résulte que l'on devra dire : nous sommes les deux *qui ont échappé* au naufrage, et nous sommes deux *qui avons échappé* au naufrage.

4° *Qui*, après une préposition, ne se dit que des personnes et des choses personnifiées : la personne *à qui* j'ai parlé ; rocher *à qui* je me plains ; tandis que l'on dira : les sciences *auxquelles* je m'applique, et non *à qui*.

5° Les pronoms *qui*, *que*, *dont* se remplacent par *lequel*, *laquelle*, pour éviter une équivoque : j'ai vu le mari de votre sœur *qui* viendra me voir : on devra dire : *lequel* viendra me voir.

Dont marque la relation : la chose *dont* je vous parle ; d'où *marque* le lieu : la maison *d'où* je sors. Mais quand il s'agit de l'origine des personnes, il faut préférer *dont* à *d'où* : la famille *dont* elle sort.

6° *Que*, ordinairement objet, est quelquefois mis pour un autre membre de phrase ; par exemple : les six mois *qu'il* a été malade, c.-à-d. *pendant lesquels* ; *que* sert-il de crier ? c.-à-d. *à quoi* sert-il ?

PRONOMS INDÉFINIS.

1° *Chacun* demande *son*, *sa*, *ses*, 1° quand il est après l'objet : il faut remettre ces livres *chacun à sa* place ; ils apportèrent des offrandes, *chacun selon ses* moyens ; 2° quand il n'y a pas de pluriel énoncé avant *chacun* : *chacun vit à sa* guise ; Dieu rendra à *chacun* selon *ses* œuvres ; *chacun* de ces enfants a eu *sa* récompense.

Chacun demande *leur*, *leurs*, 1° quand il précède l'objet : ils ont rempli *chacun leur* devoir ; ils ont donné *chacun leur* avis (*chacun* pourrait se retrancher sans altération du sens) ; 2° quand le verbe n'a point ou ne saurait avoir d'objet : mes fils voyagent *chacun leur* tour pour leur santé ; ces juges ont prononcé *chacun* selon *leur* conscience. (Académie.)

2° L'un et l'autre, *les uns* et *les autres* indiquent la pluralité : on les a récompensés *l'un et l'autre* ; *les uns* et *les autres* sont venus. *L'un*, *l'autre*, *les uns*, *les autres* expriment la réciprocité et rejettent la conjonction, mais non la préposition : ils s'estiment *l'un l'autre* ; ils s'aiment *les uns les autres* ; ils se parlent *l'un à l'autre* ; ils ne se portent pas secours *les uns aux autres*.

3° On est pronom du masculin singulier : on est heureux quand on est bon, cependant il prend le féminin,

quand il s'applique spécialement à une femme, et même le pluriel, lorsque le sens indique évidemment plusieurs personnes : *on est heureuse quand on est mère de famille et qu'on est chérie de ses enfants ; on n'est pas des esclaves pour être ainsi traités.*

Il vaut mieux dire : *si l'on me voit ; et l'on vous parlera ; ou l'on rira ;* cependant il faudra dire : *et on lui parlera, si on la voit, etc.*

4^o *Quelque chose*, pronom indéfini, est l'opposé de *rien*, il est masculin, ainsi que *personne* : Pour savoir *quelque chose*, il faut l'avoir appris ; *quelque chose* qui mérite d'être blâmé ; *personne* n'est assez sot pour le croire. *Quelque chose* signifiant *quelle que soit la chose*, et *personne* ; nom commun, sont du féminin : *quelque chose* qu'on lui ait dite, on n'a pu le convaincre ; *une personne instruite.*

CHAPITRE CINQUIÈME.

DU VERBE.

DU SUJET.

1. Le sujet se met après le verbe, 1^o dans les phrases interrogatives : *As-tu lu ce livre ?* 2^o Dans certaines phrases exclamatives : *Etes-vous méchant ?* 3^o Quand on rapporte les paroles de quelqu'un : *Je meurs innocent*, dit *Louis XVI* sur l'échafaud. 4^o Lorsque le subjonctif est employé sans conjonction pour marquer un souhait, ou pour la conjonction *quand même* : *Puissiez-vous être heureux ! Dût l'univers s'écrouler, le juste n'en serait pas ému.* 5^o Quand avant le verbe se trouve l'objet exprimé par un pronom personnel : on a vendu la maison *qu'avait achetée votre père.* 6^o Dans les phrases qui commencent par un verbe monopersonnel, ou par ces mots, *tel, tel, aussi, à peine, encore, au moins, peut-être, toujours, en vain* : *il est arrivé de grands malheurs ; telle fut sa fin ;* ainsi finit *l'histoire ; peut-être viendra-t-il ; nous l'attendons-nous.*

7^o Lorsqu'un verbe a plusieurs sujets de même per-

sonne, il se met au pluriel : *mon père et ma sœur arriveront ce soir.*

Si les sujets sont de différentes personnes, le verbe se met encore au pluriel et à la personne la plus noble : (la première est plus noble que la deuxième et se place en dernier lieu ; la deuxième est plus noble que la troisième) : *vous et moi nous partirons ; vous, mon oncle et moi, nous ferons ce voyage.*

REMARQUES.

1^o *Remarque.*—Lorsque le verbe a plusieurs sujets, il s'accorde avec le dernier, 1^o lorsque les sujets sont synonymes : *son courage, son intrépidité nous étonne*, parce qu'il n'y a qu'une seule et même idée ; 2^o lorsque les sujets sont placés par gradation : la famille, la patrie, le genre humain s'honore d'un tel génie, parce que le dernier sujet est l'expression dominante ; 3^o lorsque les sujets sont résumés dans une expression collective : voisins, amis, parents, *personne ne le secourt* ; 4^o lorsque les sujets sont unis par la conjonction *ou* : l'amour-propre *ou* le respect humain *gouverne* ce jeune homme, parce qu'il n'y a qu'un sujet qui agisse, c'est l'un ou l'autre ; mais s'il s'agit de faits généraux, *ou* a la valeur de *et*, et le verbe se met au pluriel : l'ambition *ou* la vengeance *portent* souvent aux crimes, parce que les sujets agissent tous les deux, tantôt l'un, tantôt l'autre.

Cependant si les sujets sont de différentes personnes, le verbe se met au pluriel, et à la personne la plus noble : *Vous ou moi serons* appelés.

2^o *Remarque.*—Lorsque les sujets sont liés par *ni*, le verbe se met au pluriel : *Ni l'un ni l'autre ne nous rendent heureux ; ni l'un ni l'autre ne sont venus.* Mais si l'un des sujets unis par *ni* peut seul faire l'action, alors il faut le singulier : *ni l'un ni l'autre n'aura ce prix.*

3^o *Remarque.*—Avec *l'un et l'autre* on met indifféremment le singulier ou le pluriel : *l'un et l'autre est bon, ou sont bons.*

4^o *Remarque.*—Lorsque deux sujets sont unis par une des expressions *comme, de même que, ainsi que, aussi bien*

que, le verbe s'accorde avec le premier sujet : le riche, *comme* le pauvre, *est* sujet à la mort.

Il en serait de même du participe et de l'adjectif : Votre mère, *comme* votre père, *était estimée* ; l'autruche a la tête, *ainsi que* le cou, *garnie* de duvet.

5° *Remarque.*—Plusieurs infinitifs sujets veulent le verbe au pluriel : manger, boire et dormir, *sont* leur unique affaire ; promettre et tenir *sont* deux.

6° *Remarque.*—Le verbe *être* précédé de *ce* ne se met à la troisième personne du pluriel que lorsqu'il est immédiatement suivi d'un nom pluriel ou d'un pronom de la troisième personne du pluriel : *ce sont* les vices qui dégradent l'homme ; *ce sont* eux. On dira donc en laissant le verbe au singulier : *c'était* nous ; *c'est* le travail et l'application qui le font estimer.

Cependant, 1° quand on fait une énumération, on met le verbe *être* au pluriel, quoiqu'il ne soit pas suivi d'un attribut de la troisième personne du pluriel : il y a trois vertus théologales : *ce sont* la foi, l'espérance et la charité. 2° Pour l'harmonie, l'on dira : *fût-ce* mes propres frères, parce que la prononciation amènerait deux fois le son *ce*, si l'on disait *fussent-ce*.

Les verbes *devoir* et *pouvoir*, dans certains cas, suivent la règle du verbe *être* précédé de *ce* : *ce devaient être* vos amis ; *ce peuvent être* des étrangers.

7° *Remarque.*—Le collectif général exige le verbe au singulier : La foule des hommes *oublie* Dieu ; l'idée se porte sur *foule*, *c'est* un tout.

Le collectif partitif veut le verbe au pluriel : une nuée de barbares *désolèrent* le pays, c.-à-d. *beaucoup de* barbares.

DU RÉGIME DES VERBES.

1. Ce serait exprimer deux fois le même rapport que de dire : *c'est à vous à qui* je veux parler ; *c'est de vous dont* il s'agit, *c'est là où* je demeurais ; *c'est de là d'où* je reviens.

Il faut dire : *c'est à vous que* ; *c'est de vous que* ; *c'est là que* ; *c'est de là que*.

2. Quand deux verbes ne veulent pas le même régime,

il faut donner à chacun le régime qui lui convient : il attaqua *la ville* et s'en empara, et non : il attaqua et s'empara *de la ville*.

La même chose a lieu lorsque deux verbes exigent pour leur régime des prépositions différentes : beaucoup de vaisseaux entrent *dans le port* et en sortent tous les ans, et non : entrent et sortent *du port*.

3. Les mots employés comme régime, et joints par l'une des conjonctions *et, ou, ni*, doivent être de même nature : on ne dira donc pas : il aime *l'étude* et *à travailler*, mais il aime *l'étude* et *le travail*.

4. Quand un verbe a un objet et un terme ou régime, le plus court se place le premier : j'ai prêté *un livre* à mon jeune frère ; j'ai donné *à mon père* le plus beau de mes livres.

S'ils sont d'égale longueur, l'objet se place le premier : donne-*le-moi* ; prêtez-*les-lui* ; je donne *un conseil* à mon ami.

Excepté quand les mots ainsi placés causeraient une équivoque : on ne dira pas : calmez *vos esprits agités*, par le repos, mais : calmez par le repos *vos esprits agités*.

5. Le verbe passif forme son régime à l'aide des prépositions *de* ou *par*. On met *de* quand le verbe exprime un sentiment, et *par* s'il exprime une action du corps ou de l'esprit, ou une action faite par les choses : il est estimé *de ses maîtres* ; ce plan a été tiré *par* une bonne tête ; les grains ont été gâtés *par* la grêle.

6. Il y a certaines phrases dans lesquelles *lui, leur* remplacent fautiveusement *le, la, les* ; par exemple : je *lui* ai vu faire une faute ; je *leur* ai entendu dire des faussetés sur votre compte. Il faut dire : je *l'ai* vu, je *les* ai entendus.

D'ailleurs des phrases ainsi construites prêteraient à l'équivoque : je *lui* ai entendu dire des injures. On ne saura si c'est lui qu'on a entendu dire des injures ou si c'est à lui qu'on les a dites ; il faudra donc réserver *lui, leur* pour les phrases où ils ne font pas l'action. Cependant il faut avouer qu'on ne peut suivre cette règle dans certaines phrases : il s'est dit le maître de ces livres et on *les lui* a laissé prendre.

7. Il y a quelques verbes dont on dénature les régimes : les livres *que* je me sers, t'en rappelles-tu ? quand il faut dire : les livres *dont* je me sers, te le rappelles-tu ?

EMPLOI DES AUXILIAIRES.

1. Certains verbes neutres prennent tantôt *avoir* et tantôt *être* ; ils prennent *avoir* s'ils expriment une action, le passage d'un état à un autre ; ils prennent *être* s'ils marquent l'état, la situation. Ces verbes sont : *cesser, croître, décroître, déchoir, dégénérer, descendre, échoir, empirer, expirer, partir, passer, vieillir* : Sa fièvre *a cessé* à deux heures : sa fièvre *est cessée* ; il *a passé* par Paris : il *est passé* en Europe depuis un mois ; le fusil *a parti* tout d'un coup ; les troupes *sont parties*.

2. L'Académie conjugue indifféremment avec *avoir* ou *être* les verbes *accourir, apparaître* et *résulter*.

3. Les verbes neutres *convenir, demeurer, échapper, rester* changent de sens en changeant d'auxiliaire.

Convenir prend *avoir* dans le sens de *être convenable* ; cette maison m'*a convenu* ; et *être* dans le sens de *demeurer d'accord* ; ils *sont convenus* du prix.

Demeurer prend l'auxiliaire *avoir* pour signifier *habiter, employer du temps* : j'*ai demeuré* à Paris ; il *a demeuré* une heure à faire cela ; dans les autres sens, il prend *être* : ils *sont demeurés* tout surpris.

Echapper prend *être* lorsqu'il s'applique à une chose dite ou faite par imprudence, par indiscretion, par négligence : son secret lui *est échappé*, une faute nous *est échappée*.

L'Académie lui donne indifféremment *avoir* ou *être* dans les expressions du genre de celles-ci : cela m'*avait* ou m'*était échappé* de la mémoire ; sa canne lui *a échappé* ou lui *est échappée* des mains ; un cri lui *a échappé* ou lui *est échappé*.

Rester, dans le sens de *demeurer, passer quelque temps*, prend *avoir* : j'*ai resté* deux mois à Lyon ; elle *est restée* tout interdite.

4. Les verbes *comparaître, paraître, périr, subvenir* et *contrevenir* ne se conjuguent qu'avec *avoir*.

EMPLOI DES TEMPS DE L'INDICATIF.

1° Le *présent* se met à la place du passé pour rendre l'expression plus vive: il *provoque* son adversaire, s'*élan*ce sur lui et le *terrasse*. Mais alors il faut que tous les verbes qui sont dans la même phrase gardent le *présent*.

2° L'*imparfait* ne peut s'employer, 1° pour une action qui a lieu à l'instant de la parole; on ne dira pas: j'ai appris que *vous étiez* à Paris, si la personne y est encore; il faut dire: j'ai appris que *vous êtes* à Paris; 2° pour une vérité qui est de tous les temps: je vous ai prouvé que Dieu est bon, et non *était* bon.

3° Le *plus-que-parfait* ne peut s'employer au lieu du *parfait indéfini*; il faudra dire: j'ai appris que *vous avez voyagé*, et non que *vous aviez voyagé*.

4° Le temps du verbe *être*, précédé de *cé*, est déterminé par le temps du verbe suivant; il faut dire: ce sera nous qui *répondrons*; ce fut lui qui *parla*.

EMPLOI DU CONDITIONNEL ET DE L'IMPÉRATIF.

1° Le *conditionnel* ne doit pas s'employer pour le *futur*; on ne dira pas: on m'a assuré que *vous partiriez* bientôt. Comme il s'agit d'un temps à venir sans aucune idée de condition, il faut dire: que vous *partirez* bientôt. Mais pour peu que la condition ne soit pas absolue, il faut préférer le *conditionnel*: je ne vous ai point répondu, parce que j'ai pensé que ma lettre ne vous *arriverait* pas.

2° S'il s'agit d'une chose qui doit avoir lieu avant une autre, par suite d'un commandement, on emploie l'*impératif* sous la forme suivante: allez, mais *ayez fini* et *soyez revenus* quand midi sonnera.

EMPLOI DU SUBJONCTIF.

Le *subjonctif* est le mode du doute, de la crainte, du désir, de la volonté, de la nécessité. On l'emploie:

1° Après les verbes qui expriment une idée de commandement, de crainte, de désir, etc.: je doute, je prétends, il veut, il désire que vous *partiez*. (1)

(1) Prendre garde, signifiant remarquer, s'apercevoir, veut l'indicatif: Vous ne prenez pas garde que l'on vous *fait* dommage.

2° Après un verbe accompagné d'une négation ou qui exprime l'interrogation : Je ne crois pas qu'il *viene* ; croyez-vous qu'il *soit malade* ?

Excepté quand l'interrogation ne sert qu'à marquer plus de force ou un fait certain : oubliez-vous que *je suis* votre père ? l'impie croit-il qu'il *y a* un Dieu ?

3° Après un verbe impersonnel ou employé comme tel : il semble, il convient, il faut, il est juste, il est fâcheux qu'il *viene*.

Exception.—Il semble, accompagné d'un régime indirect, et les verbes *il paraît, il résulte, il est certain, il est vrai*, ainsi que d'autres encore qui marquent la certitude, veulent l'indicatif : *il me semble que vous êtes malade ; il paraît, il est certain qu'il est venu.*

A moins que ces verbes ne soient accompagnés d'une négation ou qu'ils n'expriment une interrogation : Il ne semble pas, *vous semble-t-il, paraît-il qu'il ait raison* ?

4° Après un pronom relatif précédé de *le seul, l'unique, le premier*, ou d'un *superlatif relatif*, c.-à.-d. précédé de *le plus, le moins* : Vous êtes *le seul* que *je connaisse* ; il y avait *peu* de gens qui le *connussent* ; vous êtes *le meilleur* ami que *j'aie*.

Mais si l'on affirme positivement une chose, si l'on désigne une chose, il faut l'indicatif : *connais-tu le dernier* qui *est sorti* ? il m'a donné *le seul* livre qu'il *avait* ; c'est *le plus jeune* que *je connais*.

5° Après les pronoms relatifs, quand le verbe qui suit exprime quelque chose de douteux, d'incertain : je cherche quelqu'un qui *puisse* m'aider ; je vous enverrai un homme qui *sache* s'expliquer ; j'irai dans un lieu où *je sois* tranquille ; mais si la chose est connue, certaine, positive, il faut l'indicatif : je cherche quelqu'un qui *me rendra* ce service.

6° Après les expressions *quel, que, quelque... que, qui que, quoi que* : Qui que vous *soyez* ; quoi que vous *fassiez* ; quelque savants que vous *soyez*. *Tout* que veut toujours l'indicatif : tout savants que vous *êtes*. L'on dit aussi : *si savant que vous soyez*.

7° Après certaines locutions conjonctives, comme *afin*

que, pourvu que, etc., et que mis pour une de ces locutions ou dans le sens de si.

Remarque.—De façon que, de sorte que, de manière que, si ce n'est que, sinon que demandent tantôt le subjonctif, et tantôt l'indicatif : le subjonctif, quand l'idée tient du doute, de l'avenir : conduisez-vous de manière que vous obteniez l'estime des bons ; et l'indicatif, lorsqu'elle est positive, et qu'elle a rapport au présent ou au passé : il s'est conduit de manière qu'il a obtenu, ou il se conduit de manière qu'il obtient, etc.

8° Dans certaines exclamations : *Fasse le ciel ! Adviennne que pourra ! Plaise à Dieu !* ou d'une manière absolue dans quelques expressions très-singulières : il ne fait rien que *je sache* ; qui *vive* ?

RÈGLE DE LA CORRESPONDANCE DES TEMPS.

1° Quand le premier verbe est au présent ou au futur de l'indicatif, on met le second verbe au présent du subjonctif si l'on veut exprimer un présent ou un futur, et au parfait du subjonctif, pour exprimer un passé :

Je désire	} que vous veniez immédiatement,	} présent.		
Je désirerai			que vous veniez demain,	futur.
			que vous soyez revenu dimanche,	passé.

2° Quand le premier verbe est à l'imparfait, à l'un des parfaits ou à l'un des temps du conditionnel, on met le second verbe à l'imparfait du subjonctif, si l'on veut exprimer un présent ou un futur, et au plus-que-parfait du subjonctif, si l'on veut exprimer un passé :

Je désirais,	} que vous vinssiez immédiatement,	} présent.		
Je désirai,			que vous vinssiez demain,	futur.
J'ai désiré,			que vous fussiez revenu,	passé.
J'avais désiré,				
Je désirerais,				
J'aurais désiré,				

Remarques.—1° Quelquefois, quoique le premier verbe soit au présent ou au futur, on met le second à l'imparfait ou au plus-que-parfait du subjonctif ; c'est quand ce second verbe dépend d'une expression conditionnelle, exprimée par *si* ou *sans*, qui est elle-même à l'imparfait

ou au plus-que-parfait : *je doute que vous fissiez cela, si je vous le disais ; je ne croirai jamais que vous fussiez demeuré bon sans mes conseils, c.-à-d. si je ne vous eusse donné des conseils.*

2° Quelquefois aussi, quoique le premier verbe soit à l'un des temps passés, on met le second au présent ou au parfait du subjonctif ; 1° quand on parle d'une chose qui est vraie à l'instant même : Dieu a voulu que nous soyons mortels ; 2° lorsque, après les locutions conjonctives *afin que, bien que, de crainte que, de peur que, encore que, pour que, quoique*, on veut exprimer un futur : nous lui avons écrit, pour qu'il prenne demain une détermination.

3° Après un parfait indéfini, l'usage permet d'employer le parfait du subjonctif au lieu de l'imparfait : a-t-on jamais vu un homme qui ait montré plus de courage ?

EMPLOI DE L'INFINITIF.

1. Un infinitif employé comme régime doit se rapporter sans équivoque à un mot exprimé dans la phrase. On ne dira pas : la journée est trop avancée, pour commencer cet ouvrage. Il faut dire : pour que je commence. Il y aura équivoque à dire : je t'instruis pour rendre service à tes parents. Il faudra : pour que tu rendes service, ou : pour que je rende service, suivant le sens.

Mais il sera régulier de dire : l'homme vit pour travailler ; Dieu nous a créés pour travailler ; je vous conseille de travailler.

2. Quand l'infinitif ne présente aucune équivoque, il faut le préférer à tout autre mode, parce qu'il rend la diction plus rapide : je crois partir demain, mieux que : je crois que je partirai demain.

CHAPITRE SIXIÈME.

DU PARTICIPE.

1° DU PARTICIPE PRÉSENT.

1. Le qualificatif en *ant* est participe présent, et par conséquent toujours invariable, 1° lorsqu'il est accompagné d'une négation ou d'un objet : des écoliers *n'étudiant* pas, ne *faisant* pas leur devoir ; 2° quand il exprime le motif ou le moment de l'action ; dans ce cas il peut se remplacer par *comme* ou *parce que*, *quand* ou *lorsque*, et un temps de l'indicatif : ces messieurs *tremblant* de froid ne pouvaient tenir leur plume, c.-à-d. *parce que* ces messieurs *tremblaient* ; la mer *mugissant* ressemble à une personne en furie, c.-à-d. la mer, *quand* elle *mugit* ; 3° quand il est précédé de la préposition *en* : ces enfants *étudiant* en *jouant*.

2. Le qualificatif en *ant* est adjectif verbal et par conséquent s'accorde en genre et en nombre avec le nom, quand il marque l'état, la manière d'être, la qualité du mot auquel il se rapporte : des hommes *prévoyants*, des questions *embarrassantes*. Alors il peut se remplacer par un autre adjectif, ou se construire avec un des temps du verbe *être* : des hommes *prudents*, des questions qui *sont* *embarrassantes*.

2° DU PARTICIPE PASSÉ.

Participe laissé.

1. *Laisse* suivi d'un infinitif neutre s'accorde avec l'objet qui le précède : je les ai *laissés* venir, je les ai *laissés* tomber, c.-à-d. j'ai *laissés* eux.

2. S'il est suivi d'un infinitif actif, ou cet infinitif fait l'action, alors accord avec l'objet qui précède : je les ai *laissés* écrire ; je les ai *laissés* terminer leurs travaux ; ou l'infinitif ne fait pas l'action, alors pas d'accord : je les

ia *laissé* surprendre par l'ennemi ; ils se sont *laissé* surprendre ; elle s'est *laissé* tromper ; parce que *les, se,* sont les objets de *surprendre, tromper,* qui eux-mêmes sont les objets de *laissé*.

PARTICIPES *ouï, attendu, etc.*

Les participes *attendu, approuvé, ouï, vu,* et autres semblables placés au commencement d'une phrase, sont invariables : *approuvé* l'écriture ci-dessus ; *ouï* les conclusions ; mais placés après le nom, ils prennent l'accord : l'écriture *approuvée,* les pièces *vues* par la cour.

PARTICIPE *fait* DEVANT UN INFINITIF.

Le participe *fait* devant un infinitif est toujours invariable : les enfants que j'ai *fait* instruire ; cette action les a *fait* mépriser. La raison en est que le participe *fait* ne présente, avec le verbe qui le suit, qu'une seule idée, ne formant avec lui, pour ainsi dire, qu'un seul verbe :

PARTICIPES *coûté, valu, pesé.*

Les verbes *coûter, valoir* et *peser* sont généralement regardés comme actifs, de sorte que leurs participes passés suivent la règle générale : que de peine votre instruction m'a *coûtée* ! je regrette les cent francs que ce procès m'a *coûtés* ; il ne les a jamais *valu* ; les deux livres que ce paquet a *pesés*.

PARTICIPES *eu* ET *donné.*

Les participes *eu* et *donné,* avant un verbe à l'infinitif, suivent la règle générale : les livres que vous m'avez *donnés* à lire ; les difficultés que j'ai *eues* à vaincre.

PARTICIPES *cru, dû, pu, voulu.*

L'infinitif est quelquefois supprimé après les participes des verbes *croire, devoir, pouvoir, vouloir* ; alors ces participes restent invariables : je lui ai *fait* tous les reproches que j'ai *cru,* que j'ai *voulu,* etc. d. que j'ai *cru* devoir lui faire, que j'ai *voulu* lui faire.

PARTICIPES PRÉCÉDÉS DE *un de, un des.*

Quand le participe passé a pour objet un pronom tenant la place de *un de, un des* suivi d'un nom pluriel, il reste au singulier, quand il n'y a pas idée de pluralité : *un de vos enfants, que j'ai vu ce matin, m'a donné de vos nouvelles (je n'ai vu que celui-là)* ; il se met au pluriel, dans le cas contraire : *un des enfants que j'ai vus ce matin m'a donné de vos nouvelles (j'en ai vu plusieurs).*

PARTICIPE PRÉCÉDÉ DE *le peu de.*

Le participe passé précédé de *le peu de* s'accorde avec le mot *peu*, quand le sens de la phrase suppose *manque, défaut* : *Votre peu d'amitié a été blâmé* ; le peu de complaisance que vous avez montré. Il s'accorde, au contraire, avec le régime de *peu*, quand le sens signifie *une petite quantité* : le peu d'affection que vous lui avez témoignée lui a rendu le courage ; leur peu de bonne volonté sera couronnée de succès.

PARTICIPE AVEC *l'.*

Quand *l'* signifie *cela*, le participe passé reste au masculin singulier : Cette maison est moins belle que je ne l'avais cru, c.-à-d. que je n'avais cru *cela* (qu'elle était belle).

DEUX PARTICIPES DE SUITE.

Ordinairement, quand deux verbes se suivent, le dernier se met à l'infinitif. Excepté quand le second verbe marque un état : Les devoirs que j'ai trouvés *finis* ; les chevaux que j'ai vus *attachés*.

CHAPITRE SEPTIÈME.

DE L'ADVERBE.

1. *Autour, auparavant, davantage* sont des adverbes qui rejettent tout régime. *Davantage* ne peut avoir le sens de *le plus*. Au lieu de dire : de tous vos amis, celui-ci me plaît *davantage*, il faut : celui-ci me plaît *le plus*.

2. *Aussi, autant* expriment la comparaison : le premier se met, devant un adjectif ou un adverbe, et le second devant tout autre mot : *aussi* instruit que son père ; il travaille *autant* que vous. Avec une négation, *si, tant* s'emploient pour *aussi, autant* : il n'est pas *si* sage que vous ; rien ne m'a *tant* surpris que cette nouvelle.

3. Avant un comparatif on met indifféremment *beaucoup* ou *de beaucoup* : vous êtes *beaucoup* ou *de beaucoup* plus grand que moi.

4. *Comme* peut avoir le sens de *combien* : *Comme* te voilà changé ! ou de *comment* : voici *comme* l'affaire se passa.

5. *Dessus, dessous, dedans, dehors* sont des adverbes qui ne veulent pas de régime. Excepté quand ils sont en opposition : cet objet n'était ni *dessus* ni *dessous* la commode, ou lorsqu'ils sont précédés d'une préposition : *par-dessus* le mur ; on l'a retiré *de dessous* la table.

6. *De suite* signifie *successivement, sans interruption* : deux mots *de suite* ; *tout de suite* veut dire *immédiatement* : pars *tout de suite*.

7. *Environ* est un adverbe qui signifie *à peu près* : il est *environ* deux heures ; mais il ne faut pas dire : *aux environs de deux heures*.

8. *Plus*, quand il exprime la quantité, doit être suivi de la préposition *de* : il y avait *plus de* cent personnes ; il est *plus de* deux heures ; son argent est *plus d'*à moitié dépensé.

9. *Plutôt, plus tôt* ont entre eux cette différence que *plutôt* en un seul mot exprime la préférence : de ces deux objets, prenez *plutôt* celui-là ; tandis que *plus tôt*, en deux mots, a rapport au temps : vous partirez *plus tôt* que les autres.

10. *Non plus* répond à une phrase négative : il ne le veut pas, ni moi *non plus*.

11. On doit éviter d'employer *si* devant un nom : j'ai *si* soif ; ou devant une locution adverbiale : il était *si* en peine, il est venu *si* à propos ; il faut prendre un autre tour : j'ai *si* grand soif, il est *si* fort en peine, il est venu *si* fort à propos,

12. *Si* et *tant* marquent le plus souvent l'étendue : il est *si* sage que tous l'admirent ; il a *tant* travaillé qu'il en mourra.

13. *Tout à coup* signifie *soudainement* : *tout à coup* la pluie tomba ; *tout d'un coup* veut dire *en une seule fois* ; il s'est enrichi *tout d'un coup*.

14. *Très* se met devant un adjectif ou devant un adverbe, mais jamais devant un nom. On ne dira donc pas : j'ai *très* faim, *très* raison ; il faudra recourir à une tournure : j'ai *grand* faim, *grandement* raison.

15. On ne dira pas : c'est *ici* où je demeure, c'est *là* où je vais, mais c'est *ici* que je demeure, c'est *là* que je vais, pour ne pas donner deux régimes à un même verbe.

16. Les adverbes de quantité prennent *de* pour régime : il a *à l'infiniment* d'esprit ; il n'y aura pas *extrêmement* de vin cette année ; que vous m'avez fait *de* peine ! c.-à-d. *combien* de peine !

EMPLOI DE LA NÉGATIVE.

Ne, *ne pas*, *ne point*, sont nos négations.

1. *Ne* se met toujours après *à moins que*, *de peur que*, *de crainte que*, et après les verbes *empêcher* et *prendre garde* : *à moins qu'il ne* parte, *de peur que* l'on *ne* me trompe ; la pluie *empêchera* que l'on *ne* sorte.

Ne se met encore après *autre*, *autrement*, *plus*, *moins*, *mieux*, *meilleur*, etc., après *craindre*, *appréhender*, *avoir peur*, *trembler*, mais seulement dans les phrases affirmatives : il est *meilleur* que je *ne* pensais ; il n'écrit pas *mieux* que je pensais ; je *crains* qu'il *ne* vienne ; je *n'ai pas peur* qu'il vienne.

Remarque.—Après ces quatre verbes *craindre*, *appréhender*, *avoir peur*, *trembler*, et après les locutions *de peur que*, *de crainte que*, on emploie seulement *ne*, lorsqu'il s'agit d'un effet qu'on ne désire pas : un écolier négligent *crain*t que son maître *ne* le punisse.

Au contraire, on emploie *ne pas*, *ne point* pour un effet que l'on désire : un bon fils *crain*t que son père *ne* relève *pas* de maladie.

2. *Nier*, *disconvenir*, *désespérer*, accompagnés d'une négation ou d'une interrogation, laissent libre l'emploi

de la négative avant le second verbe : je ne nie pas que cela soit, ou ne soit juste.

3. *Douter* étant précédé d'une négation ou d'une interrogation, veut *ne* avant le second verbe : je ne doute pas que cela ne soit ; qui doute que la vertu ne soit aimable ? Il en est de même de *tenir* employé impersonnellement et avec la négation ou l'interrogation : il ne tient pas à moi que cela ne se fasse.

Remarque.—*Douter* et *nier* employés sans négation ne la prennent pas devant le second verbe : je doute, je nie que cela soit.

4. *Sans*, équivalant à *et ne*, n'admet pas une nouvelle négation après lui ; on dira : j'ai agi ainsi *sans craindre* qu'on m'en fit un reproche, c.-à-d. et *je n'ai pas craint* qu'on m'en fit un reproche.

5. Avec *avant que* et le verbe *défendre*, il ne faut jamais faire usage de la négative : *avant qu'il parte* ; j'ai *défendu* que vous fissiez telle chose.

6. *Point* nie plus fortement que *pas*. D'où il suit : 1° que *point* se dit de quelque chose de permanent et d'habituel, et *pas*, de quelque chose de passager et d'accidentel : il ne lit *point*, c.-à-d. *jamais* ; il ne lit *pas*, c.-à-d. *dans ce moment* ; 2° que *pas* est préférable à *point* avec un adverbe de comparaison, comme *si*, *aussi*, *tant*, *autant*, *plus*, *moins*, etc., et avec les adjectifs numériques ; il n'est *pas aussi* habile, il ne possède *pas un* ami ; vous n'avez *pas lu dix* pages.

7. Dans les phrases interrogatives *pas* et *point* se présentent avec des sens différents. N'avez-vous *point* dit cela ? suppose du doute dans celui qui parle. N'avez-vous *pas* dit cela ? se dit par manière de reproche, pour une chose certaine.

8. On supprime *pas* et *point* : 1° avec *oser*, *pouvoir*, *cesser*, *savoir*, employés seuls ou suivis d'un infinitif : *je ne puis partir*, *je ne cesse de travailler* ; 2° quand il y a dans la phrase une expression dont le sens est négatif, comme : *jamais*, *personne*, *rien*, *aucun*, *nul*, *guère*, et autres semblables : *personne n'est venu* ; *je n'ai rien fait*.

Mais si *jamais*, *rien*, *personne* présentent un sens affirmatif, on retranche *ne* : si *jamais personne* se fie au men-

teur, il sera trompé ; a-t-on *jamais* vu rien de pareil ?
 3° Après *il y a* suivi d'un mot qui marque un certain espace de temps, et après *depuis que*, mais seulement quand le verbe est au passé : *depuis que je ne l'ai vu ; il y a six mois que je ne lui ai parlé*. Mais on dira : *il y a six mois que nous ne nous parlons point*.

9. Il faut la négation *ne*, 1° après *que* dans le sens de *pourquoi* : *Que ne venez-vous ici ?* 2° Après *si*, dans le sens de *à moins que* : *si vous ne travaillez, vous ne réussirez pas*. 3° Avec *ni* : *je ne l'aime ni ne l'estime ; ni l'or ni la grandeur ne nous rendent heureux*.

CHAPITRE HUITIÈME.

DE LA PRÉPOSITION.

1. *A*, placé entre deux nombres, en laisse supposer un qui est intermédiaire : vingt *à* trente personnes.

A se place entre deux nombres de suite, lorsqu'ils se rapportent à des choses qui peuvent se diviser par fractions : deux *à* trois livres de sucre ; cinq *à* six lieues. Mais il faut dire : cinq *ou* six personnes, onze *ou* douze chevaux, parce que ni les personnes ni les chevaux ne se subdivisent.

2. *Au travers* veut de : *au travers des ennemis* ; mais il faut dire : *à travers* les ennemis.

3. *Avant* se dit du temps ; *devant*, du lieu : il finira *avant* nous ; vous marcherez *devant* eux. Mais on dit indifféremment : un mot placé *devant* ou *avant* un autre.

4. *De* peut se supprimer dans les quantifièges, devant les noms de mois : le cinq *de* janvier, ou : le cinq janvier.

Mais l'Académie fait une nécessité de répéter *de* dans les phrases du genre de celle-ci : quel est le plus habile *de* cet homme-ci ou *de* celui-là ?

5. *Durant* exprime un temps continu, *pendant*, une époque déterminée : les troupes campèrent *durant* l'hiver ; ne te mets pas en route *pendant* l'hiver.

6. *En, dans*, appliqués au temps, n'ont pas la même

valeur : mon frère arrivera *dans* trois jours, c.-à-d. *après* trois jours ; une fois à tel endroit, on arrive *en* trois heures, c.-à-d. *dans* l'espace de trois heures.

7. *Jusque*. On dit également *jusqu'aujourd'hui* et *jusqu'à aujourd'hui*. *Jusques* se dit devant une voyelle : *jusques à quand*, mais cette manière de parler s'emploie rarement.

8. *Près de*. On dit : il est *près de* partir, c.-à-d. *sur le point de* partir ; il est prêt à partir, c.-à-d. il est préparé à partir.

Près mis après un nom précédé de la préposition *à*, est un adverbe qui signifie *excepté* : A l'avarice *près*, c'est un honnête homme.

9. *Quant à* est une locution prépositive qui signifie *pour ce qui est de* : *quant à* moi, je suis malade.

10. *Voici* désigne les choses qui sont plus proches de celui qui parle, et *voilà*, celles qui en sont plus éloignées : *voici* mon chapeau, et *voilà* le vôtre.

Voici s'emploie aussi pour les choses que l'on va dire, et *voilà* pour les choses que l'on vient de dire.

11. *Après, autour, en face, hors, près, proche, vis-à-vis* sont ordinairement suivis de la préposition *de*.

Remarques.—1° *C'est à vous à*, signifie *c'est à votre tour de* : c'est à vous à jouer ; *c'est à vous de* signifie *c'est votre devoir de* : c'est à vous de plaire à vos parents. 2° *Vis-à-vis* ne saurait s'employer pour *à l'égard de* ; il ne faut pas dire : il s'est mal comporté *vis-à-vis de* moi, mais : *envers* moi. 3° *Sans* se remplace par *ni* avant le second régime : *sans* boire *ni* manger, ou, *sans* boire et *sans* manger. 4° Après plusieurs prépositions le régime est sous-entendu : il a parlé *pour* et *contre* ; il venait *après* ; il a pris son livre et il est parti *avec*.

CHAPITRE NEUVIÈME.

DE LA CONJONCTION.

1. *Et* sert à joindre : 1° deux propositions non négatives : il lit *et* joue beaucoup ; 2° une affirmative et une négative : il boit *et* ne s'inquiète pas du reste ; 3° deux négatives qui ont chacune un sens négatif propre : il ne boit pas de vin *et* n'en va pas plus mal.
2. *Ni* sert à joindre deux propositions ou deux expressions négatives dans le même sens : je ne veux *ni* ne peux courir ; il ne cultive *ni* les sciences *ni* les lettres.
3. *Plus, mieux, moins, autant* répétés ne doivent pas être unis par la conjonction *et* ; il faut dire : *plus* je lis, *plus* je veux lire.
4. *Parce que*, en deux mots, signifie *attendu que* : aimons Dieu, *parce qu'*il est bon. *Par ce que*, en trois mots, signifie *par la chose que* : *par ce qu'*il dit, on voit qu'il a raison.
5. *Quoique* en un seul mot signifie *bien que* : *quoiqu'*il travaille, il ne réussit pas. *Quoi que*, en deux mots, veut dire *quelque chose que* : *quoi qu'*il fasse, il sera blâmé.
6. *Quand* est conjonction dans le sens de *lorsque, encore que* ; il est adverbe lorsqu'il signifie *dans quel temps* : *quand* viendrez-vous ?
7. *Que* s'emploie, 1° entre deux verbes : je crois *que* Dieu est bon ; 2° dans l'imprécation, le souhait, le commandement, l'exclamation : *que* le ciel le confonde ! *qu'*il parte ; *que* Dieu est bon ! (ici *que* est adverbe et signifie *combien*) ; *insensé que* j'étais ! 3° pour d'autres conjonctions : *approchez que* je vous parle, pour *afin que* ; je ne partirai pas *que* mon affaire ne soit réglée, pour *avant que* ; ou pour éviter la répétition de la conjonction précédente : *comme* Dieu est bon *et qu'*il est juste ; *si* je viens *et que* je veuille, c.-à-d. *et si je veux*. 4° pour unir les termes d'une comparaison : il est plus sage *que* vous ; il est aussi pieux *que* savant.

CHAPITRE DIXIÈME.

DE L'INTERJECTION.

Oh ! exprime l'admiration, la douleur profonde : *Oh !* que c'est beau ? *Oh !* que je souffre !

Ho ! marque l'étonnement, et sert à appeler : *Ho !* comme vous y allez ! *Ho ! Ho !* venez ici.

O s'emploie en apostrophe. (On appelle *apostrophe* une figure par laquelle on adresse la parole à des personnes ou à des choses). *O* mon fils ! aimez Dieu ; *ô* mort ! que ton souvenir est amer ! On le rencontre encore dans des phrases du genre de celles-ci : *ô* douleur ! *ô* regret ! j'ai désolé mon père !

CHAPITRE ONZIÈME.

DES FIGURES DE SYNTAXE.

Pour abrégier le discours, pour le rendre plus vif, pour lui donner plus d'énergie et de grâce, plus de clarté et d'harmonie, on néglige quelquefois l'ordre que prescrivent la nature, l'esprit et la grammaire. L'on se sert alors de quatre figures, qui sont : l'*ellipse*, le *pléonasme*, la *syllepse* et l'*inversion*.

DE L'ELLIPISE.

L'*ellipse* retranche certains mots que la grammaire, et non le sens, regarderait comme nécessaires : le brave *se connaît* dans le combat ; le sage, dans la colère ; l'ami, dans le besoin, (sous-entendu *se connaît*).

Pour que l'*ellipse* soit permise, il faut que les mots sous-entendus puissent aisément être suppléés, sans que les temps ou la qualité du verbe en souffrent. Il ne faudra donc pas dire : *en trompant* on devrait craindre de l'être.

DU PLÉONASME.

Le *pléonasme* est le contraire de l'ellipse ; c'est la répétition d'un mot déjà exprimé, ou d'une idée déjà énoncée : mon *bras*, mon faible *bras* ; je l'ai *vu* de mes *yeux* ; je *lui* ai parlé à *lui-même*.

Le *pléonasme* est vicieux lorsqu'il ne donne ni énergie ni grâce au discours, comme : j'ai été *forcé malgré moi* ; ils *s'entraident mutuellement* ; *peut-être pourront-ils* réussir.

DE LA SYLLEPSE.

La *syllapse* consiste à faire accorder un mot plutôt avec l'idée qu'avec le mot auquel il se rapporte grammaticalement :

Entre le *pauvre* et vous, vous prendrez Dieu pour juge,
Vous souvenant, mon fils, que, caché sous ce lin,
Comme *eux* vous fîtes *pauvre*, et comme *eux* orphelin.

La régularité grammaticale demande *comme lui*, mais l'idée se porte sur les *pauvres* en général.

C'est encore la *syllapse* qui nous autorise à dire : un *grand nombre* de personnes *ont péri*.

DE L'INVERSION.

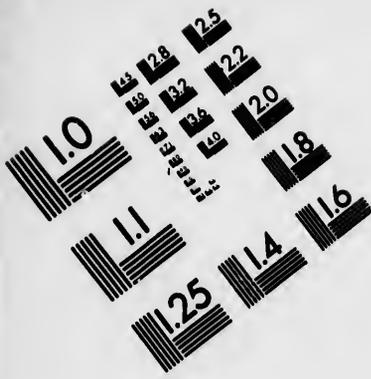
L'*inversion* a lieu quand les mots ne se présentent pas dans l'ordre naturel : ainsi parla *cet homme*.

Sans être de rigueur, souvent cette figure donne au style plus d'élégance et d'énergie : nous écoutons volontiers les conseils que *nous donnent* ceux qui savent flatter nos caprices.

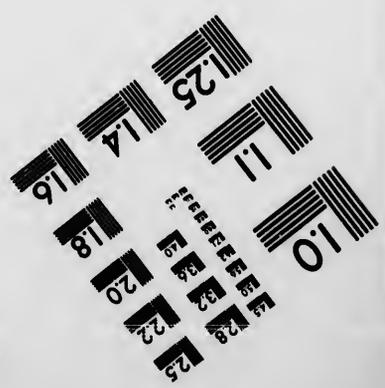
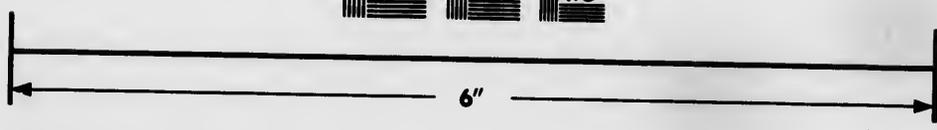
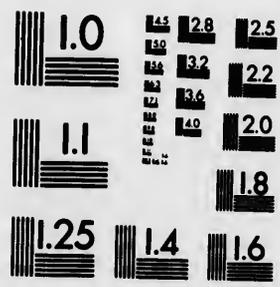
C'est surtout en poésie que l'*inversion* se rencontre le plus fréquemment, parce que la poésie exige plus de vacuité, plus de hardiesse et plus d'élégance.







**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

10

16
18
20
22
25
28
32
36
40
45
50
56
63
71
80
90
100

10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20

CHAPITRE DOUZIÈME.

ARTICLE PREMIER.

DES SIGNES ORTHOGRAPHIQUES. ACCENTS.

1. On écrit avec un *é fermé* les noms et les verbes terminés en *ege* : *collège*, *j'abrège*, et les expressions *dussé-je ! donné-je ?*

2. Il faut donner l'accent *grave* aux prépositions *à* et *dès* ; à l'adverbe *là*, et à *où*, pronom et adverbe ; à *çà*, *déjà*, *deçà*, *voilà*, *en deçà*, *holà*, *par là*, *çà et là*, *de là*.

3. L'accent *tirconflexe* se met sur la lettre *i* des verbes en *aitre*, seulement quand cette lettre est suivie d'un *t* : il *paraît*, il *paraîtrait* (l'accent remplace le point sur l'*i*) ; sur les deux premières personnes du pluriel du parfait défini et sur la troisième personne du singulier de l'imparfait du subjonctif : *nous eûmes*, *vous vîtes*, *qu'il aimât*, *qu'il finit* ; sur les adjectifs *mûr* et *sûr*, dans le sens de *certain* ; sur *dû*, *re dû*, *mû* et *crû*, participes du masculin singulier des verbes *devoir*, *redevoir*, *mouvoir* et *croître* ; sur *le nôtre*, *le vôtre*.

4. On ne met jamais d'accent sur un *e* suivi d'une consonne doublée ou d'un *x* ou de trois consonnes : *corvette*, *Mexique*, *esprit*, *réflexion*.

DE L'APOSTROPHE ET DE LA CÉDILLE.

1. On met l'apostrophe, pour remplacer la voyelle, 1° après *lorsque*, *puisque*, *quoique*, devant *il*, *ils*, *elle*, *elles*, *on*, *un*, *une* : *lorsqu'il parle*, *quoi qu'on dise* ; 2° après *quelque* et *presque*, mais seulement dans *quelqu'un*, *presqu'île* ; 3° après *entre* devant un mot avec lequel il est intimement lié : *entr'acte*, *s'entr'aider*, *entr'ouvrir* ; mais il ne faut pas écrire : *entr'eux* ; 4° après *grande* devant plusieurs noms féminins : *grand'mère*, *grand'faim*, *grand'salle* ; 5° après *si* devant *il*, *ils* : *s'il vient*, *s'ils viennent*.

2. On met la cédille sous le *c*, suivi de *a*, *o*, *u* : *reçu*, *façon*, *façade*.

DU TRÉMA ET DU TRAIT D'UNION.

1. On met le tréma sur les voyelles *e, i, u*, quand elles doivent être prononcées séparément de la voyelle précédente : *haïr, naïf, Saül*.

Les mots *riguë, bisaiquë, ambiguë, aiguë*, etc., prennent le tréma sur l'*e*, pour empêcher qu'on ne prononce la terminaison comme dans *fatigue*.

2. On met un trait d'union, 1° entre les parties d'un mot composé : *coffre-fort, arc-en-ciel, sur-le-champ, chef-d'œuvre*; 2° entre le verbe et les pronoms *je, moi, tu, toi, nous, vous, il, elle, ils, elles, le, la, les, lui, leur, en, y, ce, on*, mais seulement lorsque ces pronoms sont après le verbe, et qu'ils en sont le sujet ou le régime : *réponds-moi, pars-tu? allez-y, est-ce lui?* S'il y a deux pronoms, on emploie deux traits d'union : *laisse-le-moi, donnez-le-leur*. Mais l'on écrira : *allons nous promener, venez le chercher, faites en prendre, irons-nous vous chercher?* parce que *nous, le, en, vous* sont les régimes des verbes suivants. 3° Avant et après le *t* euphonique : *parle-t-il? viendra-t-elle?* 4° Avant ou après la particule *ci* et l'adverbe *là*, lorsqu'ils sont liés au mot précédent ou suivant : *celui-ci, celui-là, ci-contre, ci-joint, là-dessus, jusque-là*. 5° Pour lier *très* au mot qui suit, et *même* au pronom personnel : *très-bon, très-bien, eux-mêmes*. 6° entre les adjectifs de nombres inférieurs à cent : *quatre-vingt-dix-neuf, cent dix-huit*.

DE LA PARENTHÈSE.

La *parenthèse* sert à renfermer certains mots qui, quoiqu'on puisse les retrancher de la phrase, servent cependant à son éclaircissement : A ce choc (*et j'en frémissais encore*), le vaisseau s'entr'ouvrit et disparut à tout jamais.

ARTICLE SECOND.

DE LA PONCTUATION.

La *punctuation* sert à faire distinguer les phrases et les membres qui les composent ; elle fait connaître aussi les repos qu'on doit observer en lisant ou en écrivant.

Les signes de la *punctuation* sont la *virgule*, le *point-virgule*, les *deux points*, le *point*, le *point interrogatif*, et le *point exclamatif*.

1° La *virgule* s'emploie pour séparer les noms, les adjectifs et les verbes qui se suivent : *La candeur, la douceur, la simplicité, sont les vertus de l'enfance. Dieu est tout-puissant, bon, juste. Il prit, quitta, reprit le vice et la vertu.*

Après les mots mis en *apostrophe* : *Mon cher ami, sois vertueux. Daignez, ô mon Dieu, venir à mon secours.*

Pour remplacer un verbe sous-entendu : *L'amour de la gloire meut les grandes âmes, et l'amour de l'argent, les âmes vulgaires.*

Avant et après toute expression qu'on peut retrancher de la phrase, sans en dénaturer le sens : *Un ami, don du ciel, est le vrai bien du sage.*

Avant et après les phrases incidentes et explicatives : *Les hommes, qui sont raisonnables, devraient suivre les lumières de la raison.*

Pour séparer les parties d'une phrase, quand elles ont peu d'étendue : *L'air siffle, le ciel gronde, et l'ondu au loin mugit.*

2° Le *point-virgule* se met entre deux phrases dont l'une dépend de l'autre : *La douceur est, à la vérité, une vertu ; mais elle ne doit pas dégénérer en faiblesse.*

Pour séparer des propositions principales qui ont une certaine étendue : *Je l'ai toujours beaucoup estimé ; je ne le lui dis pourtant pas trop.*

3° On emploie les *deux points*, après un membre de phrase qui annonce une citation : *Dieu dit : Que la lumière soit faite.*

Pour indiquer une énumération : *Voici tout le devoir d'un père : aimer, gouverner, récompenser et punir.*

Devant une proposition qui est l'explication ou l'application de la précédente : *Obligéons tout le monde : on a souvent besoin d'un plus petit que soi.*

4° Le point se met à la fin des phrases, quand le sens est entièrement fini : *Le mensonge est le plus bas de tous les vices.*

On l'emploie aussi après un mot écrit en abrégé : *Adj. pour adjectif.*

5° Le point interrogatif se met après les phrases interrogatives : *Quoi de plus beau que la vertu ?*

5° Le point exclamatif se met après une interjection ou à la fin des phrases qui marquent la joie, la surprise, l'admiration, etc. : *Qu'il est doux de servir le Seigneur ! Hélas ! quelle douleur !*

CHAPITRE TREIZIÈME.

QUELQUES REMARQUES SUR LA PRONONCIATION.

1. *Ai* dans *maison, raison*, etc., a le son de l'*è* ouvert, de manière que *raisonner* a un tout autre son que *résonner*.

2. *A* de *ao* est nul dans *août, aoriste, Saône, et taon*.

3. *C* ne se prononce pas dans *marc* (monnaie). Il se prononce comme *g* dans *second, secondement, seconder*, mais il garde sa prononciation dans *fécond*, etc.

4. *D* a le son de *t* devant une voyelle et une *h* muette.

5. *E* se prononce *a* dans *indemnité, femme, hennir, so-lennel* et dans les adverbes en *emment* : *prudemment*. Il faut éviter de le prononcer *fermé* dans *enivrer, enorgueillir*, qui se prononcent *an-ivrer, an-orgueillir*.

6. *F* se prononce dans *serf* (esclave), mais il est nul dans *chef-d'œuvre, cerf*, et dans les pluriels *œufs, bœufs, nerfs*.

7. *G* se prononce comme un *k* devant un mot qui commence par une voyelle ou une *h* muette : *un long*

hiver. Il ne se prononce pas dans *signet*. *Gn*, dans *magnanime*, *magnifique*, se prononce comme dans *agneau*.

8. *H*, aspiré dans *héros*, ne l'est pas dans *héroïque*, *héroïsme*, *héroïne*.

9. *I* ne se prononce pas dans *oignon* ; l'Académie se tait sur les mots *poignant*, *poignard*, etc.

10. *O* est nul dans *paon*, *faon*, *Laon*.

11. *P* est nul dans *dompter*, *promptement*, *baptême*, mais il se prononce dans *baptismal*.

12. *R* se prononce à la fin des infinitifs de la première conjugaison, mais seulement devant une voyelle ou une *h* muette : *aimer à jouer*.

13. *S* se prononce dans *jadis*, à la fin de *sens*, excepté dans *sens commun*, et dans *lis*, quoiqu'on prononce une *fleur de li*. Il ne se prononce pas dans *dès que*, *tandis que*, ni à la fin des mots *divers*, *alors*, excepté devant une voyelle. Il garde sa prononciation dans *désuétude*, *parasol*, *préséance*, et se prononce comme *z* dans *Alsace*, etc.

14. *T* se prononce à la fin des mots terminés par *ct* : *exact*, *tact*, *direct*, *abject*, *strict*, etc., excepté dans *amic*, qui se prononce *ami* ; il se prononce aussi dans *net*, *dot*, etc. *Antechrist* se prononce *antecri* ; il se prononce dur dans *question*, *digestion*, etc.

15. *U* se prononce dans *aiguillon*, *aiguiser*, *inextinguible*.

16. *X* a le son de deux *s* dans *Auxerre*, *Bruzelles*, *Auxonne*.

17. *Z* a le son d'un *s* dans *Metz*, *Suez*.

18. *T* et *d*, précédés de *r*, ne se prononcent pas à la fin des mots : *une mort affreuse*, *de part en part*, excepté dans l'adverbe *fort*, où *t* se prononce : *fort aimable*.

19. Dans les mots finissant par *un*, comme *chacun*, *commun*, etc., il faut faire entendre le son propre de *un*, et ne pas prononcer *in*.

20. Quand un mot, au singulier, finit par un *s*, il vaut mieux ne pas faire la consonnance : *l'univers entier*, *corps à corps*.

21. *Un*, adjectif numéral ou indéfini, devant un nom masculin commençant par une *h* muette ou une voyelle, ne doit pas se prononcer comme s'il était féminin :

un homme, un autel, et non comme s'il y avait une homme, une autel.

22. Au, dans mauvais et autres mots, se prononce presque comme un o long.

23. Il faut adoucir la prononciation de l'a dans les mots terminés en ation, dans gagner, David, Sara, fatal, affable, etc.

24. Les mots gageure, mangeure, etc., se prononcent comme s'ils s'écrivaient gajure, manjure, mais dans enveloppement, le g garde son son dur, comme dans augure.

25. Dans la lecture publique et dans la déclamation, il faut s'appliquer à bien faire les liaisons, à éviter un ton de voix prétentieux et à bien faire comprendre le sens des phrases par des pauses convenables aux virgules, aux points, etc.

CHAPITRE QUATORZIÈME.

REMARQUES PARTICULIÈRES.

Avoir l'air.

Si l'adjectif qui suit air se rapporte à ce nom, il faut mettre cet adjectif au masculin : Elle a l'air bon, elle a l'air méchant ; air se prend alors pour la physionomie. Mais si l'adjectif se rapporte à la personne, plutôt qu'au mot air, cet adjectif prend le genre et le nombre de cette personne : Elle a l'air contente de ce qu'on lui a dit ; elles avaient l'air embarrassées. Pour les choses, l'on prend un autre tour : cette pomme paraît cuite, ou a l'air d'être cuite.

Aider.

Aider à quelqu'un, c'est partager ses efforts, ses fatigues : aidez-lui à se relever. Aider quelqu'un, c'est simplement l'assister : aider quelqu'un de sa bourse.

Excuse, pardon.

On ne doit pas dire : je vous demande excuse, mais : je vous demande pardon.

Il est allé, il a été.

Le premier signifie qu'on n'est pas revenu ; le second suppose le retour.

Déjeuner.

On dira *déjeuner* d'un poulet, et non *avec un poulet*.

Fond, fonds, fonts.

On écrira *le fond* d'un puits ; un mauvais *fonds* de terre, un *fonds* de malice ; les *fonts* baptismaux.

Jourir.

On ne dit pas *jourir* d'une mauvaise santé, *jourir* ne se disant que de choses agréables ; il faut dire : *avoir* une mauvaise santé.

Témoin.

Témoin, au commencement d'une phrase, et *à témoin* précédé du verbe *prendre*, sont toujours employés adverbiallement : *témoin* les victoires qu'il a remportées ; je vous prends tous *à témoin*.

Tomber par terre, à terre.

Tomber par terre se dit d'une chose qui, touchant la terre, vient à tomber : cet enfant *est tombé par terre*. *Tomber à terre* se dit de ce qui n'y touchait pas : les fruits *tombent à terre*.

FIN.

ISE.
 u ; le second
 un poulet.
 rais fonds de
 aux.
 jour ne se
 : avoir une

et à témoin
 oyés adver-
 portées ; je
 touchant la
 é par terre.
 : les fruits

TABLE.

I PARTIE.

ERRATA DE LA GRAMMAIRE FRANÇAISE.

- Page 11, ligne 24, au lieu de : *restreinde*, lisez : *restreindre*.
- Page 28, ligne 11, avant *âmes*, ajoutez : en *a*, il aim-*a*, 3^e pers.
- Page 47, ligne 14, mettez entre parenthèse (du sing.) depuis :
et non pas, jusqu'après : *sers-toi-s-en*.
- Page 55, dans la note, au lieu de : *bel espoir*, lisez : *bol, espoir*.
- Page 56, ligne 16, au lieu de : *des beaux pins*, lisez : *des
 beaux-pères*.
- Page 68, ligne 19, au lieu de : *Etes-vous méchant ?* lisez :
Etes-vous méchant !
- Page 73, ligne 23, au lieu de : *arrivrait*, lisez : *arriverait*.
- Page 78, ligne 15, après : qu'un seul verbe, ne mettre
 qu'un point.

.....	20
Temps	21
Formation des temps simples	21
1 ^{er} Tableau des Verbes irréguliers	23
Verbes en <i>cer, yer, eler, eter</i>	24
Formation des temps composés	24
Nombres et personnes	25
Formation des personnes	25
Verbe auxiliaire <i>Avoir</i>	25
<i>Va, vas-y, (note)</i>	32
<i>Fleurir, bénir, haïr, etc</i>	32

Il est allé, il a été.

Le premier signifie qu'on n'est pas revenu ; le second suppose le retour.

Déjeuner.

On dira *déjeuner* d'un poulet, et non *avec un poulet*.

Fond, fonds, fonts.

On écrira *le fond* d'un puits ; un mauvais *fonds* de terre, un *fonds* de malice ; les *fonts* baptismaux.

On
disant
mauv

Tén
précédent
bientôt
vous p

Tcm
terre,
Tombe
tombent

ISE.

; le second

un poulet.

ais fonds de
ux.

TABLE.

I PARTIE.

ÉLÉMENTS.....		7
LE NOM.....		9
Genres.....		9
Nombres.....		9
Formation du pluriel.....		10
L'ARTICLE.....		11
Restriction.....		11
L'ADJECTIF.....		12
Formation du féminin.....		12
Formation du pluriel.....		14
Degrés de signification.....		14
Adjectifs possessifs.....		15
Adjectifs démonstratifs.....		15
Adjectifs numériques.....		16
Adjectifs indéfinis.....		16
Règle des adjectifs.....		16
LE PRONOM.....		16
Pronoms personnels.....		17
Pronoms possessifs.....		18
Pronoms démonstratifs.....		18
Pronoms relatifs.....		18
Pronoms interrogatifs.....		19
Pronoms indéfinis.....		19
Règle des pronoms.....		20
LE VERBE.....		20
Modes.....		20
Temps.....		21
Formation des temps simples.....		21
1 ^{er} Tableau des Verbes irréguliers.....		22
Verbes en <i>cer, yer, eler, eter</i>		24
Formation des temps composés.....		24
Nombres et personnes.....		25
Formation des personnes.....		25
Verbe auxiliaire <i>Avoir</i>		25
<i>Va, vas-y, (note)</i>		22
<i>Fleurir, bénir, haïr, etc</i>		22

Verbes conjugués interrogativement.....	22
2 ^o Tableau des verbes irréguliers	24
Sujet, objet du verbe.....	25
Verbe <i>Être</i>	26
Verbe passif.....	27
Verbe neutre.....	28
Verbe réfléchi.....	29
Verbes impersonnels, défectifs.....	40
LE PARTICIPE	41
Accord du participe passé.....	41
L'ADVERBE	42
LA PRÉPOSITION	43
Du Terme.....	45
De la Circonstance.....	46
LA CONJONCTION . Régime des Conjonctions.....	48
L'INTERJECTION	49

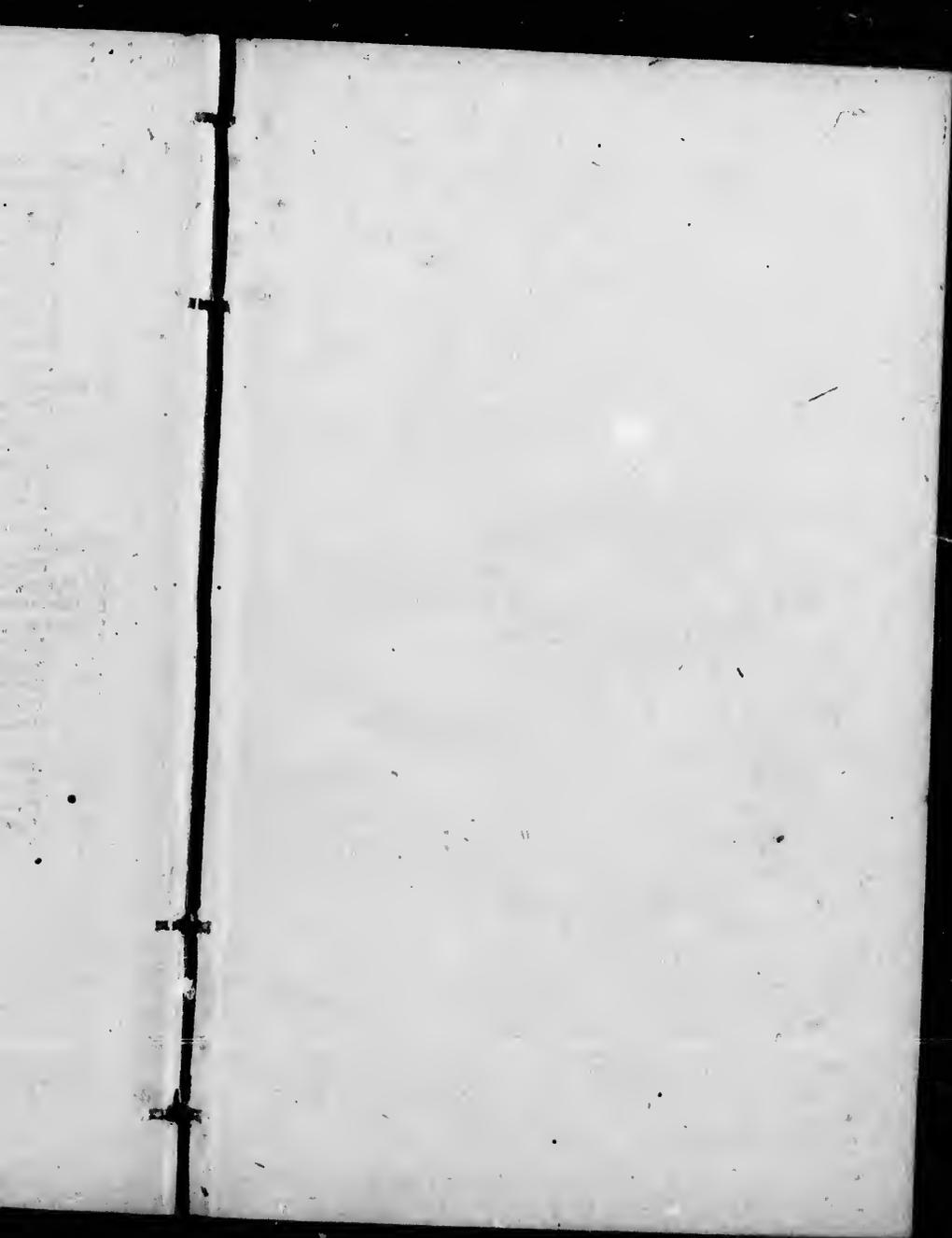
II PARTIE.

SYNTAXE	50
LE NOM . Genre de quelques noms.....	51
Du pluriel dans les noms.....	52
Des noms Composés	53
Des noms Collectifs, etc.....	54
Noms collectifs.....	54
Genres de quelques noms (<i>note</i>)	55
L'ARTICLE	56
Répétition de l'article.....	57
Article avant les noms propres.....	57
L'ADJECTIF	58
Exceptions: <i>nu, demi, etc.</i>	59
<i>leu, ci-joint</i>	60
Remarques: <i>grand homme, etc.</i>	60
Régime des adjectifs	61
Adjectifs possessifs.....	61
Emploi de <i>son, sa, ses, et de en</i>	62
Adjectifs numériques: <i>vingt, cent, etc.</i>	62
Adjectifs indéfinis	63
<i>Aucun, autre, chaque, même</i>	63
<i>Quelque, tout, tel</i>	63
LE PRONOM	64
Pronoms personnels.....	64
Emploi de <i>le, la, les, y, en, soi</i>	65
Pronoms démonstratifs.....	66
Pronoms relatifs.....	66
Pronoms indéfinis.....	67
<i>Chacun, l'un et l'autre, on</i>	67
<i>Quelque chose</i>	68

..... 33	LE VERBE. — Du sujet.....	68
..... 34	Remarques sur l'accord avec le sujet.....	69
..... 35	<i>C'est, ce sont</i>	70
..... 36	Régime des verbes.....	70
..... 37	<i>Je me le rappelle</i>	72
..... 38	Emploi des auxiliaires.....	72
..... 39	Emploi des temps de l'indicatif.....	73
..... 40	Emploi du conditionnel et de l'impératif.....	73
..... 41	Emploi du subjonctif.....	73
..... 41	Règles de la correspondance des temps.....	75
..... 42	Emploi de l'infinitif.....	76
..... 45	LE PARTICIPE. Participe présent.....	77
..... 46	Participe passé. <i>Laissé</i>	77
..... 48	<i>Où, attendu, fait</i>	78
..... 48	<i>Coûté, vnu</i>	78
..... 49	<i>Eu, donné</i>	78
..... 50	<i>Cru, dû, pu, etc</i>	78
..... 51	Participe avec <i>un, des, avec le peu de, l'</i>	79
..... 52	Deux participes de suite.....	79
..... 53	L'ADVERBE.....	79
..... 53	Emploi de la négative.....	81
..... 54	LA PRÉPOSITION.....	83
..... 54	LA CONJONCTION.....	85
..... 55	L'INTERJECTION.....	86
..... 56	Figures de Syntaxe.....	86
..... 57	Signes orthographiques.....	89
..... 57	Ponctuation.....	90
..... 58	Quelques remarques sur la prononciation.....	91
..... 59	Remarques particulières.....	93
..... 60	<i>Avoir l'air</i>	93
..... 60	<i>Aider</i>	93
..... 61	<i>Excuse, pardon</i>	93
..... 61	<i>Fond, fonds, fonts</i>	94
..... 62	<i>Jour, témoin</i>	94
..... 62	<i>Par terre, à terre</i>	94
..... 63		
..... 63		
..... 64		
..... 64		
..... 65		
..... 66		
..... 67		
..... 67		
..... 68		

[The page contains several paragraphs of extremely faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is arranged in approximately four distinct sections.]













EN VENTE A LA MÊME LIBRAIRIE.

- Nouvel Alphabet double, à l'usage des commençants.
Syllabaire des Écoles Chrétiennes.
Le Petit Catéchisme des Diocèses de Québec et de Montréal.
Nouveau Traité des Devoirs du Chrétien envers Dieu.
Abrégé de Géographie commerciale et historique.
Traité d'Arithmétique, à l'usage des écoles chrétiennes.
Grammaire française élémentaire, par F. P. B.
Exercices orthographiques, par le même.
Les mêmes, avec grammaire et dictionnaire.
Extrait de la grammaire française.
Psautier de David, à l'usage des écoles chrétiennes.
Lectures instructives et amusantes (en manuscrit), par F. P. B.
Les mêmes, avec le texte en caractère d'imprimerie en regard.
Éléments de la grammaire française, par Lhomond.
Guide de l'Instituteur, par F. X. Valade.
Abrégé de l'Histoire Sainte, de l'Histoire de France, etc.
Nouvelle grammaire française, par Noël et Chapsal.
Exercices orthographiques, par les mêmes.
Petit Dictionnaire de la langue française, par Hocquart.
Traité d'Arithmétique, par Jean-Antoine Southillier.
Traité élémentaire d'Algèbre.
Abrégé de Géométrie pratique, avec atlas.
Éléments de la grammaire latine, par Lhomond.
Éléments de la langue anglaise, par Siret.
Petit traité théorique et pratique du style.
Petit traité de grammaire anglaise, par Ch. Gosselin.
Pocket Dictionary, by Thomas Nugent, LL. D.
The Catholic School Book.
Manuel de phrases françaises et anglaises.
Grammaire anglaise, par Sadler.
Exercices anglais, par le même.
Corrigé des Exercices anglais, par le même.
Géographie moderne, par l'abbé Holmes.
Éléments de Géographie moderne, à l'usage des commençants.
Lectures graduées et leçons de littérature et de style, par Lerry.
Dict. classique universel de la langue française, par Bénard.
J. George. — Nouveau dictionnaire français.
Grammaire, Exercices orthographiques, etc., de Lhomond,
revis et corrigés par Jullien.
Nouveau cours de langue anglaise selon la méthode d'Ollendorff.
La clef du même ouvrage.
The Mental Arithmetic, by F. E. Juneau.
Aussi : — Les cours complets de Drioux et de Bonneau.

